LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

TACITE

LA GERMANIE

EXPLIQUÉE LITTÉRALEMENT
TRADUITE EN FRANÇAIS ET ANNOTÉE

PAR M. DONEAUD
Licencié ès lettres

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14
(Près de l'École de Médecine)

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

Cet ouvrage a été expliqué littéralement, traduit en français et annoté par M. Doneaud, licencié ès lettres.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

TACITE

LA GERMANIE

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, No 14
(Quartier de l'École de Médecine)

1850

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE.

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italiques* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'avaient pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

ARGUMENT ANALYTIQUE.

I. Situation géographique de la Germanie.

II. Peuples qui l'habitent. Origine de leur nom.

III. Chants guerriers, cris de guerre. Antiquités diverses.

IV. Qualités physiques des Germains.

V. Aspect du pays, climat, sol et productions.

VI. Armes ; cavalerie, infanterie ; ordre de bataille.

VII. Rois, généraux, prêtres. Enseignes militaires.

VIII. Intrépidité des femmes. Respect qu'on leur porte. Véléda, Aurinia.

IX. Culte des Germains. Leurs dieux.

X. Auspices, divinations, présages tirés des chevaux et des captifs.

XI. Délibérations et assemblées publiques. Comput du temps.

XII. Accusations, peines ; manière de rendre la justice.

XIII. Bouclier et framée donnés aux jeunes gens. Princes ou chefs ; compagnons.

XIV. Esprit guerrier et aventureux des Germains.

XV. Leur genre de vie pendant la paix. Présents faits aux chefs.

XVI. Habitations. Souterrains où les habitants se retirent l'hiver et cachent leurs provisions.

XVII. Habillements des hommes et des femmes.

XVIII. Chasteté des mariages. Dot apportée par le mari.

XIX. Punition de l'adultère laissée au mari. Pureté des mœurs publiques.

XX. Éducation des enfants. Successions.

XXI. Haines de famille. Compensation pour l'homicide. Hospitalité.

XXII. Manière de vivre; ivresse, querelles qui en sont la suite. Les affaires se traitent dans les festins.

XXIII. Boisson, nourriture.

XXIV. Amusements de la jeunesse; goût effréné des Germains pour les jeux de hasard.

XXV. Condition des esclaves et des affranchis.

XXVI. Usure inconnue aux Germains. Culture et partage des terres; nombre des saisons.

XXVII. Funérailles et tombeaux. Fin du tableau de la Germanie prise dans son ensemble.

XXVIII. Gaulois établis en Germanie, les Helvétiens, les Boïens. Origine incertaine des Aravisques et des Oses. Germains en deçà du Rhin : les Trévires, les Nerviens, les Vangions, les Némètes, les Triboques, les Ubiens.

XXIX. Bataves descendants des Cattes, Matiates. Contrée Décumate.

XXX. Les Cattes. Leur courage, leur intelligence et leur discipline militaire.

XXXI. Vœux guerriers des Cattes. Leur aspect terrible. Leur insouciance des choses nécessaires à la vie.

XXXII. Les Usipiens. Les Tenctères, excellents cavaliers.

XXXIII. Extermination des Bructères. Leur pays occupé par les Chamaves et les Angrivariens.

XXXIV. Dulgibins, Chasuares, Frisons grands et petits. Colonnes d'Hercule dans le Nord.

XXXV. Les Chauques. Grandeur de ce peuple. Son humeur pacifique.

XXXVI. Les Chérusques et les Foses vaincus par les Cattes.

XXXVII. Les Cimbres, nation illustre, mais peu nombreuse.

XXXVIII. Suèves, nom collectif de plusieurs nations. Leurs mœurs.

XXXIX. Les Semnones, nation suève. Leur culte.

XL. Les Lombards, les Reudignes, les Aviones, les Angles, les Varins, les Eudoses, les Suardones, les Nuithones. La Terre ou Hertha, divinité commune de ces peuplades.

XLI. Les Hermondures. Sources de l'Elbe.

XLII. Les Narisques, les Marcomans, les Quades.

XLIII. Les Marsignes, les Gothins, les Oses, les Buriens. La Suévie, coupée en deux par une chaîne de montagnes. Les Lygiens, divisés en Aries, Helvécones, Manimes, Élysiens, Naharvales. Dieux Alci. Les Gothons, les Rugiens, les Lémoves.

XLIV. Les Suiones, divisés en plusieurs bourgades.

XLV. Mer dormante. Les Estyens; ils recueillent le succin. Les Sitons; ils sont gouvernés par une femme.

XLVI. Les Peucins, les Vénètes et les Fennes. Leur état sauvage. Récits fabuleux sur les Helluses et les Oxiones.

C. CORN. TACITI

GERMANIA.

I. Germania[1] omnis a Gallis Rhætisque et Pannoniis Rheno et Danubio fluminibus, a Sarmatis Dacisque mutuo metu aut montibus separatur. Cetera Oceanus ambit, latos sinus et insularum immensa spatia complectens, nuper cognitis[2] quibusdam gentibus ac regibus, quos bellum aperuit. Rhenus, Rhæticarum Alpium inaccesso ac præcipiti vertice ortus, modico flexu in occidentem versus, septentrionali Oceano miscetur. Danubius, molli et clementer edito montis Abnobæ[3] jugo effusus, plures populos adit, donec in Ponticum mare sex meatibus erumpit : septimum enim os paludibus hauritur.

I. La Germanie, du côté des Gaules, de la Rhétie et de la Pannonie, a pour barrières le Rhin et le Danube ; du côté des Sarmates et des Daces, une crainte mutuelle ou des montagnes. Le reste du pays est bordé par l'Océan, dont les flots embrassent de vastes côtes et des îles immenses. On vient d'en connaître quelques nations et quelques rois, c'est la guerre qui les a fait découvrir. Le Rhin, dont la source se précipite du sommet inaccessible des Alpes rhétiques, après un léger détour vers l'occident, vient se mêler aux eaux de l'Océan septentrional. Quant au Danube, qui descend mollement de la pente plus douce du mont Abnoba, il parcourt plus de pays, et enfin se jette dans la mer du Pont par six embouchures ; le septième bras va se perdre daus des marais.

C. CORN. TACITE.

LA GERMANIE.

I. Germania omnis	I. La Germanie tout-entière
separatur a Gallis	est séparée des Gaulois
Rhætisque	et des Rhètes
et Pannoniis	et des Pannoniens
fluminibus Rheno	par les fleuves *du* Rhin
et Danubio,	et *du* Danube,
a Sarmatis Dacisque	des Sarmates et des Daces
metu mutuo	par une crainte mutuelle
aut montibus.	ou par des montagnes.
Oceanus ambit cetera,	L'Océan entoure le reste,
complectens latos sinus	embrassant de vastes sinuosités (côtes)
et spatia immensa	et des étendues immenses
insularum,	d'îles,
quibusdam gentibus	quelques nations
ac regibus,	et *quelques* rois,
quos bellum aperuit,	que la guerre a découverts,
cognitis nuper.	étant connus depuis peu.
Rhenus ortus	Le Rhin qui sort
vertice inaccesso	de la cime inaccessible
ac præcipiti	et taillée-à-pic
Alpium Rhæticorum,	des Alpes rhétiques,
versus in occidentem	s'étant tourné vers le couchant
flexu modico,	par une courbe modérée (légère),
miscetur	se mêle
Oceano septentrionali.	à l'Océan septentrional.
Danubius effusus jugo	Le Danube répandu du plateau
molli et edito clementer	uni et s'élevant en-pente-douce
montis Abnobæ,	du mont Abnoba,
adit plures populos,	va-trouver plus de peuples *que le Rhin*,
donec erumpit	jusqu'à ce qu'il s'élance
in mare Ponticum	dans la mer du-Pont
sex meatibus :	par six voies (embouchures) :
septimum enim os	en effet la septième embouchure
hauritur paludibus.	est engloutie (se perd) dans des marais.

II. Ipsos Germanos indigenas crediderim, minimeque aliarum gentium adventibus et hospitiis mixtos : quia nec terra olim, sed classibus advehebantur qui mutare sedes quærebant; et immensus ultra, utque sic dixerim, adversus Oceanus[1] raris ab orbe nostro navibus aditur. Quis porro, præter periculum horridi et ignoti maris, Asia aut Africa aut Italia relicta, Germaniam peteret, informem terris, asperam cœlo, tristem cultu adspectuque, nisi si patria sit? Celebrant carminibus antiquis, quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est, Tuistonem deum, Terra editum, et filium Mannum, originem gentis conditoresque. Manno tres filios assignant, e quorum nominibus proximi Oceano Ingævones, medii Herminones, ceteri Istævones vocentur. Quidam autem, licentia vetustatis, plures deos ortos, pluresque gentis appellationes, Marsos, Gam-

II. Je croirais volontiers que les Germains sont indigènes, et que leur sang ne fut point mélangé par l'établissement ou le passage de races étrangères. La raison en est que ceux qui s'expatriaient jadis, ne voyageaient point sur le continent, mais par mer; d'ailleurs, leur Océan sans bornes, et qui va, pour ainsi dire, en montant vers le nord, est rarement visité par des vaisseaux de nos pays. De bonne foi, sans parler des périls d'une mer orageuse et inconnue, qui voudrait quitter l'Asie, l'Afrique ou l'Italie pour la Germanie, pays affreux, ciel âpre, séjour et aspect désolés, à moins de l'avoir pour patrie? D'antiques poésies, seuls monuments historiques de ces peuples, nous révèlent un dieu Tuiston, né de la Terre, et son fils Mannus, qui sont regardés comme l'origine et les fondateurs de la nation. Ils assignent à ce Mannus trois fils, et c'est de leurs noms que les peuples les plus voisins de l'Océan s'appellent Ingévones, ceux du centre Herminones, et tous les autres, Istévones. Quelques-uns, à la faveur de cette antiquité, multiplient les enfants du Dieu et les noms de la nation, Marses, Gambrives,

II. Crediderim	II. Je croirais
Germanos ipsos indigenas,	les Germains eux-mêmes indigènes,
minimeque mixtos	et point du tout mêlés
adventibus et hospitiis	aux arrivées et aux visites
aliarum gentium :	d'autres nations :
quia et qui quærebant	parce que et ceux qui cherchaient
mutare sedes	à changer de séjour
non advehebantur terra,	n'étaient pas amenés par terre,
sed classibus ;	mais par des flottes;
et Oceanus	et *d'un autre côté leur* Océan
immensus ultra,	immense au delà (vers le nord),
utque dixerim sic,	et pour que je dise ainsi,
adversus,	qui-va-en-montant,
aditur raris navibus	est visité par peu-de navires
ab nostro orbe.	*partis* de notre globe (pays).
Quis porro,	Qui d'ailleurs,
præter periculum	à-part le danger
maris horridi et ignoti,	d'une mer terrible et inconnue,
Asia aut Africa	l'Asie ou l'Afrique
aut Italia relicta,	ou l'Italie étant abandonnée,
peteret Germaniam,	chercherait la Germanie,
informem terris,	affreuse par *ses* terres,
asperam cœlo,	âpre par *son* ciel,
tristem cultu adspectuque,	triste par *sa* culture et par *son* aspect,
nisi si sit patria?	à moins que si elle était *sa* patrie?
Celebrant	*Les Germains* célèbrent
carminibus antiquis	par des poésies anciennes
(quod est unum genus	(ce qui est le seul genre
memoriæ et annalium	d'histoire et d'annales
apud illos)	chez eux)
deum Tuistonem,	le dieu Tuiston,
editum Terra,	engendré par la Terre,
et filium Mannum,	et *son* fils Mannus,
originem conditoresque	origine et fondateurs
gentis.	de la nation.
Assignant tres filios Manno,	Ils assignent trois fils à Mannus,
e nominibus quorum	des noms desquels
proximi Oceano	les plus proches de l'Océan
vocentur Ingævones,	sont appelés Ingévones,
medii Herminones,	ceux du-centre Herminones
ceteri Istævones.	tous-les-autres Istévones.
Quidam autem,	Or quelques-uns,
licentia vetustatis,	à la faveur de l'antiquité,
affirmant	affirment
plures Deos ortos	plus-de Dieux être nés *de Tuiston*
pluresque appellationes	et plus-de noms
gentis,	de la nation *exister*,

brivios, Suevos, Vandalios affirmant, eaque vera et antiqua nomina : ceterum *Germaniæ* vocabulum recens et nuper additum ; quoniam, qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint, ac nunc Tungri, tunc *Germani* vocati sint : ita nationis nomen, non gentis, evaluisse paulatim, ut omnes, primum a victore ob metum[1], mox a se ipsis invento nomine, *Germani* vocarentur. Fuisse apud eos et Herculem memorant, primumque omnium virorum fortium ituri in prœlia canunt.

III. Sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu, quem *barditum* vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur : terrent enim[2] trepidantve, prout sonuit acies. Nec tam voces illæ quam virtutis concentus videntur : affectatur præcipue asperitas soni et fractum murmur[3], objectis ad os scutis, quo plenior et gravior vox repercussu intumescat. Ceterum et Ulyssem quidam opinantur,

Suèves, Vandales, et ils soutiennent que ce sont là les noms véritables et primitifs ; à les entendre, celui de *Germanie* est moderne et d'adoption toute récente ; les premiers qui le prirent furent ceux qui passèrent le Rhin, et qui en chassèrent les Gaulois ; ce sont aujourd'hui les Tongres ; ainsi, le nom d'une tribu seulement aurait prévalu peu à peu, si bien qu'imaginé d'abord par le vainqueur pour inspirer de la crainte, il aurait été adopté par tous, et ils se seraient appelés Germains. On prétend qu'ils ont eu leur Hercule, et de tous leurs héros, c'est le premier qu'ils célèbrent en marchant au combat.

III. Ils ont aussi un chant de guerre, le *bardit*, par lequel ils enflamment leur courage, et selon la manière de l'entonner ils augurent le succès du combat : en effet, ils font trembler ou tremblent eux-mêmes, d'après la nature de ses accents. Ce chant est plutôt un accord de sons guerriers qu'une suite de paroles. Ils s'attachent surtout à produire des sons rudes et un bruit rauque, en serrant le bouclier contre les lèvres, afin que leur voix rejaillisse en échos plus terribles et plus retentissants. Quelques-uns prétendent qu'Ulysse,

Marsos, Gambrivios,
Suevos, Vandalios,
eaque nomina
vera et antiqua :
ceterum
vocabulum Germaniæ
recens et additum nuper ;
quoniam qui primi
trangressi Rhenum
expulerint Gallos,
ac nunc Tungri,
tunc vocati sint Germani :
ita nomen
nationis, non gentis,
evaluisse paulatim,
ut omnes
vocarentur Germani,
nomine invento primum
a victore ob metum,
mox a se ipsis.
Memorant et Herculem
fuisse apud eos,
iturique in prœlia
canunt primum
omnium virorum fortium.
III. Sunt quoque illis
hæc carmina,
relatu quorum,
quem vocant *barditum*,
accendunt animos,
auguranturque cantu ipso
fortunam pugnæ futuræ :
terrent enim
trepidantve,
prout acies sonuit.
Et illæ videntur
non tam voces
quam concentus virtutis :
asperitas soni
et murmur fractum
affectatur præcipue,
scutis objectis ad os,
quo vox intumescat
plenior et gravior
repercussu.
Ceterum quidam
opinantur et Ulyssem,

savoir les Marses, les Gambrives,
les Suèves, les Vandales,
et *ils affirment* ces noms
être les noms véritables et anciens :
mais
le mot de Germanie
être récent et ajouté depuis peu ;
parce que ceux qui les premiers
ayant passé le Rhin
ont repoussé les Gaulois,
et *qui* aujourd'hui *se nomment* Tongres,
alors s'appelèrent Germains :
ainsi le nom
d'une tribu, *et* non d'une nation,
avoir prévalu petit-à-petit,
tellement que tous
s'appelassent Germains,
ce nom ayant été imaginé d'abord
par le vainqueur pour *inspirer* la crainte,
bientôt *adopté* par eux-mêmes.
On rapporte aussi un Hercule
avoir existé chez eux,
et devant aller aux combats
ils chantent *lui* le premier
de tous les guerriers courageux.
III. Sont aussi à eux (ils ont aussi)
ces chants (de tels chants),
par la manière-de-chanter desquels,
laquelle *manière* ils appellent *bardit*,
ils enflamment les courages,
et ils augurent par le chant lui-même
le sort d'un combat futur :
ils effrayent en effet *les ennemis*
ou tremblent *eux-mêmes*,
selon que l'armée a résonné (chanté).
Et ces *chants* semblent-être
non pas tant des paroles *suivies*
que les accords du courage :
la rudesse du son
et un murmure éclatant
sont recherchés surtout,
les boucliers étant placés contre la bouche,
afin que la voix grossisse
rendue plus pleine et plus grave
par la répercussion.
Ensuite quelques-uns
pensent aussi Ulysse,

longo illo et fabuloso errore in hunc Oceanum delatum, adisse Germaniæ terras, Asciburgiumque [1], quod in ripa Rheni situm hodieque incolitur, ab illo constitutum nominatumque. Aram quin etiam Ulyssi consecratam, adjecto Laertæ patris nomine, eodem loco olim repertam ; monumentaque, et tumulos quosdam græcis litteris inscriptos, in confinio Germaniæ Rhætiæque adhuc exstare. Quæ neque confirmare argumentis, neque refellere in animo est : ex ingenio suo quisque demat vel addat fidem.

IV. Ipse eorum opinionibus accedo, qui Germaniæ populos nullis aliis aliarum nationum connubiis infectos, propriam et sinceram et tantum sui similem gentem exstitisse arbitrantur. Unde habitus quoque corporum, quanquam in tanto hominum numero, idem omnibus ; truces et cærulei oculi, rutilæ comæ, magna corpora et tantum ad impetum valida ; laboris atque operum non eadem patientia ; minimeque sitim

dans ses longs et fabuleux voyages, fut poussé sur cet Océan, et aborda en Germanie ; qu'Asciburgium, ville située sur le Rhin, et qui existe encore aujourd'hui, a été bâtie par lui et lui doit son nom : qu'on y a même trouvé anciennement un autel consacré à Ulysse, ainsi qu'à son père Laërte, et que sur les confins de la Germanie et de la Rhétie il existe encore des monuments et quelques tombeaux avec des inscriptions en caractères grecs. Mon dessein n'est ni de prouver, ni de réfuter ces assertions : chacun peut, à son gré, les rejeter ou les croire.

IV. Je me range, quant à moi, à l'opinion de ceux qui pensent que les peuples de la Germanie n'ont été dénaturés par aucune alliance étrangère, que c'est une nation exclusive, sans mélange, et qui ne ressemble qu'à elle-même. Aussi, quoiqu'elle soit très-étendue, on retrouve partout un caractère générique, des yeux bleus et féroces, des cheveux roux, une haute stature, des corps massifs mais qui n'ont de vigueur que pour un premier choc. Incapables de fatigue et

delatum in hunc Oceanum	porté sur cette mer
illo errore longo	dans ce (son) voyage long
et fabuloso,	et fabuleux,
adisse terras Germaniæ,	avoir abordé aux terres de Germanie,
Asciburgiumque,	et Asciburgium,
quod situm in ripa Rheni,	laquelle *est* située sur une rive du Rhin,
incoliturque hodie,	et est *encore* habitée aujourd'hui,
constitutum	*avoir été* fondée
nominatumque ab eo.	et *avoir été* nommée par lui.
Quin etiam aram	Bien-plus *ils disent* un autel
consecratam Ulyssi,	consacré à Ulysse,
nomine patris Laertæ	le nom de *son* père Laerte
adjecto,	étant ajouté *au sien*,
repertam olim eodem loco;	*avoir été* trouvé jadis au même endroit;
monumentaque,	et des monuments,
et quosdam tumulos	et certains tombeaux
inscriptos litteris Græcis,	ornés-d'inscriptions en caractères grecs,
exstare adhuc in confinio	exister encore sur la limite
Germaniæ Rhætiæque.	de la Germanie et de la Rhétie.
Quæ est in animo	Lesquels *faits* il n'est dans *mon* intention
neque confirmare	ni de confirmer
argumentis,	par des preuves,
neque refellere :	ni de réfuter :
quisque ex suo ingenio	que chacun à son gré
demat vel addat fidem.	*leur* ôte ou *leur* ajoute croyance.
IV. Ipse	IV. Moi-même
accedo opinionibus	je me range au sentiment
eorum qui arbitrantur	de ceux qui pensent
populos Germaniæ	les peuples de la Germanie
infectos nullis connubiis	n'ayant été altérés par aucune alliance
aliorum nationum,	d'autres peuples,
exstitisse gentem	avoir été une nation
propriam et sinceram	particulière et sans-mélange
et similem tantum sui.	et semblable seulement à elle-même.
Unde habitus quoque	D'où (aussi) l'extérieur même
corporum,	de *leurs* corps,
quanquam	quoique
in tanto numero hominum,	dans un si-grand nombre d'hommes,
idem omnibus;	*est* le même pour tous;
oculi truces et cærulei,	des yeux farouches et bleus,
comæ rutilæ,	des chevelures rousses,
corpora magna	des corps grands
et valida	et puissants
tantum ad impetum;	seulement pour une action-vive;
patientia	la résistance
laboris atque operum	au travail et aux fatigues
non eadem;	n'*est* pas la même (également puissante);

æstumque tolerare, frigora atque inediam cœlo solove assueverunt.

V. Terra, etsi aliquanto specie differt, in universum tamen aut silvis horrida aut paludibus fœda : humidior qua Gallias, ventosior qua Noricum ac Pannoniam adspicit; satis ferax; frugiferarum arborum impatiens; pecorum fecunda, sed plerumque improcera[1]; ne armentis[2] quidem suus honor aut gloria frontis : numero gaudent, eæque solæ et gratissimæ opes sunt. Argentum et aurum propitii an irati dii negaverint, dubito. Nec tamen affirmaverim nullam Germaniæ venam argentum aurumve gignere : quis enim scrutatus est? possessione et usu haud perinde afficiuntur. Est videre apud illos argentea vasa, legatis et principibus eorum muneri data, non in alia vilitate quam quæ humo finguntur; quanquam proximi,

de travail, ne supportant ni la soif ni la chaleur, ils doivent à leur sol et à leur climat de résister au froid et à la faim.

V. Le pays, quoiqu'il ne soit point absolument le même partout, est, en général, ou hérissé de forêts ou infecté de marécages, humide du côté des Gaules, battu des vents vers le Norique et la Pannonie; il est fertile en grains, mais se refuse à toute espèce d'arbres fruitiers : le bétail y abonde, mais le plus communément il est petit. Les bœufs même y ont perdu la gloire et la parure de leur front. On aime le grand nombre des troupeaux; c'est la seule richesse des Germains, celle qu'ils estiment le plus. Les dieux, dirai-je dans leur bonté ou dans leur colère? leur ont refusé l'or et l'argent. Je n'affirmerais pas toutefois qu'il ne s'en trouve aucune mine en Germanie : car qui les a fouillées? La possession et les avantages de ces métaux ne les touchent pas, à beaucoup près, comme nous. On voit chez eux des vases d'argent, donnés en présents à leurs députés et à leurs chefs, et dont ils ne font pas plus de cas que de vases d'argile. Cependant, ceux qui habitent le long de nos frontières, et qui font

assueveruntque minime	et ils ne sont accoutumés nullement
tolerare	à supporter
sitim æstumque,	la soif et la chaleur,
cœlo solove	*mais* par *leur* ciel ou *leur* sol
frigora atque inediam.	*ils supportent* le froid et la faim.
V. Terra,	V. La terre,
etsi differt aliquanto specie,	quoiqu'elle varie un peu par l'aspect,
in universum tamen	en général cependant
aut horrida silvis,	ou *est* hérissée de forêts,
aut fœda paludibus :	ou *est* souillée de marécages :
humidior	plus humide
qua adspicit Gallias,	du-côté-où elle regarde les Gaules,
ventosior	plus exposée-au-vent
qua Noricum	du-côté-où *elle regarde* le Norique
ac Pannoniam;	et la Pannonie;
ferax satis;	fertile en grains;
impatiens	*mais* ne-pouvant-supporter (nourrir)
arborum frugiferarum;	les arbres fruitiers;
fecunda pecorum,	féconde en bétail,
sed plerumque	mais la-plupart-du-temps
improcera;	de-petite-taille (le bétail y est petit);
suus honor	leur honneur (beauté)
aut gloria frontis	ou la gloire (parure) de *leur* front
ne armentis quidem :	n'*est* pas même aux bœufs :
gaudent numero,	ils se réjouissent du *grand* nombre,
eæque opes	et ces richesses
sunt solæ et gratissimæ.	sont les seules et les plus agréables.
Dubito	Je ne-sais
propitii	*si c'est étant* propices (par bonté)
an irati	ou irrités (par colère)
dii negaverint	*que* les dieux *leur* ont refusé
argentum et aurum.	l'argent et l'or.
Nec tamen affirmaverim	Et pourtant je n'affirmerais pas
nullam venam Germaniæ	aucune mine de Germanie
gignere	ne produire
argentum aurumve :	de l'argent ou de l'or;
quis enim scrutatus est?	qui en effet *les* a fouillées?
haud afficiuntur	ils ne sont pas touchés
possessione et usu	par la possession et l'usage *de ces métaux*
perinde.	de même *que nous*.
Est videre apud illos	Il est à (on peut) voir chez eux
vasa argentea	des vases d'-argent
data muneri legatis	donnés en présent aux envoyés
et principibus eorum,	et aux chefs d'eux,
ne vilitate non alia	dans une basse-valeur non autre
quam quæ finguntur humo;	que ceux qui sont façonnés de terre;
quanquam proximi,	cependant les plus proches *de nous*,

ob usum commerciorum, aurum et argentum in pretio habent, formasque quasdam nostræ pecuniæ agnoscunt atque eligunt; interiores simplicius et antiquius permutatione mercium utuntur. Pecuniam probant veterem et diu notam, serratos bigatosque [1]. Argentum quoque magis quam aurum sequuntur, nulla affectione animi, sed quia numerus argenteorum facilior usui est promiscua ac vilia mercantibus.

VI. Ne ferrum quidem superest, sicut ex genere telorum colligitur. Rari gladiis aut majoribus lanceis utuntur; hastas, vel ipsorum vocabulo *frameas,* gerunt, angusto et brevi ferro, sed ita acri et ad usum habili, ut eodem telo, prout ratio poscit, vel cominus vel eminus pugnent. Et eques quidem scuto frameaque contentus est; pedites et missilia spargunt, plura singuli, atque in immensum vibrant: nudi aut sagulo leves;

un peu de commerce, attachent quelque prix à l'or et à l'argent; ils connaissent quelques-unes de nos monnaies et les prennent de préférence. Ceux de l'intérieur ont conservé la simplicité antique, et trafiquent par échange; les autres préfèrent nos monnaies anciennes, celles qui ont cours depuis longtemps, comme les *serrati* et les *bigati.* Ils recherchent plus volontiers l'argent que l'or, non qu'ils y mettent de la prédilection, mais parce que des pièces d'argent sont plus commodes pour qui n'achète que des marchandises communes et de peu de valeur.

VI. Le fer même n'abonde pas chez eux, à en juger par leurs armes. Peu font usage d'épées ou de longues lances; ils ont des piques ou *framées*, comme ils les appellent, armées d'un fer court et étroit, mais bien acérées, et si maniables que la même arme, selon les circonstances, leur sert pour combattre de près ou de loin. Le bouclier et cette framée composent toute l'armure de la cavalerie; l'infanterie porte, de plus, des javelots. Chaque fantassin en a plusieurs, et il les lance à des distances incroyables. Ils sont nus ou à

ob usum commerciorum,	en-raison-de l'usage du commerce,
habent in pretio	ont en prix (estiment)
aurum et argentum,	l'or et l'argent,
agnoscuntque	et reconnaissent
atque eligunt	et choisissent
quasdam formas	quelques modèles
nostræ pecuniæ;	de notre monnaie;
interiores utuntur	ceux de-l'intérieur usent
simplicius et antiquius	plus simplement et plus à-l'antique
permutatione mercium.	de l'échange des marchandises.
Probant pecuniam veterem	Ils préfèrent la monnaie vieille
et notam diu,	et connue depuis-longtemps,
serratos bigatosque.	*par exemple* les serrati et les bigati.
Sequuntur quoque	Ils suivent (recherchent) aussi
argentum	l'argent
magis quam aurum,	plus que l'or, [férence),
nulla affectione animi,	*et cela* par aucune disposition d'esprit (pré-
sed quia numerus	mais parce que le nombre (la monnaie)
argenteorum	des pièces-d'argent
est facilior usui	est plus facile à l'usage
mercantibus	pour des *gens* qui achètent
promiscua	des *objets* communs
ac vilia.	et de-peu-de-valeur.
VI. Ne ferrum quidem	VI. Le fer même
superest,	n'est-pas-en-abondance *chez eux*,
sicut colligitur	comme il est recueilli (jugé)
ex genere telorum.	d'après le genre des armes-de-trait.
Rari utuntur gladiis	Peu se servent de glaives
aut lanceis majoribus;	ou de lances plus grandes (longues);
gerunt hastas,	ils portent des piques,
vel frameas	ou framées
vocabulo ipsorum,	d'après la dénomination d'eux-mêmes,
ferro angusto et brevi,	d'un fer étroit et court,
sed ita acri	mais tellement aigu
et habili ad usum,	et approprié à l'usage,
ut eodem telo,	qu'avec le même trait,
prout ratio poscit,	selon que l'occasion *le* demande,
pugnent vel cominus	il combattent soit de près
vel eminus.	soit de loin.
Et eques quidem	Et le cavalier certes
est contentus	est satisfait (se contente)
scuto frameaque;	du bouclier et de la framée;
pedites	les fantassins
spargunt et missilia,	répandent (lancent) aussi des javelots.
singuli plura,	chacun *en lance* plusieurs,
atque vibrant	et ils *les* dardent
in immensum:	à une *distance* immense:

nulla cultus jactatio; scuta tantum lectissimis coloribus distinguunt; paucis loricæ; vix uni alterive cassis aut galea [1]. Equi non forma, non velocitate conspicui; sed nec variare gyros in morem nostrum docentur : in rectum aut uno flexu dextros agunt [2], ita conjuncto orbe, ut nemo posterior sit. In universum æstimanti, plus penes peditem roboris; eoque mixti præliantur, apta et congruente ad equestrem pugnam velocitate peditum, quos ex omni juventute delectos ante aciem locant. Definitur et numerus : centeni ex singulis pagis sunt; idque ipsum inter suos vocantur [3], et quod primo numerus fuit, jam nomen et honor est. Acies per cuneos componitur. Cedere loco, dummodo rursus instes, consilii quam formidinis arbitrantur. Corpora suorum etiam in dubiis prœliis referunt. Scutum reliquisse, præcipuum flagitium; nec aut sacris adesse, aut con-

peine couverts d'un léger sayon. Nulle recherche dans leur parure; leurs boucliers seulement sont peints des plus riches couleurs; on voit peu de cuirasses dans leurs rangs, à peine un ou deux casques. Leurs chevaux ne ne sont remarquables ni par la beauté ni par la vitesse : d'ailleurs, on ne les forme point aux évolutions comme les nôtres. Ils ne savent que les pousser en avant, ou tout au plus les détourner à droite; mais ils forment si bien le cercle que nul ne reste en arrière. A tout prendre, leur force est dans l'infanterie, et ils en entremêlent toujours à la cavalerie dans les combats; ils ont des fantassins d'une vitesse singulière, merveilleusement dressés à ce genre de combat, qu'ils choisissent parmi leur jeunesse, et qu'ils placent au premier rang. Le nombre en est fixé; chaque canton en fournit cent, et on les appelle, parmi eux, les *cent;* ce qui était le nombre est devenu le nom et un titre d'honneur. Le coin est leur ordre de bataille. Qu'on lâche pied, sauf ensuite à revenir à la charge, c'est de la prudence plutôt que de la lâcheté. Même dans les combats malheureux ils emportent leurs morts. Le comble du déshonneur est d'avoir abandonné son bouclier, et le guerrier ainsi flétri est exclu des sa-

nudi	ils sont nus [ger sayon) ;
aut leves sagulo ;	ou légers par un sayon (couverts d'un lé-
nulla jactatio cultus ;	aucune ostentation de la parure ;
tantum distinguunt scuta	seulement ils nuancent *leurs* boucliers
coloribus lectissimis ;	de couleurs très-choisies (éclatantes) ;
loricæ paucis ;	des cuirasses *sont* à un petit-nombre ;
cassis aut galea	le casque-de-métal ou le casque-de-peau
vix uni alterive.	*est* à peine à un ou à un autre (un ou deux).
Equi conspicui	*Leurs* chevaux *ne sont* remarquables
non forma, non velocitate ;	ni par la beauté, ni par la vitesse ;
sed nec docentur	et d'ailleurs ils ne sont pas instruits
variare gyros	à varier des évolutions
in nostrum morem :	à notre manière :
agunt in rectum	ils *les* poussent en *ligne* directe
aut dextros uno flexu,	ou à-droite par un seul détour,
orbe conjuncto ita	la courbe étant unie tellement
ut nemo sit posterior.	que personne n'est en-arrière.
Æstimanti in universum,	Pour celui qui juge en général,
plus roboris	plus de force (la plus grande force)
penes peditem ;	*est* dans le fantassin ;
eoque præliantur mixti,	et pour cela ils combattent mêlés,
velocitate peditum	la vitesse de *certains* fantassins
quos locant	qu'ils placent [rang),
ante aciem,	devant la ligne-de-bataille (au premier
delectos ex omni juventute,	choisis parmi toute la jeunesse,
apta et congruente	*étant* unie et s'accordant
ad pugnam equestrem.	au combat de-cavalerie.
Et numerus definitur :	Même la quantité *en* est fixée :
sunt centeni	ils sont *au nombre de* cent
ex singulis pagis ;	de chaque bourg ;
vocanturque inter suos	et ils sont appelés parmi les leurs
id ipsum,	de ce *nom* même (les cent),
et quod primo fuit numerus	et *ce* qui d'abord fut un nombre
est jam nomen	est désormais un nom
et honor.	et un titre-d'honneur.
Acies componitur	L'ordre-de-bataille est arrangé
per cuneos.	par coins.
Arbitrantur cedere loco,	Ils pensent *que* s'en aller d'un endroit,
dummodo instes rursus,	si-toutefois vous approchez de nouveau,
consilii	*être* (*est*) *plutôt l'effet* de la sagesse
quam formidinis.	que de la crainte.
Referunt corpora suorum	Ils emportent les corps des leurs
etiam in prœliis dubiis.	même dans les combats douteux (malheu-
Reliquisse scutum,	Avoir abandonné *son* bouclier, [reux).
præcipuum flagitium ;	*est* un insigne déshonneur ;
nec fas ignominioso	et *il n'est* pas permis au *guerrier* flétri
aut adesse sacris,	ou d'assister aux sacrifices,

silium inire, ignominioso fas; multique superstites bellorum infamiam laqueo finierunt.

VII. Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt[1]. Nec regibus infinita aut libera potestas; et duces exemplo potius quam imperio, si prompti, si conspicui, si ante aciem agant, admiratione præsunt. Ceterum neque animadvertere[2], neque vincire, ne verbare quidem, nisi sacerdotibus permissum : non quasi in pœnam, nec ducis jussu, sed velut deo imperante quem adesse bellantibus credunt. Effigiesque et signa quædam, detracta lucis, in prœlium ferunt. Quodque præcipuum fortitudinis incitamentum est, non casus nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, sed familiæ et propinquitates; et in proximo pignora, unde feminarum ululatus audiri, unde vagitus infantium : hi cuique sanctissimi testes, hi maximi lauda-

crifices et des assemblées. Aussi l'on a vu des guerriers, sauvés du combat, mettre fin par un nœud coulant à leur infamie.

VII. Pour leurs rois, ils consultent la naissance ; pour leurs généraux, la valeur. Les rois n'ont pas une puissance illimitée et arbitraire, et les généraux commandent par l'exemple plus que par l'autorité. S'ils sont actifs, s'ils se distinguent, s'ils combattent au premier rang, l'admiration fait leur titre. Nul n'a le droit de punir, ni d'emprisonner, ni même de frapper, à l'exception des prêtres ; encore ceux-ci ne punissent-ils pas ; ils ne donnent pas des ordres, ils ne font en quelque sorte qu'exécuter le commandement du dieu qu'ils croient présider aux batailles. Ils portent dans les combats des étendards et des espèces d'enseignes qu'ils tiennent en dépôt dans leurs bois sacrés ; et, ce qui est un puissant aiguillon pour la valeur, ce n'est pas le hasard ni un attroupement fortuit qui compose chaque bande d'infanterie ou de cavalerie, c'est une famille entière, ce sont tous les parents. Ils ont près d'eux les gages de leur amour ; ils peuvent entendre les hurlements de leurs femmes, les va-

aut inire consilium;	ou d'entrer au conseil;
multique	et beaucoup
superstites bellorum	survivant aux guerres
finierunt infamiam	ont mis-un-terme-à *leur* infamie
laqueo.	par un nœud-coulant.
VII. Sumunt reges	VII. Ils choisissent *leurs* rois
ex nobilitate,	d'après la noblesse,
duces ex virtute.	*leurs* généraux d'après le courage.
Et potestas	Et la puissance
non infinita aut libera	n'*est* pas sans-bornes ou sans-entrave
regibus;	pour les rois;
et duces potius exemplo	et *les chefs étant* chefs plutôt par l'exemple
quam imperio,	que par le pouvoir,
si prompti,	s'*ils sont* actifs,
si conspicui,	s'*ils sont* attirant-les-regards,
si agant	s'ils agissent [rang),
ante aciem,	devant la ligne-de-bataille (au premier
præsunt admiratione.	ils commandent par l'admiration.
Neque animadvertere,	Ni punir,
neque vincire,	ni emprisonner,
ne verberare quidem,	ni frapper même,
permissum ceterum	*n'est* permis du reste
nisi sacerdotibus :	si *ce* n'*est* aux prêtres :
non quasi in pœnam,	non comme en punition,
nec jussu ducis,	et-non par l'ordre du chef,
sed velut deo imperante,	mais comme un dieu *l'*ordonnant,
quem credunt	lequel *dieu* ils croient
adesse bellantibus.	être-à-côté des combattants.
Feruntque in prœlium	Et ils portent au combat
effigies et quædam signa,	des images et certains étendards,
detracta lucis.	tirés de *leurs* bois-sacrés.
Quodque est	Et ce qui est
præcipuum incitamentum	le principal aiguillon
fortitudinis,	du courage,
non casus	*ce* n'*est* pas le hasard
nec conglobatio fortuita	ni un attroupement fortuit
facit	*qui* fait (compose)
turmam	*chaque* bande-de-cavalerie
aut cuneum,	ou *chaque* coin-d'-infanterie,
sed familiæ,	mais *ce sont* les familles,
et propinquitates;	et les parentés;
et in proximo	et dans *un endroit* tout-proche
pignora,	*sont* les gages-de-leur-amour,
unde ululatus feminarum,	d'où les hurlements des femmes,
unde vagitus infantium	d'où les vagissements des enfants
audiri :	*peuvent* être entendus :
hi testes sanctissimi,	ces témoins *sont* les plus saints,

tores. Ad matres, ad conjuges vulnera ferunt; nec illæ numerare aut exigere [1] plagas pavent : cibosque et hortamina pugnantibus gestant.

VIII. Memoriæ proditur quasdam acies, inclinatas jam et labantes, a feminis restitutas, constantia precum et objectu pectorum, et monstrata cominus captivitate, quam longe impatientius feminarum suarum nomine timent : adeo ut efficacius obligentur animi civitatum, quibus inter obsides puellæ quoque nobiles imperantur. Inesse quin etiam sanctum aliquid et providum putant, nec aut consilia earum aspernantur aut responsa negligunt. Vidimus sub divo Vespasiano Veledam, diu apud plerosque numinis loco habitam [2]; sed et olim Auriniam et complures alias venerati sunt, non adulatione, nec tanquam facerent deas [3].

IX. Deorum maxime Mercurium colunt [4], cui, certis diebus,

gissements de leurs enfants : ce sont pour eux les témoins les plus redoutables, les panégyristes les plus flatteurs. C'est à leurs mères, à leurs femmes qu'ils portent leurs blessures, et elles ne craignent point de compter les plaies et d'en sonder la profondeur. De leur côté, elles portent aux combattants de la nourriture et des encouragements.

VIII. On raconte que des armées déjà ébranlées et en déroute ont été ralliées par des femmes, à force de prières. Elles présentaient leur sein aux fuyards, en leur peignant les horreurs de la captivité qui les attendait, captivité qu'ils redoutent bien plus pour leurs femmes que pour eux-mêmes. Ce sentiment est tel que, pour s'assurer plus efficacement de la fidélité d'un canton, on exige aussi, dans le nombre des otages, quelques filles de distinction. Bien mieux, ils supposent aux femmes un caractère sacré, une inspiration divine, ce qui fait qu'ils ne dédaignent pas leurs avis, et ne négligent pas leurs conseils. Nous avons vu, sous Vespasien, Véléda regardée longtemps par la plus grande partie de la nation comme une divinité. Et anciennement ils rendirent un culte à Aurinia et à bien d'autres, mais non point par adulation : ils ne s'imaginaient pas faire des déesses.

IX. Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure ; et même il est des jours où ils se font un point de religion de lui sacrifier des vic-

hi laudatores maximi	ces panégyristes *sont* les plus grands
cuique.	pour chacun.
Ferunt vulnera	Ils portent *leurs* blessures
ad matres, ad conjuges;	à *leurs* mères, à *leurs* épouses;
nec illæ pavent	et celles-ci n'ont-pas-peur
numerare	de compter
aut exigere plagas :	ou de sonder les plaies :
gestantque pugnantibus	et elles apportent aux combattants
cibos et hortamina.	des vivres et des exhortations.
VIII. Proditur memoriæ	VIII. Il est transmis à la tradition
quasdam acies,	des armées,
jam inclinatas et labantes,	déjà ébranlées et chancelantes,
restitutas a feminis,	*avoir été* rétablies par les femmes,
constantia precum	par la constance de *leurs* prières
et objectu pectorum,	et par la présentation de *leurs* poitrines,
et captivitate	et par la captivité
monstrata cominus,	montrée de-près,
quam timent	laquelle *captivité* ils redoutent
longe impatientius	bien plus impatiemment
nomine	au nom de (pour)
suarum feminarum :	leurs femmes *que pour eux-mêmes :* [tés.
adeo ut animi civitatum,	au point que les sentiments (la foi) des ci-
quibus inter obsides	auxquelles parmi les ôtages
puellæ nobiles	des filles nobles
imperantur quoque,	sont exigées aussi,
obligentur efficacius.	sont liés plus efficacement.
Quin etiam putant	Bien plus ils pensent
aliquid sanctum	quelque chose de divin
et providum inesse,	et de prophétique être-dans *les femmes*,
nec aut aspernantur	et ou (ni) ils ne dédaignent
consilia earum	les conseils d'elles
aut negligunt responsa.	ou (ni) ne méprisent *leurs* réponses.
Vidimus	Nous avons vu
sub divo Vespasiano	sous le divin Vespasien
Veledam diu habitam	Véléda longtemps regardée
apud plerosque	chez (par) la plupart *des Germains*
loco numinis;	à la place de (comme) une divinité;
sed et olim	et encore avant-ce-temps
venerati sunt Auriniam	ils honorèrent Aurinia
et complures alias,	et bien d'autres,
non adulatione,	non par flatterie,
nec tanquam	ni comme-si
facerent deas.	ils *en* faisaient des déesses.
IX. Colunt Mercurium	IX. Ils honorent Mercure
maxime deorum,	le plus entre les dieux,
cui, diebus certis,	auquel *Mercure*, à des jours fixés,
habent fas litare	ils regardent *comme* permis de sacrifier

humanis quoque hostiis litare fas habent. Herculem ac Martem concessis animalibus[1] placant; pars Suevorum et Isidi sacrificat. Unde causa et origo peregrino sacro parum comperi: nisi quod signum ipsum, in modum liburnæ[2] figuratum, docet advectam religionem. Ceterum nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris speciem assimulare, ex magnitudine cœlestium arbitrantur: lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod sola reverentia vident.

X. Auspicia sortesque, ut qui maxime, observant. Sortium consuetudo simplex : virgam[3], frugiferæ arbori decisam, in surculos amputant, eosque, notis quibusdam discretos, super candidam vestem temere ac fortuito spargunt; mox, si publice consulatur, sacerdos civitatis, sin privatim, ipse paterfamiliæ, precatus deos cœlumque suspiciens, ter singulos tollit, sublatos

times humaines : des offrandes d'animaux apaisent Hercule et Mars. Une partie des Suèves sacrifie aussi à Isis; d'où et comment leur est venu ce culte étranger, c'est ce que je n'ai pu savoir. Seulement, comme ils représentent la déesse sous la forme d'un vaisseau, on pense que ce culte est une importation d'outre-mer. Ils trouvent qu'emprisonner les dieux dans des murailles, comme les représenter sous une forme humaine, est indigne de la majesté céleste : et ils donnent le nom de dieu à ce mystère des solitudes qu'ils adorent, mais qu'ils ne voient pas.

X. Il n'est pas de nation qui croie davantage aux auspices et à la divination. Leur méthode dans cet art est simple. Ils coupent une baguette d'arbre fruitier en plusieurs morceaux, qu'ils distinguent par différentes marques, et qu'ils jettent ensuite au hasard et pêle-mêle sur une étoffe blanche. Le prêtre du canton, s'il s'agit d'une affaire publique, le père de famille lui-même, s'il s'agit d'une affaire privée, après une prière aux dieux, les yeux levés vers le ciel, prend

quoque hostiis humanis.
Placant
Herculem ac Martem
animalibus
concessis;
pars Suevorum
sacrificat et Isidi.
Parum comperi
unde causa et origo
sacro peregrino :
nisi quod signum ipsum,
figuratum
in modum liburnæ,
docet religionem
advectam.
Arbitrantur ceterum,
nec cohibere deos
parietibus,
neque assimulare
in ullam speciem
oris humani,
ex magnitudine
cœlestium :
consecrant lucos
ac nemora,
appellantque
nominibus deorum
illud secretum,
quod vident sola reverentia.

X. Observant auspicia
sortesque,
ut qui maxime.
Consuetudo sortium
simplex :
amputant in surculos
virgam
decisam arbori frugiferæ,
eosque spargunt
discretos quibusdam notis
temere ac fortuito
super vestem candidam;
mox sacerdos civitatis,
si consulatur publice,
paterfamiliæ ipse,
sin privatim,
precatus deos
suspiciensque cœlum,

même avec des victimes humaines.
Ils apaisent
Hercule et Mars
avec des animaux
permis (qu'il est permis de sacrifier);
une partie des Suèves
sacrifie aussi à Isis.
J'ai peu (je n'ai point) découvert
d'où *provient* la cause et l'origine
à (de) *ce* culte étranger :
si ce n'est que le symbole lui-même,
figuré
en forme de navire-léger,
nous apprend le rite
avoir été importé *d'outre-mer*.
Ils pensent d'ailleurs,
ni emprisonner les dieux
dans des murailles,
ni *les* représenter
en (par) quelque apparence
de la figure humaine,
être de (digne de) la grandeur
des habitants-du-ciel :
ils consacrent des bois
et des forêts,
et ils appellent
des noms de dieux
ce mystère,
qu'ils voient par le seul respect.

X. Ils observent les auspices
et les présages,
comme ceux qui *les observent* le plus
La coutume (manière) de *consulter* les [présages
est simple :
ils taillent en baguettes
une branche
coupée à un arbre fruitier,
et ils les jettent
marquées de certains signes
pêle-mêle et au hasard
sur une étoffe blanche;
puis le prêtre de la cité,
si *l'oracle* est consulté pour l'Etat,
le chef-de-famille lui-même,
si-au-contraire pour-un-particulier,
priant les dieux
et regardant le ciel,

secundum impressam ante notam interpretatur. Si prohibuerunt, nulla de eadem re in eumdem diem consultatio; sin permissum, auspiciorum adhuc fides exigitur. Et illud quidem etiam hic notum, avium voces volatusque interrogare. Proprium gentis, equorum quoque præsagia ac monitus experiri[1]: publice aluntur iisdem nemoribus ac lucis, et candidi nullo mortali opere contacti; quos pressos sacro curru sacerdos ac rex vel princeps civitatis comitantur, hinnitusque ac fremitus observant. Nec ulli auspicio major fides, non solum apud plebem, sed apud proceres, apud sacerdotes : se enim ministros deorum, illos conscios putant. Est et alia observatio auspiciorum, qua gravium bellorum eventus explorant : ejus gentis, cum qua bellum est, captivum quoquo modo interceptum,

trois fois chaque morceau, et donne son oracle, selon la marque qu'il présente. S'il y a défense, de tout le jour ils ne consulteront le sort sur la même affaire; s'il y a permission, on exige encore une confirmation des auspices. Là, comme chez nous, on a coutume d'interroger le vol et le chant des oiseaux; ce qui leur est particulier, c'est d'observer également les chevaux, et d'en tirer des présages. C'est dans ces mêmes forêts religieuses qu'on nourrit, aux frais de la cité, des chevaux blancs que l'on se garde bien d'assujettir à aucun service profane. On les attelle au char sacré, le prêtre et le roi, ou le chef du canton les accompagnent, et remarquent comment leur bouche hennit, comment leurs naseaux frémissent. Il n'y a point d'auspice plus accrédité, non-seulement dans le peuple, mais chez les grands, chez les prêtres. Ceux-ci sont les ministres de la divinité, les chevaux en sont les confidents. Ils ont encore une autre manière de prendre les auspices lorsqu'ils veulent connaître l'issue d'une guerre importante. Ils tâchent de se procurer, de façon ou d'autre, un prisonnier de la nation ennemie, et ils le font battre

tollit ter	lève trois-fois
singulos,	*les baguettes* les-unes-après-les-autres,
interpretatur sublatos	*et les* explique *ainsi* soulevées
secundum notam	d'après le signe
impressam ante.	marqué auparavant.
Si prohibuerunt,	Si elles (les baguettes) ont défendu *d'agir*,
nulla consultatio	aucune *autre* consultation *n'a lieu*
de eadem re	sur le-même sujet
in eumdem diem;	durant le même jour;
sin permissum,	mais-si *l'entreprise est* permise,
fides auspiciorum	l'oracle des auspices
exigitur adhuc.	est exigé en outre.
Et illud quidem etiam	Car cela même aussi
notum hic,	*est* connu ici,
interrogare voces avium	*à savoir* interroger les voix des oiseaux
volatusque.	et *leurs différents* vols. [*cette* nation,
Proprium gentis,	*Mais un usage qui est* particulier de (à)
experiri quoque	*c'est de* tenter aussi
præsagia ac monitus	les présages et avertissements
equorum :	des chevaux : [l'État
aluntur publice	*des chevaux* sont nourris aux-frais-de-
iisdem nemoribus	dans les mêmes forêts
ac lucis,	et les *mêmes* bois-sacrés *dont j'ai parlé*,
candidi et contacti	blancs et souillés
nullo opere mortali;	par aucun ouvrage mortel (profane);
quos pressos curru sacro	lesquels chargés du char sacré
sacerdos ac rex	le prêtre et le roi
vel princeps civitatis	ou le premier de l'État
comitantur,	accompagnent,
observantque	et ils observent
hinnitus ac fremitus.	*leurs* hennissements et frémissements.
Nec fides major	Et la croyance n'*est* pas plus grande
ulli auspicio,	à aucun *autre* auspice,
non solum apud plebem,	non-seulement chez le peuple,
sed apud proceres,	mais-encore chez les grands,
apud sacerdotes :	chez les prêtres :
putant enim	ils croient en effet
se ministros deorum,	eux-mêmes *être* les ministres des dieux,
illos conscios.	eux (les chevaux) *en être* les confidents.
Est et alia observatio	*Il* existe aussi une autre observation
auspiciorum,	des auspices, [connaître)
qua explorant	par laquelle ils explorent (cherchent à
eventus	les résultats
bellorum gravium :	des guerres importantes :
committunt captivum	ils mettent-aux-prises un captif
interceptum quoquo modo	pris de n'importe-quelle manière
cum electo	avec un *guerrier* choisi

cum electo popularium suorum, patriis quemque armis, committunt : victoria hujus vel illius pro præjudicio accipitur.

XI. De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes : ita tamen ut ea quoque, quorum penes plebem arbitrium est, apud principes pertractentur. Coeunt, nisi quid fortuitum et subitum inciderit, certis diebus, quum aut inchoatur luna aut impletur : nam agendis rebus hoc auspicatissimum initium credunt. Nec dierum numerum, ut nos, sed noctium[1] computant. Sic constituunt, sic condicunt[2] : nox ducere diem videtur. Illud ex libertate vitium, quod non simul, nec ut jussi, conveniunt, sed et alter et tertius dies cunctatione coeuntium absumitur. Ut turba placuit, considunt armati. Silentium per sacerdotes, quibus tum et coercendi jus est, impe-

avec un de leurs plus braves champions, chacun avec les armes de son pays : la victoire de l'un ou de l'autre est un pronostic pour le parti.

XI. Les affaires peu importantes sont réglées par les chefs ; les choses sérieuses, par la nation ; cependant dans celles-ci même, dont la décision appartient au peuple, la discussion est réservée aux chefs. Hormis des cas extraordinaires et pressants, ils s'assemblent à des jours fixes, au commencement de la nouvelle et de la pleine lune, temps qu'ils jugent le plus favorable pour traiter les affaires. Nous comptons par jours ; eux, ils comptent par nuits. Ils assignent à une certaine nuit, ils conviennent d'une nuit, la nuit leur semble marcher avant le jour. Un des inconvénients de leur liberté, c'est qu'ils n'arrivent point à la fois, pour ne pas avoir l'air d'obéir à un ordre ; de là une perte de deux ou trois jours par leur lenteur à se réunir. Lorsque l'assemblée paraît suffisamment nombreuse, ils prennent place tout armés. Les prêtres qui sont alors chargés de maintenir l'ordre com-

suorum popularium,	entre leurs compatriotes,
quemque armis patriis :	chacun avec les armes de-son-pays :
victoria hujus vel illius	la victoire de celui-ci ou de celui-là
accipitur	est acceptée
pro præjudicio.	pour (comme) un pronostic.
XI. De minoribus rebus	XI. Pour de plus légers sujets
principes consultant,	les principaux *de la cité* délibèrent,
de majoribus	pour des *sujets* plus graves
omnes :	tous *délibèrent :*
ita tamen	de-telle-sorte cependant
ut ea quoque,	que ces *projets-là* même,
quorum arbitrium	dont la décision
est penes plebem,	est au-pouvoir-du peuple,
pertractentur	soient traités
apud principes.	chez (par) les principaux.
Coeunt,	Ils se rassemblent,
nisi quid	à moins que quelque chose
fortuitum et subitum	d'imprévu et de soudain
inciderit,	ne soit arrivé,
diebus certis,	à des jours fixés,
quum luna aut inchoatur	quand la lune ou commence
aut impletur :	ou est-pleine :
nam credunt	car ils croient
hoc initium	ce point-de-départ
auspicatissimum	*être* le plus favorable
rebus agendis.	pour les affaires devant être traitées.
Nec computant	Et ils ne comptent pas
numerum dierum, ut nos,	le nombre des jours, comme nous,
sed noctium.	mais *celui* des nuits.
Sic constituunt,	*C'est* ainsi *qu*'ils assignent *une nuit,*
sic condicunt :	*c'est* ainsi *qu*'ils conviennent *d'une nuit :*
nox videtur	la nuit *leur* semble
ducere diem.	conduire (marcher avant) le jour.
Illud vitium	Cet (un) abus *existe*
ex libertate,	en raison de *leur* indépendance,
quod conveniunt	*c'est* qu'ils se rassemblent
non simul,	non tous-ensemble,
nec ut jussi,	ni comme *en* ayant-reçu-l'ordre,
sed et alter et tertius dies	mais et un second et un troisième jour
absumitur cunctatione	est dépensé par la lenteur
coeuntium.	des *guerriers* se réunissant.
Ut turba placuit,	Dès que l'assemblée a plu (paraît suffisante),
considunt armati.	ils prennent-place armés.
Silentium imperatur	Le silence est commandé
per sacerdotes,	par les prêtres,
quibus tum et jus est	à qui alors aussi le droit appartient
coercendi.	de réprimer *le désordre.*

ratur. Mox rex, vel princeps, prout ætas cuique, prout nobilitas, prout decus bellorum, prout facundia est, audiuntur, auctoritate suadendi magis quam jubendi potestate. Si displicuit sententia, fremitu aspernantur ; sin placuit, frameas concutiunt. Honoratissimum assensus genus est, armis laudare.

XII. Licet apud concilium accusare quoque, et discrimen capitis intendere. Distinctio pœnarum ex delicto : proditores et transfugas arboribus suspendunt ; ignavos, et imbelles, et corpore infames, cœno ac palude [1], injecta insuper crate, mergunt. Diversitas supplicii illuc respicit, tanquam scelera ostendi oporteat dum puniuntur, flagitia abscondi. Sed et levioribus delictis pro modo pœna : equorum pecorumque numero convicti mulctantur ; pars mulctæ regi vel civitati, pars ipsi qui vindicatur vel propinquis ejus exsolvitur. Eliguntur in

mandent le silence. Ensuite le roi, ou celui des chefs que distingue le plus son âge, sa naissance, sa considération militaire, son éloquence, prend la parole, et se fait écouter plutôt par l'ascendant de la persuasion que par l'autorité du commandement. Si son avis déplaît, ils le rejettent avec des murmures ; pour approuver, ils agitent leurs framées. Cette approbation, qui s'exprime par les armes, est la plus flatteuse.

XII. On peut aussi accuser devant ces assemblées, et y déférer les affaires criminelles. Les peines varient selon le délit : on pend à un arbre les traîtres et les transfuges ; les lâches, les efféminés et les gens déshonorés sont plongés dans la fange d'un marais, et noyés sous une claie. Cette diversité de supplices tient à l'opinion qu'il faut montrer la punition des crimes, mais cacher l'infamie. Il y a pour des fautes plus légères des peines proportionnées : les coupables sont condamnés à payer tant de chevaux, tant de bétail ; une partie de l'amende est au profit du roi ou de la cité ; l'autre, au profit de l'offensé ou de ses proches. C'est dans ces mêmes assem-

Mox rex, vel princeps,
prout ætas, prout nobilitas,
prout decus bellorum,
prout facundia
est cuique,
audiuntur,
magis auctoritate
suadendi
quam potestate jubendi.
Si sententia displicuit,
aspernantur fremitu;
sin placuit,
concutiunt frameas.
Laudare armis
est genus assensus
honoratissimum.
XII. Licet quoque
accusare apud concilium,
et intendere
discrimen capitis.
Distinctio pœnarum
ex delicto :
suspendunt arboribus
proditores et transfugas;
mergunt cœno
ac palude,
crate injecta insuper,
ignavos et imbelles
et infames corpore.
Diversitas supplicii
respicit illuc,
tanquam oporteat
scelera ostendi,
dum puniuntur,
flagitia abscondi.
Sed et pœna
pro modo
delictis levioribus :
convicti
mulctantur
numero
pecorum equorumque;
pars mulctæ exsolvitur
regi vel civitati,
pars ipsi
qui vindicatur,
vel propinquis ejus.

Puis le roi, ou le premier *de l'Etat*,
selon que l'âge, selon que la noblesse,
selon que la gloire des guerres,
selon que l'éloquence
est à chacun,
sont écoutés,
plutôt par l'autorité (l'ascendant)
de persuader (de la persuasion)
que par le pouvoir de commander.
Si l'avis a déplu,
ils *le* rejettent par le murmure;
mais-s'il a plu,
ils agitent leurs framées.
Louer avec les armes
est le mode d'assentiment
le plus honorable.
XII. Il est-permis également
d'accuser auprès-de l'assemblée,
et de tendre (présenter, dresser) [tale).
un danger de tête (une accusation capi-
La différence des peines
est d'après le délit :
ils pendent à des arbres
les traîtres et les transfuges;
ils plongent dans la vase
et dans un marais,
une claie étant jetée par-dessus,
les lâches et les efféminés
et les *gens* déshonorés de corps.
Cette diversité de supplice
regarde là (a pour but),
comme s'il fallait (qu'il faut)
les crimes être montrés,
pendant qu'ils sont punis,
les infamies être cachées.
Mais aussi une peine *existe*
selon la proportion
pour les fautes plus légères :
les *coupables* convaincus
sont condamnés-à-une-amende
d'un nombre *fixé*
de moutons et de chevaux;
une partie de l'amende est payée
au roi ou à la cité,
une partie à *celui-là* même
qui est vengé (dont on venge l'offense),
ou au parents de lui.

iisdem conciliis et principes, qui jura per pagos vicosque reddant. Centeni singulis ex plebe comites[1], consilium simul et auctoritas, adsunt.

XIII. Nihil autem neque publicæ neque privatæ rei, nisi armati[2], agunt. Sed arma sumere non ante cuiquam moris quam civitas suffecturum probaverit. Tum in ipso concilio[3], vel principum aliquis, vel pater, vel propinquus, scuto frameaque juvenem ornant : hæc apud illos toga, hic primus juventæ honos ; ante hoc, domus pars videntur, mox reipublicæ. Insignis nobilitas aut magna patrum merita principis dignationem etiam adolescentulis assignant : ceteri robustioribus ac jam pridem probatis aggregantur ; nec rubor inter comites adspici. Gradus quin etiam et ipse comitatus[4] habet, judicio ejus quem sectantur ; magnaque et comitum æmulatio, quibus primus apud principem suum locus, et principum, cui plurimi

blées qu'on élit aussi les chefs qui rendent la justice dans les cantons et dans les bourgades. On leur donne à chacun cent compagnons tirés du peuple pour les conseiller tout à la fois et donner du poids à leurs arrêts.

XIII. Ils ne traitent aucune affaire publique ou privée sans être armés. Mais nul ne peut porter les armes avant que la cité ne l'en ait jugé capable. En ce cas, c'est dans l'assemblée même que l'un des chefs, le père ou un parent, décore le jeune homme du bouclier et de la framée ; c'est leur robe virile, c'est le premier honneur décerné à la jeunesse ; jusque là, ils n'étaient que membres de la famille, ils deviennent membres de l'État. Une très-haute naissance, ou les services signalés des ancêtres, donnent le rang de chef même à des adolescents. Les autres s'engagent au service de guerriers plus âgés, et qui ont fait depuis longtemps leurs preuves ; et il n'y a point de honte à être parmi les compagnons. Il y a même des distinctions attachées à ce rang, et que les chefs auxquels ils s'adjoignent leur décernent ; et il existe une grande émulation entre ceux-là, d'une part,

In iisdem conciliis	Dans les mêmes assemblées
eliguntur et principes	sont choisis également des chefs
qui reddant jura	qui rendent (pour rendre) la justice
per pagos vicosque.	par (dans) les cantons et les villages.
Singulis	A chacun *d'eux*
adsunt centeni comites	sont-adjoints cent compagnons
ex plebe,	*tirés* du peuple, conseiller)
consilium simul	en-même-temps *comme* conseil (pour les
et auctoritas.	et *comme* autorité (pour leur donner de
XIII. Agunt autem nihil	XIII. Or ils ne traitent rien [l'autorité).
neque rei publicæ	ni d'affaire publique
neque privatæ,	ni d'*affaire* privée,
nisi armati.	si *ce* n'*est* armés.
Sed sumere arma	Mais prendre (porter) les armes
non moris cuiquam,	n'*est* pas d'usage à qui-que-ce soit,
ante quam	avant que
civitas probaverit	la cité n'ait éprouvé
suffecturum.	*lui* devoir *en* être capable.
Tum in concilio ipso	Alors dans le conseil même
vel aliquis principum,	ou un des chefs,
vel pater, vel propinquus,	ou le père, ou un parent,
ornant juvenem	décorent le jeune homme
scuto frameaque :	du bouclier et de la framée :
hæc toga apud illos,	c'*est* la toge chez eux,
hic primus honos juventæ;	c'*est* le premier honneur de la jeunesse;
ante hoc,	avant cela,
videntur	ils paraissent *être*
pars domus,	partie (membre) de la famille,
mox reipublicæ.	après *cela membre* de l'Etat.
Nobilitas insignis	Une noblesse illustre
aut magna merita patrum	ou de grands services des pères
assignant	assignent
dignationem principis	le rang de chef
etiam adolescentulis :	même à de tout-jeunes-gens :
ceteri	tous-les-autres
aggregantur robustioribus	s'attachent à des *chefs* plus robustes
ac probatis jam pridem;	et éprouvés depuis longtemps;
nec rubor	et *il* n'*y* a pas de honte
adspici inter comites.	à être vu parmi les compagnons.
Quin etiam	Bien plus
comitatus et ipse	aussi *ce* rang-de-compagnon même
habet gradus,	a des grades,
judicio	d'après le jugement
ejus quem sectantur :	de celui qu'ils suivent :
magnaque æmulatio	et une grande émulation *existe*
et comitum,	d'une-part des (entre les) compagnons,
quibus primus locus,	*pour lutter* à qui *sera* la première place,

et acerrimi comites. Hæc dignitas, hæ vires, magno semper electorum juvenum globo circumdari ; in pace decus, in bello præsidium. Nec solum in sua gente cuique, sed apud finitimas quoque civitates, id nomen, ea gloria est, si numero ac virtute comitatus emineat : expetuntur enim legationibus, et muneribus ornantur, et ipsa plerumque fama bella profligant.

XIV. Quum ventum in aciem, turpe principi virtute vinci; turpe comitatui virtutem principis non adæquare. Jam vero infame in omnem vitam ac probrosum, superstitem principi suo ex acie recessisse[1] : illum defendere, tueri, sua quoque fortia facta gloriæ ejus assignare, præcipuum sacramentum est. Principes pro victoria pugnant; comites pro principe. Si civitas, in qua orti sunt, longa pace et otio torpeat, plerique

pour obtenir le premier rang auprès de leur chef; entre ceux-ci, de l'autre, pour avoir le plus de compagnons et les plus braves. On n'a de considération, on n'a de pouvoir qu'autant que l'on est sans cesse entouré d'une troupe de jeunes gens nombreuse et choisie ; c'est un honneur en temps de paix, c'est une défense pour la guerre. Et ce n'est pas seulement dans la nation, c'est jusque chez les peuples voisins que se répand ce bruit glorieux, qu'un chef est le premier par le nombre et le courage de ses compagnons. On le recherche par des ambassades; on le comble de présents ; le plus souvent sa renommée seule termine les guerres.

XIV. L'action une fois engagée, il est honteux au chef de le céder en valeur, honteux aux compagnons de ne pas égaler leur chef. Mais surtout c'est une action infâme et déshonorante à jamais de se retirer du champ de bataille sans son général. Le défendre, le couvrir de leur corps, rapporter à sa gloire leurs belles actions, tel est leur serment le plus sacré. Les chefs combattent pour la victoire, les compagnons pour le chef. Si leur cité languit dans la paix et dans

et principum,
qui plurimi comites,
et acerrimi.
Hæc dignitas, hæ vires
semper circumdari
magno globo
juvenum electorum;
decus in pace,
præsidium in bello.
Nec solum in sua gente,
sed quoque
apud civitates finitimas
id nomen,
ea gloria est cuique,
si emineat
numero et virtute
comitatus :
expetuntur enim
legationibus,
et ornantur muneribus,
et plerumque
profligant bella
fama ipsa.
XIV. Quum ventum
in aciem,
turpe principi
vinci virtute;
turpe comitatui
non adæquare
virtutem principis.
Jam vero infame
ac probrosum
in omnem vitam,
recessisse ex acie
superstitem suo principi.
Illum defendere, tueri,
assignare quoque
sua facta fortia
gloriæ ejus, [tum.
est præcipuum sacramen-
Principes pugnant
pro victoria,
comites pro principe.
Si civitas,
in qua orti sunt,
torpeat longa pace
et otio,

d'autre-part des (entre les) chefs,
à qui *seront* le plus de compagnons,
et les plus actifs.
C'*est* la dignité, c'*est* la puissance
que d'être toujours entouré
d'un grand cercle
de jeunes-gens d'-élite;
c'est un honneur dans la paix,
c'est un rempart dans la guerre.
Et non-seulement dans sa nation,
mais même
dans les cités voisines
ce renom,
cette gloire est à chacun,
s'il se distingue (de se distinguer)
par le nombre et le courage
de *sa* suite :
ils sont demandés en effet
par des ambassades,
et ils sont honorés de présents,
et la plupart-du-temps
ils terminent les guerres
par *leur* renommée même.
XIV. Quand *on en est* venu
au combat,
il est honteux pour le chef
d'être vaincu en courage;
honteux pour les compagnons
de ne pas égaler
le courage du chef.
Mais de plus *c'est une action* infâme
et déshonorante
pour toute la vie,
de s'être retiré de la ligne-de-bataille
survivant à son chef.
Le défendre, *le* couvrir-de-son-corps,
attribuer même
ses actions courageuses
à la gloire de lui,
est le principal serment.
Les chefs combattent
pour la victoire,
les compagnons pour le chef.
Si la cité,
dans laquelle ils sont nés,
est engourdie dans une longue paix
et une *longue* oisiveté,

nobilium adolescentium petunt ultro eas nationes quæ tum bellum aliquod gerunt, quia et ingrata genti quies et facilius inter ancipitia clarescunt, magnumque comitatum non nisi vi belloque tueare : exigunt enim principis sui liberalitate illum bellatorem equum, illam cruentam victricemque frameam. Nam epulæ, et, quanquam incompti, largi tamen apparatus, pro stipendio cedunt : materia munificentiæ per bella et raptus. Nec arare terram aut exspectare annum tam facile persuaseris, quam vocare hostes et vulnera mereri : pigrum quin imo et iners videtur sudore acquirere quod possis sanguine parare.

XV. Quoties bella non ineunt, non multum venatibus, plus per otium transigunt[1], dediti somno ciboque. Fortissimus quisque ac bellicosissimus, nihil agens, delegata domus et penatium et agrorum cura feminis senibusque et infirmissimo cui-

l'inaction, presque toute la jeune noblesse vient s'offrir d'elle-même aux peuples qui sont alors en guerre, parce que d'abord le repos est insupportable à la nation; qu'ensuite, au milieu des hasards, ils s'illustrent plus vite, et qu'enfin ils ne peuvent entretenir un grand nombre de compagnons que par la rapine et la guerre. C'est de la libéralité du chef qu'ils tiennent leur cheval de guerre, leur framée sanglante et victorieuse. En outre, une table grossière, sans doute, dispendieuse néanmoins, leur tient lieu de solde : le fonds de toutes ces dépenses est la guerre et le pillage. Ils vous écouteront bien moins si vous leur conseillez de labourer la terre ou d'attendre une récolte, que si vous les engagez à appeler les ennemis et à chercher des blessures : ils trouvent de la bassesse et de la lâcheté à acquérir par des sueurs ce qu'on peut avoir avec du sang.

XV. Tout le temps qu'ils ne sont point à la guerre, ils en passent un peu à chasser, beaucoup dans l'oisiveté, livrés au sommeil et à la bonne chère. On voit alors les plus braves et les plus belliqueux, dans une inaction totale, abandonner le soin de la famille, de la maison, des terres, aux femmes, aux vieillards, aux per-

plerique	la plupart
adolescentium nobilium	des jeunes-gens nobles
petunt ultro eas nationes,	vont-trouver d'eux-mêmes ces peuplades,
quæ tum	lesquelles alors
gerunt aliquod bellum,	font quelque guerre,
quia et	parce que et *d'une part*
quies ingrata genti,	le repos *est* désagréable à *cette* nation,
et	et *d'autre part*
clarescunt facilius	ils s'illustrent plus aisément
inter ancipitia,	au milieu des hasards,
neque tueare	et vous ne conserveriez pas
magnum comitatum	une grande suite
nisi vi belloque :	sinon par la violence et la guerre :
exigunt enim	ils réclament en effet
liberalitate sui principis	de la libéralité de leur chef
illum equum bellatorem,	ce cheval de-guerre,
illam frameam cruentam	cette framée sanglante
victricemque.	et victorieuse.
Nam epulæ et apparatus,	Car les banquets et les festins-d'apparat,
largi tamen	abondants néanmoins
quanquam incompti,	quoique sans-apprêts,
cedunt pro stipendio :	comptent pour solde :
materia munificentiæ	la source de *leur* munificence
per bella et raptus.	*est* dans les guerres et le pillage.
Nec persuaseris	Et vous ne *leur* persuaderiez pas
arare terram	de labourer la terre
aut exspectare annum,	ou d'attendre l'année (la récolte),
tam facile	aussi facilement
quam vocare hostes	que d'appeler des ennemis
et mereri vulnera :	et de gagner des blessures :
quin imo	bien plus
videtur pigrum et iners	il *leur* semble paresseux et lâche
acquirere sudore	d'acquérir par la sueur
quod possis parare	ce que vous pourriez obtenir
sanguine.	par le sang.
XV. Quoties	XV. Tout-le-temps-que
non ineunt bella,	ils ne vont pas en guerre,
transigunt	ils passent-leurs-jours
non multum venatibus,	non beaucoup dans les chasses,
plus per otium,	davantage dans l'oisiveté,
dediti somno ciboque.	livrés au sommeil et à la nourriture.
Quisque fortissimus	Tout *guerrier* très-brave (les plus braves)
ac bellicosissimus,	et très-belliqueux (les plus belliqueux),
agens nihil,	ne faisant rien,
cura domus et penatium	le soin de la maison et des pénates
et agrorum	et des champs
delegata feminis	étant délégué aux femmes

que ex familia, ipsi hebent : mira diversitate naturæ, quum iidem homines sic ament inertiam et oderint quietem. Mos est civitatibus ultro ac viritim conferre principibus, vel armentorum vel frugum [1], quod pro honore acceptum, etiam necessitatibus subvenit. Gaudent præcipue finitimarum gentium donis, quæ non modo a singulis, sed publice mittuntur : electi equi, magna arma, phaleræ, torquesque. Jam et pecuniam accipere docuimus.

XVI. Nullas Germanorum populis urbes habitari [2] satis notum est; ne pati quidem inter se junctas sedes. Colunt discreti ac diversi, ut fons, ut campus, ut nemus placuit. Vicos locant, non in nostrum morem, connexis et cohærentibus ædificiis; suam quisque domum spatio circumdat [3], sive adversus casus ignis remedium, sive inscitia ædificandi. Ne cæmentorum quidem apud illos aut tegularum usus : materia

sonnes les plus faibles, et languir dans le désœuvrement : étrange inconséquence dans le caractère de ces peuples, de haïr à ce point le travail, et de ne pouvoir souffrir le repos. Les cités sont dans l'usage d'offrir à leurs chefs un don personnel de bétail ou de grains. C'est un honneur tout à la fois et une subvention. Ce qui les flatte surtout, ce sont les présents des nations voisines, soit particuliers, soit publics, comme de beaux chevaux, des armes pesantes, des caparaçons et des colliers. Nous leur avons même appris à recevoir de l'argent.

XVI. On sait assez que les Germains n'ont point de villes; ils ne souffrent même pas que les maisons se touchent. Les habitations sont éparses et isolées; c'est une fontaine, c'est un champ, c'est un bois qui décident de l'emplacement. Ils ont des bourgades; mais les bâtiments ne sont point, comme chez nous, liés les uns aux autres : chaque maison est entourée d'un espace de terre, soit comme pré servatif en cas d'incendie, soit ignorance dans l'art de bâtir. Ils ne connaissent même pas le moellon ni la tuile; ils n'emploient

senibusque	et aux vieillards [faibles)
et cuique infirmissimo	et à tout *individu* très-faible (aux plus
ex familia,	de la famille,
hebent ipsi :	sont oisifs quant-à-eux :
mira diversitate	*et cela* par une étrange contradiction
naturæ,	de caractère,
quum iidem homines	puisque les mêmes hommes
ament sic inertiam	aiment à-ce-point l'inertie
et oderint quietem.	et haïssent *à ce point* le repos.
Mos est civitatibus	La coutume est aux cités
conferre principibus	d'apporter aux chefs
ultro ac viritim	de-plein-gré et par tête
vel armentorum,	*un don* soit de troupeaux,
vel frugum,	soit de fruits,
quod acceptum pro honore,	lequel accepté pour (à titre d') honneur,
subvenit etiam	subvient aussi
necessitatibus.	à *leurs* besoins.
Gaudent præcipue	Ils sont charmés surtout
donis gentium finitimarum,	des présents des nations voisines,
quæ mittuntur	lesquels sont envoyés
non modo a singulis,	non-seulement par des particuliers,
sed publice :	mais aussi par-l'État :
equi electi,	*ce sont* des chevaux de-choix,
magna arma,	de grandes armes,
phaleræ torquesque.	des caparaçons et des colliers.
Docuimus jam	Nous *leur* avons appris déjà
accipere et pecuniam.	à recevoir aussi de l'argent.
XVI. Est satis notum	XVI. Il est suffisamment connu
nullas urbes habitari	aucunes villes n'être habitées
populis Germanorum ;	par les populations des Germains ;
ne pati quidem	*eux* ne pas souffrir même
sedes junctas inter se.	les demeures jointes entr'elles.
Colunt discreti ac diversi,	Ils habitent séparés et disséminés,
ut fons, ut campus,	selon qu'une source, selon qu'une plaine,
ut nemus placuit.	selon qu'un bois *leur* a plu.
Locant vicos,	Ils placent *leurs* villages,
non in nostrum morem,	non à notre manière,
ædificiis connexis	les maisons étant jointes
et cohærentibus ;	et adhérant-les-unes-aux-autres ;
quisque circumdat spatio	chacun entoure d'un espace *de terre*
suam domum,	sa maison,
sive remedium	soit *comme* préservatif
adversus casus ignis,	contre les accidents du feu,
sive inscitia ædificandi.	soit par ignorance de bâtir.
Ne usus quidem	Pas même l'usage
cæmentorum	des moellons
aut tegularum	ou des tuiles

ad omnia utuntur informi, et citra speciem aut delectationem. Quædam loca diligentius illinunt terra ita pura ac splendente, ut picturam ac lineamenta colorum imitetur. Solent et subterraneos specus aperire, eosque multo insuper fimo onerant, suffugium hiemi et receptaculum frugibus : quia rigorem frigorum ejusmodi locis molliunt ; et si quando hostis advenit, aperta populatur; abdita autem et defossa aut ignorantur, aut eo ipso fallunt, quod quærenda sunt.

XVII. Tegumen omnibus sagum, fibula aut, si desit, spina consertum ; cetera intecti, totos dies juxta focum atque ignem agunt. Locupletissimi veste distinguuntur, non fluitante, sicut Sarmatæ ac Parthi, sed stricta et singulos artus exprimente. Geruntet ferarum pelles, proximi ripæ[1] negligenter, ulteriores exquisitius, ut quibus nullus per commercia cultus.

que des matériaux informes, et ne donnent rien à la décoration ou à l'agrément. Quelques endroits plus soignés sont enduits d'une terre tellement pure et brillante, qu'elle imite la peinture et les nuances des couleurs. Ils sont dans l'usage aussi de se creuser des souterrains qu'ils couvrent et qu'ils chargent de fumier : c'est leur asile l'hiver, c'est le dépôt de leurs grains ; ils s'y ressentent bien moins des rigueurs du froid ; si l'ennemi vient, il pille ce qui est à découvert, au lieu que ces richesses secrètes et souterraines ou lui échappent, ou du moins le déroutent, en ce qu'elles nécessitent des recherches.

XVII. Ils n'ont tous, pour vêtement, qu'un sayon qu'ils attachent avec une agrafe, ou au besoin avec une épine. A cela près, ils sont nus, et ils se tiennent continuellement auprès du feu. Les plus riches sont distingués par un habit qui n'est pas flottant, comme celui des Sarmates et des Parthes, mais serré, et qui marque toutes les formes. Ils s'habillent aussi de peaux de bêtes : les plus voisins de nos frontières les portent comme ils les trouvent ; mais ceux de l'intérieur y mettent de la recherche, le commerce ne leur fournissant

apud illos :	*n'existe* chez eux :
utuntur ad omnia	ils emploient pour toutes *constructions*
materia informi,	du bois non-dégrossi,
et citra speciem	et en deçà (sans s'occuper) de la décora-
aut delectationem.	ou de l'agrément. [tion
Illinunt diligentius	Ils enduisent avec-plus-de-soin
quædam loca	certaines parties
terra ita pura	d'une terre tellement pure (fine)
ac splendente,	et brillante,
ut imitetur picturam	qu'elle imite la peinture
ac lineamenta colorum.	et les traits (nuances) des couleurs.
Solent et	Ils ont-coutume encore
aperire	d'ouvrir (de creuser)
specus subterraneos	des retraites souterraines
eosque onerant insuper	et ils les chargent en dessus
multo fimo,	de beaucoup de fumier,
suffugium hiemi	*comme* refuge contre l'hiver
et receptaculum frugibus :	et dépôt pour les grains :
quia molliunt	parce qu'ils tempèrent
rigorem frigorum	la rigueur des froids
locis ejusmodi,	dans des lieux de-ce-genre,
et si quando hostis advenit,	et si par-hasard l'ennemi vient,
populatur aperta ;	il ravage les *endroits* découverts ;
abdita autem et defossa	mais les *trésors* cachés et enfouis
aut ignorantur	ou sont ignorés
aut fallunt eo ipso	ou trompent par cela même
quod sunt quærenda.	qu'ils sont devant être cherchés.
XVII. Tegumen omnibus	XVII. Le vêtement à (de) tous
sagum	*est* une saie
consertum fibula,	attachée avec une agrafe,
aut spina,	ou avec une épine,
si desit ;	si *l'agrafe* manque ;
intecti cetera,	non-couverts quant au reste *du corps*,
agunt dies totos	ils passent des jours entiers
juxta focum atque ignem.	près du foyer et du feu.
Locupletissimi	Les plus riches
distinguuntur veste,	sont distingués par un vêtement,
non fluitante,	non flottant,
sicut Sarmatæ ac Parthi,	comme les Sarmates et les Parthes,
sed stricta	mais serré
et exprimente	et marquant
singulos artus.	tous les membres.
Ferunt et pelles ferarum,	Ils portent aussi des peaux de bêtes,
proximi ripæ	les plus proches de la rive *du Rhin*
negligenter,	*les portent* négligemment,
ulteriores	ceux plus reculés [qui
exquisitius, ut quibus	avec plus de recherche, comme *des gens* à

Eligunt feras, et detracta velamina spargunt maculis pellibusque[1] belluarum, quas exterior Oceanus atque ignotum mare gignit. Nec alius feminis quam viris habitus, nisi quod feminæ sæpius lineis amictibus velantur, eosque purpura variant, partemque vestitus superioris in manicas non extendunt, nudæ brachia ac lacertos[2]; sed et proxima pars pectoris patet.

XVIII. Quanquam severa illic matrimonia, nec ullam morum partem magis laudaveris. Nam prope soli barbarorum singulis uxoribus contenti sunt, exceptis admodum paucis, qui non libine, sed ob nobilitatem, plurimis nuptiis ambiuntur. Dotem non uxor marito, sed uxori maritus offert. Intersunt parentes et propinqui, ac munera probant, munera non ad delicias muliebres quæsita, nec quibus nova nupta comatur, sed

point d'autre ressource pour leur parure. Ils choisissent la fourrure de certains animaux, et ils la coupent par des mouchetures d'autres peaux de bêtes que produisent l'Océan septentrional et une mer qui nous est inconnue. L'habillement des femmes ne diffère pas de celui des hommes, excepté qu'assez souvent elles sont couvertes d'un vêtement de lin bigarré de pourpre et sans manches, en sorte qu'elles ont tout le bras entièrement nu : le haut de leur poitrine est également à découvert.

XVIII. Cependant les mariages sont chastes chez les Germains, et à cet égard surtout ils méritent les plus grands éloges. C'est presque la seule nation barbare où l'on n'ait généralement qu'une femme, hormis un très-petit nombre qui en prennent plusieurs, non par déréglement, mais parce que leur noblesse fait rechercher leur alliance. Ce n'est pas la femme qui apporte une dot au mari, c'est le mari qui en apporte une à la femme. Les parents et les proches assistent à l'entrevue, et reçoivent les présents de noces : ces présents ne sont pas de ces riens inventés pour le plaisir des femmes et pour la parure

nullus cultus
per commercia.
Eligunt feras,
et spargunt
velamina detracta
maculis pellibusque
belluarum,
quas Oceanus exterior
atque mare ignotum
gignit.
Nec habitus alius
feminis quam viris,
nisi quod feminæ
velantur sæpius
amictibus lineis,
eosque variant purpura
nec extendunt in manicas
partem vestitus superioris,
nudæ brachia
et lacertos;
sed et pars pectoris
proxima
patet.

XVIII. Quanquam
matrimonia
severa illic,
nec laudaveris magis
ullam partem morum.
Nam prope soli
barbarorum
sunt contenti
singulis uxoribus,
admodum paucis exceptis,
qui non libidine,
sed ob nobilitatem,
ambiuntur
plurimis nuptiis.
Uxor non offert dotem
marito,
sed maritus uxori.
Parentes et propinqui
intersunt,
ac probant munera,
munera non quæsita
ad delicias muliebres,
nec quibus
nova nupta comatur,

aucune parure *ne s'obtient*
par le commerce.
Ils choisissent des animaux,
et ils parsèment
leurs fourrures dépouillées
de taches et de peaux
d'*autres* bêtes-sauvages,
que l'Océan extérieur
et une mer inconnue
produit (produisent).
Et l'extérieur n'*est* pas autre
pour les femmes que pour les hommes,
si *ce* n'*est* que les femmes
sont couvertes plus souvent
d'habillements de-lin,
et *qu*'elles les nuancent de pourpre
et *qu*'elles ne prolongent pas en manches
la partie du vêtement supérieur,
nues *quant à leurs* bras
et *leurs* avant-bras;
d'ailleurs aussi la partie de leur sein
la plus voisine *du cou*
est-à-découvert.

XVIII. Cependant
les mariages
sont sévères (chastes) là (dans ce pays),
et vous ne loueriez pas (on ne peut louer)
aucune partie de *leurs* mœurs. [davantage
Car presque les seuls
des barbares
ils sont contents
d'une seule épouse,
très-peu étant exceptés,
lesquels non par déréglement,
mais à cause de *leur* noblesse,
sont brigués
par beaucoup d'alliances.
La femme n'offre pas de dot
au mari,
mais le mari *en offre une* à la femme.
Parents et alliés
sont-présents *à l'entrevue*,
et agréent les présents,
présents non cherchés
pour les délices des-femmes,
et non desquels
une nouvelle mariée se pare,

boves, et frenatum equum, et scutum cum framea gladioque. In hæc munera[1] uxor accipitur : atque invicem ipsa armorum aliquid viro affert : hoc maximum vinculum, hæc arcana sacra, hos conjugales deos arbitrantur. Ne se mulier extra virtutum cogitationes extraque bellorum casus putet, ipsis incipientis matrimonii auspiciis admonetur, venire se laborum periculorumque sociam, idem in pace, idem in prœlio passuram ausuramque : hoc juncti boves, hoc paratus equus, hoc data arma denuntiant; sic vivendum, sic pereundum; accipere se quæ liberis inviolata ac digna reddat, quæ nurus accipiant rursusque ad nepotes referant.

XIX. Ergo septæ[2] pudicitia agunt, nullis spectaculorum illecebris, nullis conviviorum irritationibus corruptæ. Litterarum secreta[3] viri pariter ac feminæ ignorant. Paucissima[4] in

d'une nouvelle épouse; ce sont des bœufs, un cheval harnaché, un bouclier, un glaive et une framée. En présentant ces dons, on reçoit une épouse; et, de son côté, la femme donne aussi au mari quelques armes. C'est là leur lien le plus fort, c'est le symbole mystérieux de leur union, ce sont leurs dieux d'hyménée. Pour que la femme ne se croie pas en dehors des idées de courage et des hasards de la guerre, les cérémonies même qui consacrent son mariage l'avertissent qu'elle vient partager des travaux et des dangers, que c'est son sort dans la paix, son sort dans les combats d'endurer et d'oser autant que son mari : voilà ce que lui apprennent ces bœufs attelés, ce cheval tout équipé, ces armes qu'on lui donne. Il faut vivre et mourir comme lui : c'est un dépôt sacré qu'elle doit transmettre noble et pur à ses enfants; ses brus le recevront pour le transmettre à leur tour à ses petits-fils.

XIX. Ainsi leur chasteté leur sert comme de rempart; point de ces spectacles dangereux, point de ces banquets enivrants qui enflamment les passions. Hommes et femmes ignorent également le commerce mystérieux des lettres. Dans une nation si nombreuse,

sed boves,	mais des bœufs,
et equum frenatum,	et un cheval bridé,
et scutum	et un bouclier
cum framea gladioque.	avec la framée et le glaive.
In hæc munera	En retour de ces présents
uxor accipitur :	une épouse est reçue :
atque invicem ipsa	et de-son-côté elle-même
affert aliquid armorum	apporte quelque chose d'armes (quelques
viro :	à *son* mari : [armes)
arbitrantur	ils pensent
hoc vinculum maximum,	ce lien *être* le plus grand (fort),
hæc arcana sacra,	ces mystères *être les mystères* sacrés,
hos deos conjugales.	ces dieux *être les dieux* conjugaux.
Ne mulier se putet	De peur que la femme ne se croie
extra cogitationes	en dehors des idées
virtutum,	de courage,
extraque casus bellorum,	et en dehors des accidents des guerres,
admonetur	elle est avertie
auspiciis ipsis	par les auspices mêmes
matrimonii incipientis,	de *son* mariage commençant,
se venire sociam	elle venir *comme* compagne
laborum periculorumque,	des travaux et des dangers *de son mari*,
passuram ausuramque	devant souffrir et devant oser
idem in pace,	mêmement dans la paix,
idem in prœlio :	mêmement dans le combat :
hoc denuntiant	*c'est* cela *qu'* annoncent
boves juncti,	les bœufs accouplés,
hoc equus paratus,	cela *qu'annonce* le cheval préparé,
hoc arma data ;	cela *qu'annoncent* les armes données ;
vivendum sic,	falloir (qu'il faut) vivre ainsi,
pereundum sic ;	falloir (qu'il faut) mourir ainsi ;
se accipere	elle recevoir *un dépôt*
quæ reddat liberis	qu'elle doit rendre à *ses* enfants
inviolata ac digna,	pur et digne,
quæ nurus accipiant,	que *ses* brus doivent recevoir,
rursusque referant	et à-leur-tour doivent transmettre
ad nepotes.	à *ses* petits-fils.
XIX. Agunt ergo	XIX. Elles vivent donc
septæ pudicitia,	gardées par *leur* vertu,
non corruptæ	non corrompues
ullis illecebris	par aucun attrait
spectaculorum,	de spectacles,
nullis irritationibus	par aucune séduction
conviviorum.	de festins.
Viri pariter ac feminæ	Les hommes aussi-bien que les femmes
ignorant	ignorent
secreta litterarum.	le commerce-mystérieux des lettres.

tam numerosa gente adulteria, quorum pœna præsens et maritis permissa. Accisis crinibus nudatam coram propinquis expellit domo maritus, ac per omnem vicum verbere agit. Publicatæ enim pudicitiæ nulla venia; non forma, non ætate, non opibus maritum invenerit. Nemo enim illic vitia ridet, nec corrumpere et corrumpi, seculum vocatur. Melius quidem adhuc eæ civitates, in quibus tantum virgines nubunt, et cum spe votoque uxoris semel transigitur. Sic unum accipiunt maritum, quo modo unum corpus unamque vitam, ne ulla cogitatio ultra, ne longior cupiditas, ne tanquam maritum, sed tanquam matrimonium ament. Numerum liberorum finire aut quemquam ex agnatis necare, flagitium habetur; plusque ibi boni mores valent quam alibi bonæ leges.

XX. In omni domo nudi ac sordidi, in hos artus, in hæc corpora, quæ miramur, excrescunt. Sua quemque mater ube-

rien de si rare que l'adultère; la peine en est immédiate et abandonnée au mari. Rasée, dépouillée de ses vêtements en présence des parents, la femme est chassée de la maison par le mari, qui la poursuit dans toute la bourgade à coups de fouet. Quant à celle qui prostitue son honneur, nul espoir de pardon pour elle; ni beauté, ni jeunesse, ni fortune ne lui pourront faire trouver un mari. En effet, on ne rit pas du vice en ce pays, et l'on n'excuse pas la corruption en la rejetant sur le siècle. Il y a des cités où l'on fait mieux encore, ce sont celles où les vierges seules se marient, où, ce désir et ce vœu une fois remplis, c'est pour jamais. Ainsi, elles n'ont qu'un mari, comme on n'a qu'un corps et qu'une âme; ce mari borne toutes leurs pensées, tous leurs désirs; il n'est pas seulement un mari pour elles, il est le mariage tout entier. Limiter le nombre de ses enfants, ou mettre à mort un seul des derniers qui naissent, passe pour une infamie, et là les bonnes mœurs font plus qu'ailleurs les bonnes lois.

XX. Dans toutes les maisons, les enfants sont nus et sales, et ils ne s'en élèvent pas moins à cette stature et à cette force gigantesques qui nous étonnent. Chaque mère allaite tous ses enfants, et on

Adulteria paucissima	Les adultères *sont* très-rares
in gente tam numerosa,	dans une nation si nombreuse,
quorum	desquels *adultères*
pœna præsens	la peine *est* immédiate
et permissa maritis.	et abandonnée aux maris.
Maritus expellit domo	Le mari chasse de la maison
nudatam	*la femme adultère* dépouillée
coram propinquis,	devant les parents,
crinibus accisis,	*ses* cheveux ayant été coupés,
ac agit verbere	et *la* poursuit avec un fouet
per omnem vicum.	par toute la bourgade.
Nulla venia	Point de pardon
pudicitiæ publicatæ;	de (pour) l'honneur prostitué;
non invenerit maritum	elle ne trouverait pas de mari
forma,	avec *sa* beauté,
non ætate,	ni avec *son* âge,
non opibus.	ni avec *ses* richesses.
Illic enim nemo ridet vitia,	Là en effet personne ne rit des vices,
et corrumpere et corrumpi	et corrompre et être corrompu
non vocatur sæculum.	ne s'appelle pas le siècle.
Eæ civitates quidem	Ces cités-là à-vrai-dire
adhuc melius,	*font* encore mieux,
in quibus	*celles* dans lesquelles
virgines tantum nubunt,	des vierges seulement se marient,
et transigitur semel	et *où* il *n*'est traité *qu*'une fois
cum spe votoque uxoris.	avec l'espérance et le désir d'épouse
Sic accipiunt	Ainsi elles reçoivent
unum maritum,	un-seul époux,
quo modo unum corpus	de même qu'*elles ont reçu* un-seul corps,
unamque vitam,	et une-seule vie,
ne ulla cogitatio ultra,	afin qu'aucune pensée au delà,
ne cupiditas longior,	qu'*aucun* désir plus long *ne soit à elles,*
ne ament tanquam maritum,	afin qu'elles ne *l*'aiment pas comme un mari,
sed tanquam matrimonium.	mais comme le mariage.
Finire numerum liberorum	Limiter le nombre de *ses* enfants
aut necare	ou mettre-à-mort
quemquam ex agnatis	quelqu'un des nouveau-nés
habetur flagitium;	passe-pour un crime;
ibique boni mores	et là les bonnes mœurs
valent	ont-de-la-force
plus quam alibi bonæ leges.	plus qu'ailleurs les bonnes lois.
XX. In omni domo	XX. Dans toute maison
nudi ac sordidi,	nus et sales,
excrescunt in hos artus,	ils s'élèvent à ces membres,
in hæc corpora,	à ces corps,
quæ miramur.	que nous voyons-avec-étonnement.
Sua mater alit quemque	Sa mère nourrit chacun

ribus alit, nec ancillis ac nutricibus delegantur. Dominum ac servum nullis educationis deliciis dignoscas. Inter eadem pecora in eadem humo degunt, donec ætas separet ingenuos, virtus agnoscat. Sera juvenum venus, eoque inexhausta pubertas; nec virgines festinantur; eadem juventa, similis proceritas, pares validæque miscentur; ac robora parentum liberi referunt. Sororum filiis idem apud avunculum, qui apud patrem, honor. Quidam sanctiorem arctioremque hunc nexum sanguinis arbitrantur, et in accipiendis obsidibus magis exigunt, tanquam ii et animum firmius et domum latius teneant. Heredes tamen successoresque sui cuique liberi; et nullum testamentum. Si liberi non sunt, proximus gradus in possessione fratres, patrui, avunculi. Quanto plus propinquorum,

ne les abandonne point à des nourrices et à des servantes. Il n'y a, dans leur éducation, aucune de ces délicatesses qui pourraient faire distinguer le maître d'avec l'esclave. Tous deux passent également leur enfance au milieu des troupeaux, à se traîner sur la terre, jusqu'à ce que l'âge mette l'homme libre à sa place, et que la valeur le distingue. Les jeunes gens ignorent longtemps les plaisirs de l'amour; de là une jeunesse inépuisable : on ne hâte pas non plus le mariage des vierges; c'est la même vigueur, la même taille élevée, on assortit l'âge et la force, et cette vigueur des pères passe aux enfants. Les neveux maternels sont aussi chers à leur oncle qu'à leur propre père. Il y en a même qui regardent ce lien du sang comme plus intime et plus sacré, et quand ils prennent des otages, ils préfèrent les neveux, comme inspirant un attachement plus fort, et comme embrassant une famille plus étendue. Cependant ce sont les enfants qui héritent, et jamais on ne fait de testament. S'il n'y a point d'enfants, la succession passe aux plus proches, aux frères, aux oncles paternels, maternels. Plus on a de parents et d'alliés,

uberibus,	de *ses* mamelles,
nec delegantur	et ils ne sont pas confiés
ancillis ac nutricibus.	à des servantes et à des nourrices.
Dignoscas	Vous ne distingueriez
nullis deliciis educationis	à aucunes douceurs d'éducation
dominum ac servum.	le maître et l'esclave.
Degunt inter eadem pecora,	Ils vivent au milieu des mêmes troupeaux,
in eadem humo,	sur la même terre,
donec ætas	jusqu'à ce que l'âge
separet ingenuos,	sépare les hommes-libres,
virtus agnoscat.	*que* le courage *les* distingue.
Venus	Les plaisirs-de-l'amour
juvenum	des (pour les) jeunes-gens
sera,	*sont* tardifs,
eoque pubertas inexhausta;	et aussi *leur* jeunesse *est* inépuisable ;
nec virgines	et les jeunes-filles
festinantur;	ne sont pas hâtées (mariées trop tôt);
eadem juventa,	*c'est* la même jeunesse,
similis proceritas,	une semblable stature,
miscentur	elles sont unies
pares robustæque;	égales *aux jeunes gens* et robustes;
ac liberi	et les enfants
referunt robora parentum.	reproduisent la force de leurs parents.
Idem honor filiis sororum	Le même rang *est* aux fils des sœurs
apud avunculum	auprès de l'oncle
qui apud patrem.	lequel *est* (que) auprès du père.
Quidam arbitrantur	Quelques-uns pensent *même*
hunc nexum sanguinis	ce lien du sang
sanctiorem arctioremque,	*être* plus saint et plus étroit,
et in obsidibus accipiendis	et dans des ôtages devant être reçus
exigunt magis,	ils *les* demandent de-préférence,
tanquam ii	dans-la-pensée-que ceux-ci
et teneant firmius animum	et occupent plus fermement le cœur
et latius domum.	et plus généralement la famille.
Heredes tamen	Les héritiers cependant
et successores	et les successeurs
cuique sui liberi;	*sont* pour chacun ses enfants;
et nullum testamentum.	et aucun testament *ne se fait*.
Si liberi non sunt,	Si des enfants n'existent pas,
proximus gradus	le plus proche degré
in possessione	dans la possession
fratres,	*ce sont* les frères,
patrui,	les oncles-paternels,
avunculi.	les oncles-maternels.
Quanto plus	D'autant plus
propinquorum,	*il y a* de parents,
quo major	d'autant plus grand *est*

quo major affinium numerus, tanto gratiosior senectus; nec ulla orbitatis pretia [1].

XXI. Suscipere tam inimicitias seu patris seu propinqui quam amicitias, necesse est; nec implacabiles durant. Luitur enim etiam homicidium [2] certo armentorum ac pecorum numero, recipitque satisfactionem universa domus : utiliter in publicum, quia periculosiores sunt inimicitiæ juxta libertatem. Convictibus et hospitiis non alia gens effusius indulget. Quemcumque mortalium arcere tecto, nefas habetur : pro fortuna quisque apparatis epulis excipit. Quum defecere [3], qui modo hospes fuerat, monstrator hospitii et comes, proximam domum non invitati adeunt; nec interest [4] : pari humanitate accipiuntur. Notum ignotumque, quantum ad jus hospitii, nemo discernit. Abeunti, si quid poposcerit, concedere moris; et poscendi invicem eadem facilitas. Gaudent muneribus: sed nec

plus la vieillesse est honorée; perdre les siens n'est pas un avantage.

XXI. C'est une obligation d'épouser les haines comme les affections, soit d'un père, soit d'un parent; mais les haines ne sont point implacables. On rachète jusqu'à l'homicide, moyennant un nombre fixé de moutons et de bœufs, et la famille entière reçoit satisfaction; règlement bien sage, parce que la liberté ne fait que rendre les inimitiés plus terribles. Aucune nation n'entend plus largement l'hospitalité. Défendre son seuil à un étranger, quel qu'il soit, est un crime : chacun reçoit de son mieux et selon sa fortune. Les provisions sont-elles épuisées? votre hôte de tout à l'heure vous indique une maison voisine, et vous y accompagne; vous entrez tous deux sans être invités, peu importe, vous êtes également bien accueillis. Connus ou inconnus ont également droit à l'hospitalité. En partant, si vous demandez quelque chose, il est d'usage de l'accorder; et, à son tour, on aura envers vous la même liberté. Ils aiment les présents, mais ils ne se font pas un titre de ce qu'ils vous donnent, comme

numerus affinium,
tanto senectus gratiosior;
nec ulla pretia
orbitatis.

XXI. Suscipere inimicitias
seu patris, seu propinqui,
tam quam amicitias,
est necesse;
nec durant
implacabiles.
Homicidium enim etiam
luitur numero certo
armentorum ac pecorum,
universaque domus
recipit satisfactionem :
utiliter in publicum,
quia inimicitiæ
sunt periculosiores
juxta libertatem.
Non alia gens
indulget effusius
convictibus et hospitiis
Arcere tecto
quemcumque mortalium
habetur nefas :
quisque excipit
epulis apparatis
pro fortuna.
Quum defecere,
qui modo fuerat hospes,
monstrator hospitii
et comes,
adeunt domum proximam
non invitati;
nec interest,
accipiuntur
pari humanitate.
Nemo discernit,
quantum ad jus hospitii,
notum ignotumque.
Moris concedere abeunti,
si poposcerit quid;
et facilitas
poscendi invicem
eadem.
Gaudent muneribus;
sed nec imputant

le nombre des alliés,
d'autant la vieillesse *est* plus considérée;
et *il n'y a* aucun avantage
à la perte-de-*ses*-enfants.

XXI. Embrasser les inimitiés
soit d'un père, soit d'un parent,
aussi-bien que les amitiés,
est chose obligée;
et *ces haines* ne subsistent pas
implacables.
L'homicide même en effet
est racheté par un nombre fixé
de bœufs et de moutons,
et toute la maison (famille)
reçoit la satisfaction :
c'est utilement *vu* dans *l'intérêt* public,
parce que les inimitiés
sont plus dangereuses
à côté de (avec) la liberté.
Pas une autre nation
ne se livre plus généreusement
aux banquets et à l'hospitalité.
Repousser de *son* toit
qui-que-ce-soit des mortels
passe-pour illicite :
chacun reçoit
avec des mets apprêtés
selon *sa* fortune.
Quand *les mets* ont manqué,
celui qui naguère avait été hôte,
est guide de l'hospitalite
et compagnon,
et ils vont à la maison la plus proche
non invités (sans être invités);
et il n'y-a-pas-de-différence,
ils sont accueillis
avec une égale bienveillance.
Personne ne distingue,
quant à *ce qui regarde* le droit de l'hospitalité,
l'*hôte* connu et l'*hôte* inconnu.
Il est d'usage d'accorder à l'*hôte* partant,
s'il a demandé quelque chose;
et la facilité
de demander en-retour
est la même.
Ils sont-contents des présents;
mais ils ne *les* font-pas-valoir

data imputant, nec acceptis obligantur. Victus inter hospites comis.

XXII. Statim e somno, quem plerumque in diem extrahunt, lavantur, sæpius calida, ut apud quos plurimum hiems occupat. Lauti, cibum capiunt; separatæ singulis sedes et sua cuique mensa. Tum ad negotia, nec minus sæpe ad convivia procedunt armati. Diem noctemque continuare potando, nulli probrum. Crebræ, ut inter vinolentos, rixæ, raro conviciis, sæpius cæde et vulneribus transiguntur. Sed et de reconciliandis invicem inimicis, et jungendis affinitatibus, et adsciscendis principibus, de pace denique ac bello, plerumque in conviviis consultant : tanquam nullo magis tempore aut ad simplices cogitationes pateat animus, aut ad magnas incalescat. Gens, non astuta nec callida, aperit adhuc [1] secreta pectoris, licentia

ils ne se croient point liés par ce qu'ils reçoivent de vous. Ce n'est qu'un échange de politesse entre deux hôtes.

XXII. Au sortir du lit, ce qui ne leur arrive guère qu'au milieu du jour, ils se baignent, ordinairement dans l'eau chaude, car chez eux l'hiver occupe une grande partie de l'année. Après le bain, ils prennent de la nourriture; chacun a son siége et sa table séparés. Ensuite ils sortent pour leurs affaires, souvent pour des festins, et ils sortent armés. Passer des jours et des nuits à boire n'est une honte pour personne. Les querelles, suite inévitable de l'ivresse, sont fréquentes et se bornent rarement à des injures; le plus souvent elles se terminent par des blessures et par le meurtre. C'est ordinairement dans leurs festins qu'ils traitent des réconciliations, des mariages, de l'élection des chefs, enfin de la paix et de la guerre; c'est là, en effet, que le cœur s'ouvre plus aisément à la sincérité ou s'échauffe davantage pour la gloire. Cette nation simple et sans artifice y découvre jusqu'au fond de son âme. La pensée de chacun mise à nu est

data,
nec obligantur
acceptis.
Victus comis
inter hospites.
XXII. Statim e sommo,
quem extrahunt plerumque
in diem,
lavantur
sæpius calida,
ut apud quos
hiems occupat plurimum.
Lauti capiunt cibum;
sedes separatæ singulis,
et sua mensa cuique.
Tum procedunt armati
ad negotia,
nec minus sæpe
ad convivia.
Continuare
diem noctemque potando
probrum nulli.
Rixæ crebræ,
ut inter vinolentos,
transiguntur
raro conviciis,
sæpius cæde et vulneribus.
Sed consultant
plerumque in conviviis,
et de inimicis
reconciliandis invicem,
et affinitatibus
jungendis,
et principibus
adsciscendis,
denique de pace
ac bello :
tanquam
nullo tempore magis
animus aut pateat
ad cogitationes simplices,
aut incalescat ad magnas.
Gens, non astuta
nec callida,
aperit adhuc
secreta pectoris
licentia joci.

une fois donnés,
et ils ne sont pas liés
par *eux* reçus.
C'est une habitude polie
entre *deux* hôtes.
XXII. Aussitôt au-sortir du sommeil,
qu'ils prolongent la-plupart-du-temps
jusqu'au jour,
il se baignent
plus souvent dans l'*eau* chaude,
comme *des peuples* chez qui
l'hiver occupe le plus *de temps*.
Baignés ils prennent de la nourriture
des siéges séparés *sont* à tous-en-particulier,
et sa table est à chacun.
Puis ils vont armés
aux affaires,
et non moins souvent
aux festins.
Faire-succéder-sans-interruption
le jour et la nuit en buvant
n'est une honte pour personne.
Des rixes fréquentes,
comme *il arrive* entre *gens* ivres,
se terminent
rarement par des injures,
plus souvent par le meurtre et les blessures.
D'un-autre-côté ils traitent
la-plupart-du-temps dans les festins
et des ennemis-privés
devant être réconciliés entre eux,
et des alliances
devant être conclues,
et des chefs
devant être élus,
en un mot de la paix
et de la guerre :
comme si (pensant que)
en aucun temps davantage
l'imagination ou n'est ouverte
aux pensées simples (franches),
ou ne s'échauffe pour les grandes.
Cette nation, non rusée
ni artificieuse,
ouvre encore
les secrets du cœur
dans la licence de la gaîté.

joci. Ergo detecta et nuda omnium mens postera die retractatur, et salva utriusque temporis ratio est : deliberant dum fingere nesciunt[1] ; constituunt dum errare non possunt.

XXIII. Potui humor[2] ex hordeo aut frumento, in quamdam similitudinem vini corruptus; proximi ripæ[3] et vinum mercantur. Cibi simplices; agrestia poma, recens fera aut lac concretum; sine apparatu, sine blandimentis expellunt famem. Adversus sitim non eadem temperantia. Si indulseris ebrietati suggerendo quantum concupiscunt, haud minus facile vitiis quam armis vincentur.

XXIV. Genus spectaculorum unum atque in omni cœtu idem. Nudi juvenes, quibus id ludicrum est, inter gladios se atque infestas frameas saltu jaciunt. Exercitatio artem paravit, ars decorem, non in quæstum tamen aut mercedem : quamvis audacis lasciviæ pretium est, voluptas spectantium. Aleam, quod

encore discutée le lendemain, règle doublement sage : car ils délibèrent quand ils ne sauraient feindre, ils décident quand ils sont sûrs de ne pas se tromper.

XXIII. Leur boisson est une liqueur faite d'orge ou de blé fermenté, et qui ressemble à du vin. Les plus voisins de la frontière ont même du vin qu'ils achètent. Leurs aliments sont simples, des fruits champêtres, de la venaison fraîche, ou du lait caillé. Ils n'ont pas besoin de tous nos apprêts, de tous nos raffinements pour apaiser leur faim. A l'égard de la soif, ils ne sont pas aussi réservés. Si l'on favorise leur penchant, en leur donnant tout ce qu'ils demandent, on les vaincra par leurs vices autant que par les armes.

XXIV. Ils n'ont qu'un genre de spectacles, toujours le même dans toutes leurs assemblées. Des jeunes gens, exercés à ce jeu, sautent nus au milieu de glaives et de framées menaçantes. L'habitude a produit l'adresse, et après l'adresse, la grâce. Cependant il n'y entre aucune vue d'intérêt ni de récompense ; l'unique prix d'un divertissement si périlleux, c'est le plaisir des spectateurs. Ils font

Ergo mens omnium,
detecta et nuda,
retractatur die postera,
et ratio
utriusque temporis
est salva :
deliberant
dum nesciunt fingere ;
constituunt
dum non possunt errare.
XXIII. Humor potui
ex hordeo aut frumento,
corruptus
in quamdam similitudinem
vini.
Proximi ripæ
mercantur et vinum.
Cibi simplices :
poma agrestia,
fera recens
aut lac concretum.
Expellunt famem
sine apparatu,
sine blandimentis.
Temperantia non eadem
adversus sitim.
Si indulseris ebrietati
suggerendo
quantum concupiscunt,
vincentur vitiis
haud minus facile
quam armis.
XXIV. Unum genus
spectaculorum
atque idem in omni cœtu.
Juvenes nudi,
quibus id est ludicrum,
se jaciunt saltu
inter gladios
atque frameas infestas.
Exercitatio paravit artem,
ars decorem,
non tamen
in quæstum aut mercedem :
quamvis est pretium
lasciviæ audacis,
voluptas spectantium.

Ainsi donc l'intention de tous,
découverte et nue,
est remaniée le jour suivant,
et la justification
de l'un et de l'autre temps
est sauve :
ils délibèrent
pendant qu'ils ne savent pas feindre;
ils décident
pendant qu'ils ne peuvent pas se tromper.
XXIII. *Leur* liqueur à boire
est faite d'orge ou de froment,
fermentée
jusqu'à une certaine ressemblance
du (avec le) vin.
Les plus proches de la rive *du Rhin*
achètent aussi du vin.
Leurs aliments *sont* simples :
ce sont des fruits sauvages,
de la venaison fraîche
ou du lait caillé.
Ils chassent la faim
sans apprêt,
sans raffinements.
Leur sobriété n'*est* pas la même
contre la soif.
Si vous favorisez l'ivresse
en *leur* fournissant
autant qu'ils convoitent,
ils seront vaincus par *leurs* vices
non moins facilement
que par *vos* armes.
XXIV. Un-seul genre
de spectacles *est à eux*
et le-même dans toute réunion.
Des jeunes-gens nus,
pour lesquels cela est un jeu,
se jettent par un saut (en sautant)
au milieu de glaives
et de framées menaçantes.
L'exercice a produit l'adresse
l'adresse *a produit* la grâce,
ce n'*est* pas cependant
en vue d'un gain ou d'une récompense:
toutefois il est un prix
de *ce* jeu hardi,
à savoir le plaisir des spectateurs.

mirere, sobrii inter seria [1] exercent, tanta lucrandi perdendive temeritate, ut, quum omnia defecerunt, extremo ac novissimo jactu de libertate et de corpore contendant. Victus voluntariam servitutem adit : quamvis junior, quamvis robustior, alligari se ac venire patitur. Ea est in re prava pervicacia : ipsi fidem vocant. Servos conditionis hujus per commercia tradunt, ut se quoque pudore victoriæ exsolvant.

XXV. Ceteris servis, non in nostrum morem descriptis per familiam ministeriis, utuntur. Suam quisque sedem, suos penates regit. Frumenti modum dominus, aut pecoris, aut vestis, ut colono, injungit : et servus hactenus paret. Cetera domus officia uxor ac liberi exsequuntur. Verberare servum, ac vinculis et opere coercere, rarum. Occidere solent, non disciplina et

du jeu de dés, chose étonnante, même à jeun, une occupation sérieuse ; mais ils y mettent tant de passion pour perdre ou pour gagner, que, lorsqu'ils ont tout perdu, pour dernière ressource et sur un dernier coup, ils jouent leur liberté et leur personne. Le perdant va au-devant d'un esclavage volontaire : fût-il le plus jeune ou le plus fort, il se laissera lier et vendre sans résistance. Tel est leur persévérance dans un engagement insensé ; ils l'appellent honneur. Ces sortes d'esclaves, ils s'en défont par le commerce, comme pour se dépouiller également de la honte d'une telle victoire.

XXV. Les esclaves ne sont pas classés, comme chez nous, d'après les emplois qu'ils exercent. Chacun a son habitation, ses pénates, qu'il conduit comme il l'entend. Le maître lui impose une certaine redevance en blé, en troupeaux ou en fourrures, et là se borne toute la servitude. Le service de la maison regarde la femme et les enfants. Il est rare qu'ils battent un esclave, et qu'ils lui infligent la prison ou des travaux extraordinaires. S'il leur arrive de le tuer, ce n'est point par châtiment et pour l'exemple, mais par emportement et par

Sobrii exercent	A-jeun ils pratiquent [sérieuse)
inter seria	parmi les *affaires* sérieuses (comme affaire
aleam,	le jeu-de-hasard,
quod mirere,	*chose* dont vous pourriez vous étonner,
tanta temeritate	avec une si grande fureur
lucrandi perdendive,	de gagner ou de perdre,
ut, quum omnia defecerunt,	que, lorsque tout *leur* a manqué,
jactu extremo ac novissimo,	dans un coup suprême et dernier,
contendant de libertate	ils courent-risque de *leur* liberté
et corpore.	et de *leur* corps.
Victus adit	Le vaincu (perdant) va-au-devant
servitutem voluntariam :	d'une servitude volontaire :
quamvis junior,	quand-même *il serait* plus jeune,
quamvis robustior,	quand-même plus robuste,
patitur se alligari	il souffre lui être lié
ac venire.	et être vendu.
Ea est pervicacia	Telle est *leur* obstination
in re prava :	dans un engagement coupable :
ipsi vocant fidem.	eux-mêmes *l*'appellent bonne-foi.
Tradunt per commercia	Ils livrent par le commerce
servos hujus conditionis,	les esclaves de ce genre,
ut se exsolvant quoque	pour qu'ils se délivrent également
pudore victoriæ.	de la honte d'une *pareille* victoire.
XXV. Utuntur	XXV. Ils se servent
ceteris servis,	du reste des esclaves,
ministeriis	les emplois
non descriptis per familiam	n'étant pas répartis dans le domestique
in nostrum morem.	à notre manière.
Quisque regit suam sedem,	Chacun gouverne sa demeure,
suos penates.	ses pénates.
Dominus injungit	Le maître impose *à l'esclave*
modum frumenti,	une quantité de froment,
aut pecoris, aut vestis,	ou de bétail, ou de vêtements,
ut colono :	comme à un fermier :
et servus	et l'esclave
paret hactenus.	obéit jusque-là (son obéissance s'arrête là).
Uxor ac liberi	L'épouse et les enfants
exsequuntur cetera officia	s'acquittent des autres soins
domus.	de la maison.
Verberare servum,	Frapper un esclave,
ac coercere vinculis	et *le* punir par les fers
et opere,	et par le travail,
rarum.	*est* rare.
Solent	Ils ont-coutume (il leur arrive)
occidere,	de tuer *un esclave*,
non disciplina	non par principe
et severitate,	et par sévérité

severitate, sed impetu et ira, ut inimicum, nisi quod impune. Libertini non multum supra servos sunt, raro aliquod momentum in domo, nunquam in civitate, exceptis duntaxat iis gentibus quæ regnantur[1]. Ibi enim et super ingenuos et super nobiles ascendunt; apud ceteros impares libertini libertatis argumentum sunt.

XXVI. Fœnus agitare et in usuras extendere[2], ignotum, ideoque magis servatur[3], quam si vetitum esset. Agri, pro numero cultorum, ab universis per vices occupantur, quos mox inter se secundum dignationem partiuntur · facilitatem partiendi camporum spatia præstant. Arva per annos mutant, et superest ager : nec enim cum ubertate et amplitudine soli labore contendunt, ut pomaria conserant, et prata separent, et hortos rigent : sola terræ seges imperatur. Unde annum quo–

colère, comme ils tueraient un ennemi, à cela près qu'ils le font impunément. Les affranchis ne sont guère au-dessus des esclaves. Ils ont rarement quelque influence dans la maison, aucune dans l'État, excepté seulement chez les peuples qui sont gouvernés par des rois. Là, en effet, ils s'élèvent au-dessus des hommes libres, au-dessus des nobles; partout ailleurs, l'abaissement des affranchis est une preuve de liberté.

XXVI. Le prêt à intérêt, et surtout à intérêt composé, leur est inconnu; ignorance plus sûre que ne le serait la défense des lois. Les terres sont occupées successivement par toutes les peuplades, en raison du nombre des bras; ensuite ils les subdivisent entre eux d'après le rang. L'étendue de leur pays facilite ces partages. Ils changent de terre tous les ans, et ils en ont de reste; car ils ne luttent pas à force d'art avec la fertilité et l'étendue de leur sol pour planter des vergers, enclore des prairies et arroser des jardins. Ils ne demandent à la terre que des moissons. Aussi ne partagent-ils même

sed impetu et ira,
ut inimicum,
nisi quod impune.
Libertini
non sunt multum
supra servos,
raro aliquod momentum
in domo,
nunquam in civitate,
iis gentibus duntaxat
exceptis,
quæ regnantur.
Ibi enim
ascendunt
et super ingenuos
et super nobiles;
apud ceteros
libertini impares
sunt argumentum
libertatis.

XXVI. Agitare fœnus
et extendere in usuras,
ignotum,
ideoque
servatur magis
quam si esset vetitum.
Agri occupantur per vices
ab universis,
pro numero cultorum,
quos mox
partiuntur inter se
secundum dignationem:
spatia camporum
præstant facilitatem
partiendi.
Mutant arva per annos,
et ager superest:
nec enim contendunt
cum ubertate
et amplitudine soli,
ut conserant pomaria,
et separent prata,
et rigent hortos:
sola seges
imperatur terræ.
Unde
digerunt

mais par emportement et par colère,
comme *ils tueraient* un ennemi,
excepté que *c'est* impunément.
Les affranchis
ne sont pas beaucoup
au-dessus des esclaves,
rarement *ils ont* quelque importance
dans la famille,
jamais dans l'Etat,
ces nations-là seulement
étant exceptées,
qui sont-gouvernées-par-des-rois.
Là en effet (chez ces nations-là)
les affranchis montent
et au-dessus des hommes-libres
et au-dessus des nobles;
chez tous-les-autres *peuples*
des affranchis inégaux (inférieurs)
sont une preuve
de liberté.

XXVI. Faire l'usure
et *l'*étendre jusqu'à l'intérêt *de l'usure*,
est inconnu *chez les Germains*,
et pour-cette-raison
est observé plus
que si *cela* était défendu. [à tour)
Les champs sont occupés par tours (tour
par tous (toute une tribu),
selon le nombre des cultivateurs,
lesquels *champs* ensuite
ils partagent entre eux
selon le rang:
leurs grandes étendues de terrain
donnent la facilité
de partager.
Ils changent de champs par (tous les) ans,
et la terre est-de-reste:
car ils ne luttent pas
avec la fertilité
et *avec* la grandeur du sol,
pour qu'ils plantent des vergers,
et divisent des prairies,
et arrosent des jardins:
la seule moisson (le blé seul)
est commandée à la terre.
D'où (c'est ce qui fait que)
ils divisent

que ipsum non in totidem digerunt species : hiems et ver et æstas intellectum ac vocabula habent ; autumni perinde nomen ac bona ignorantur.

XXVII. Funerum nulla ambitio : id solum observatur, ut corpora clarorum virorum certis lignis crementur. Struem rogi nec vestibus nec odoribus cumulant : sua cuique arma, quorumdam igni et equus adjicitur. Sepulcrum cespes erigit : monumentorum arduum et operosum honorem, ut gravem defunctis, aspernantur. Lamenta ac lacrimas cito, dolorem et tristitiam tarde ponunt. Feminis lugere honestum est ; viris meminisse. Hæc in commune de omnium Germanorum origine ac moribus accepimus ; nunc singularum gentium instituta ritusque quatenus differant, quæ nationes e Germania in Gallias commigraverint, expediam.

XXVIII. Validiores olim Gallorum res fuisse, summus auctorum [1], divus Julius tradit : eoque credibile est, etiam Gallos

pas l'année en autant de saisons que nous. L'hiver, le printemps et l'été ont un sens et des noms dans leur langue ; le nom de l'automne leur est aussi inconnu que ses présents.

XXVII. Point de faste dans les funérailles ; seulement ils observent de brûler avec de certains bois le corps des hommes illustres. Ils n'entassent sur le bûcher ni vêtements ni parfums. Les armes du mort, quelquefois son cheval, voilà tout ce qu'on brûle avec lui. Le tombeau est de simple gazon. Quant à tous ces magnifiques et dispendieux monuments de l'orgueil, ils les dédaignent ; les morts, disent-ils, en seraient accablés. Ils pleurent et se lamentent peu de jours, ils s'affligent et regrettent longtemps. Aux femmes conviennent les pleurs ; aux hommes, les regrets. Voilà ce que j'ai appris touchant l'origine et les mœurs de tous les Germains en général. Maintenant je vais marquer les différences qui se trouvent dans la constitution et dans les usages de chaque peuple en particulier, et dire quels sont ceux qui ont passé de la Germanie dans les Gaules.

XXVIII. Jules César, et c'est la meilleure autorité, rapporte que les Gaulois avaient jadis la prépondérance sur les Germains. Ainsi

annum quoque ipsum	aussi l'année elle-même [*nous*
non in totidem species :	non en autant d'espèces (de saisons) *que*
hiems et ver et æstas	l'hiver et le printemps et l'été
habent intellectum	ont une signification
et vocabula;	et des noms *dans la langue;*
nomen ac bona autumni	le nom et les bienfaits de l'automne
ignorantur perinde.	sont ignorés également.
XXVII. Nulla ambitio	XXVII. *Il n'y a* aucun faste
funerum :	des (dans les) funérailles :
id solum observatur,	cela seul est observé,
ut corpora	que les corps
virorum clarorum	des guerriers renommés
crementur lignis certis.	soient brûlés avec des bois particuliers.
Cumulant struem rogi	Ils *ne* comblent l'échafaudage du bûcher
nec vestibus nec odoribus :	ni par des vêtements ni par des odeurs :
sua arma cuique,	ses armes *sont laissées* à chacun,
et equus quorumdam	même le cheval de certains *guerriers*
adjicitur igni.	est ajouté au feu.
Cespes erigit sepulcrum :	Un gazon élève le tombeau :
aspernantur honorem	ils dédaignent l'honneur
arduum et operosum	élevé et fait-avec-peine
monumentorum,	des monuments,
ut gravem defunctis.	comme lourd pour les morts.
Ponunt cito	Ils déposent tôt
lamenta ac lacrimas,	les lamentations et les larmes,
tarde dolorem ac tristitiam.	tard la douleur et la tristesse.
Feminis est honestum	*C'est* pour les femmes *qu'*il est honorable
lugere;	de pleurer;
viris meminisse.	pour les hommes, de se souvenir.
Accepimus hæc	Nous avons appris ces *faits*
in commune	en général
de origine	sur l'origine
omnium Germanorum;	de tous les Germains;
expediam nunc	je vais-débrouiller maintenant
quatenus	jusqu'à-quel-point
instituta ritusque	les institutions et les coutumes
singularum gentium	de chaque nation
differant,	diffèrent,
quæ nationes	*et* quelles tribus
commigraverint	ont passé
e Germania in Gallias.	de la Germanie dans les Gaules.
XXVIII. Summus	XXVIII. La plus grande
auctorum,	des autorités,
divus Julius	le divin Jules *César*
tradit res Gallorum	raconte les affaires des Gaulois
fuisse olim validiores :	avoir été jadis plus puissantes :
eoque est credibile	et par là il est croyable

in Germaniam transgressos. Quantulum enim amnis[1] obstabat, quominus, ut quæque gens evaluerat, occuparet permutaretque sedes promiscuas adhuc et nulla regnorum potentia divisas? Igitur inter Hercyniam silvam[2], Rhenumque et Mœnum amnes, Helvetii, ulteriora Boii, Gallica utraque gens, tenuere. Manet adhuc *Boiemi* nomen, significatque loci veterem memoriam, quamvis mutatis cultoribus. Sed utrum Aravisci in Pannoniam ab Osis, Germanorum natione, an Osi ab Araviscis in Germaniam commigraverint, quum eodem adhuc sermone, institutis, moribus utantur, incertum est; quia, pari olim inopia ac libertate, eadem utriusque ripæ bona malaque erant. Treveri et Nervii[3] circa affectationem Germanicæ ori-

il est croyable que de leur côté aussi ils ont passé en Germanie. En effet, une simple rivière pouvait-elle empêcher ces peuples, toutes les fois qu'ils étaient les plus forts, de changer de demeure, et d'aller occuper des terrains encore vagues, et qu'aucune puissance n'avait circonscrits dans des limites? C'est ainsi qu'entre la forêt Hercynienne, le Rhin et le Mein, s'établirent deux nations gauloises, les Helvétiens et ensuite les Boïes. Le nom de Bohême subsiste encore aujourd'hui et rappelle le souvenir de leur séjour, quoique depuis la Bohême ait changé d'habitants. Mais les Aravisques de Pannonie viennent ils des Oses, peuplade germaine, ou bien les Oses descendent-ils des Aravisques? C'est ce qu'il est malaisé de savoir, vu que les deux nations ont encore la même langue, les mêmes usages, les mêmes mœurs, et qu'autrefois, également pauvres, également libres, elles trouvaient sur l'une ou l'autre rive mêmes biens et mêmes maux. Les Trévires et les Nerviens sont les premiers à se dire issus des Germains, comme s'ils voulaient, par l'honneur

Gallos etiam	les Gaulois aussi
transgressos	avoir passé
in Germaniam.	en Germanie.
Quantulum enim	Combien-peu en effet
amnis obstabat	le fleuve *du Rhin* était-obstacle
quominus,	à ce que,
ut quæque gens evaluerat,	selon que chaque nation l'avait emporté,
occuparet	elle occupât
permutaretque sedes	et changeât des emplacements
adhuc promiscuas	jusque-là vagues
et divisas	et *qui n'étaient* divisés
nulla potentia regnorum?	par aucune puissance de royaumes?
Igitur	Donc (c'est ainsi que)
inter silvam Hercyniam,	entre la forêt Hercynienne,
amnesque Rhenum	et les fleuves *du* Rhin
et Mœnum,	et *du* Mein,
Helvetii tenuere,	les Helvétiens occupèrent *des terres*,
Boii ulteriora,	*et* les Boïes *des lieux* plus éloignés,
gens Gallica utraque.	tribu gauloise l'une-et-l'autre.
Nomen Boiemi	Le nom *de* Bohêmes
manet adhuc,	subsiste encore,
significatque	et signifie
veterem memoriam loci,	un ancien souvenir de l'endroit,
quamvis cultoribus	quoique les habitants
mutatis.	ayant été changés.
Sed est incertum	Mais il est incertain
utrum Aravisci	si les Aravisques
commigraverint	ont émigré
in Pannoniam	en Pannonie
ab Osis,	*venant* des Oses,
natione Germanorum;	peuplade des Germains,
an Osi	ou-bien-si les Oses
in Germaniam	*ont émigré* en Germanie
ab Araviscis,	*venant* des Aravisques,
quum utantur adhuc	puisqu'ils emploient encore
eodem sermone,	le même langage,
institutis, moribus;	les *mêmes* lois, les *mêmes* coutumes;
quia olim	parce que *ces peuples étant* jadis
pari inopia ac libertate,	dans une pareille pauvreté et liberté,
bona malaque	les biens et les maux
utriusque ripæ	de l'une-et-l'autre rive *du Danube*
erant eadem.	étaient les mêmes.
Treveri ac Nervii	Les Trévires et les Nerviens
sunt ultro ambitiosi	sont d'eux-mêmes ambitieux
circa affectationem	à-l'-endroit-de la prétention
originis Germanicæ,	d'une (à une) origine germaine,
tanquam separentur	comme s'ils étaient séparés

ginis ultro ambitiosi sunt, tanquam per hanc gloriam sanguinis a similitudine et inertia Gallorum separentur. Ipsam Rheni ripam haud dubie Germanorum populi colunt, Vangiones, Triboci, Nemetes [1]. Ne Ubii [2] quidem, quanquam Romana colonia esse meruerint, ac libentius *Agrippinenses*, conditoris sui nomine, vocentur, origine erubescunt, transgressi olim, et experimento fidei super ipsam Rheni ripam collocati, ut arcerent, non ut custodirentur.

XXIX. Omnium harum gentium virtute præcipui, Batavi [3] non multum ex ripa, sed insulam Rheni amnis colunt, Cattorum quondam populus, et seditione domestica in eas sedes transgressus, in quibus pars Romani imperii fierent. Manet honos et antiquæ societatis insigne : nam nec tributis contemnuntur, nec publicanus atterit ; exempti oneribus et collationibus, et tantum in usum prœliorum sepositi, velut tela atque arma, bellis reservantur. Est in eodem obsequio et Mattiaco-

de cette descendance, échapper au reproche de lâcheté que l'on fait aux Gaulois. La rive même du Rhin est habitée par des peuples évidemment Germains, les Vangions, les Triboques, les Némètes. Les Ubiens mêmes, quoiqu'ils aient mérité d'être une colonie romaine et qu'ils s'appellent plus volontiers Agrippiniens, du nom de leur fondatrice, ne rougissent pas de cette origine : leur émigration est déjà ancienne ; une fois sûrs de leur fidélité, nous les plaçâmes sur la rive même du fleuve, moins pour les surveiller que pour nous en faire des défenseurs.

XXIX. Entre tous ces peuples, les premiers par la valeur, ce sont les Bataves ; ils ne s'étendent pas beaucoup le long du Rhin ; ils en occupent une île. C'était jadis une tribu des Cattes, que des dissensions domestiques forcèrent de passer dans ce pays où ils font aujourd'hui partie de l'empire. Ils ont encore de nos jours tous les honneurs et toutes les distinctions d'un ancien allié : ils ne sont ni avilis par les impôts, ni écrasés par les publicains. Exempts de charges et de contributions, et uniquement réservés pour les combats, on les ménage, comme des javelots ou des cuirasses. C'est aux mêmes conditions que nous obéissent les Mattiaques. Car la

per hanc gloriam sanguinis	par cette gloire du sang (de l'origine)
a similitudine	de la ressemblance
et inertia Gallorum.	et de la lâcheté des Gaulois.
Populi Germanorum	Des peuples des Germains
haud dubie	non douteusement (sans aucun doute)
colunt ripam ipsam Rheni,	habitent la rive même du Rhin,
Vangiones,	*ce sont* les Vangions,
Triboci, Nemetes.	les Triboques, les Némètes.
Ubii quidem,	Les Ubiens même,
quanquam meruerint	quoiqu'ils aient mérité
esse colonia Romana,	d'être colonie romaine,
ac vocentur libentius	et qu'ils s'appellent plus volontiers
Agrippinenses,	Agrippiniens,
nomine sui conditoris,	du nom de leur fondateur,
non erubescunt	ne rougissent pas
origine,	de *leur* origine *germaine*,
transgressi olim,	ayant passé *le Rhin* autrefois,
et collocati	et ayant été placés
experimento fidei	d'après l'épreuve de *leur* fidélité
super ripam ipsam Rheni,	sur la rive même du Rhin,
ut arcerent,	afin qu'ils éloignassent *l'ennemi*,
non ut custodirentur.	non afin qu'ils fussent surveillés.
XXIX. Præcipui virtute	XXIX. Les premiers par le courage
omnium harum gentium,	de toutes ces nations,
Batavi	les Bataves
colunt non multum ex ripa,	habitent non beaucoup en-deçà-de la rive,
sed insulam amnis Rheni,	mais une île du fleuve *du* Rhin,
quondam populus	*c'était* jadis une peuplade
Cattorum	des Cattes
et transgressus	et *elle était* passée
seditione domestica	par suite d'une sédition domestique
in eas sedes,	dans ces pays *qu'elle occupe*,
in quibus fierent	dans lesquels *les Bataves* devaient devenir
pars imperii Romani.	partie de l'empire romain.
Honos et insigne	Un honneur et une marque
antiquæ societatis	de *leur* ancienne alliance
manet :	subsiste *encore :*
nam nec contemnuntur	car et ils ne sont pas flétris
tributis,	par des impôts,
nec publicanus atterit ;	et le publicain ne *les* écrase pas ;
exempti oneribus	exempts de charges
et collationibus,	et de contributions,
et sepositi tantum	et mis-en-réserve seulement
in usum prœliorum,	pour l'usage des combats,
reservantur bellis,	ils sont gardés pour les guerres,
velut tela atque arma.	comme des traits et des armes.
Et gens Mattiacorum	Egalement la nation des Mattiaques

rum [1] gens. Protulit enim magnitudo populi Romani ultra Rhenum, ultraque veteres terminos, imperii reverentiam. Ita sede finibusque in sua ripa, mente animoque nobiscum agunt, cetera similes Batavis, nisi quod ipso adhuc terræ suæ solo et cœlo acrius animantur. Non numeraverim inter Germaniæ populos, quanquam trans Rhenum Danubiumque consederint, eos qui Decumates agros [2] exercent. Levissimus quisque Gallorum, et inopia audax, dubiæ possessionis solum occupavere. Mox, limite acto promotisque præsidiis, sinus [3] imperii et pars provinciæ habentur.

XXX. Ultra hos Catti [4] initium sedis ab Hercynio saltu inchoant, non ita effusis ac palustribus locis, ut ceteræ civitates in quas Germania patescit : durant siquidem colles paulatimque rarescunt; et Cattos suos saltus Hercynius prosequitur

grandeur du peuple romain a propagé au delà du Rhin et de nos anciennes limites le respect de sa puissance. Germains par le territoire qu'ils occupent, les Mattiaques sont Romains de cœur et d'affection ; du reste semblables aux Bataves, excepté que cet air et ce sol natal exaltent plus encore leur courage. Je ne compterai pas, au nombre des peuples de la Germanie, ceux qui habitent les terres décumates, quoique ce pays s'étende au delà du Rhin et du Danube. Ce furent des aventuriers gaulois, poussés par l'inconstance, qui vinrent former cet établissement hasardeux. Mais aujourd'hui que nous avons reculé nos limites et porté nos garnisons plus avant, ce pays, enclos dans les limites de l'empire, fait partie d'une de nos provinces.

XXX. Immédiatement après sont les Cattes. Leur pays commence avec la forêt Hercynienne; il est moins plat, moins marécageux que les autres régions qu'embrasse la Germanie. On y voit même une chaîne continue de coteaux qui s'éclaircissent insensiblement; la forêt Hercynienne suit constamment les Cattes, et ne les abandonne

est in eodem obsequio.	est dans la même dépendance.
Magnitudo enim	En effet la grandeur
populi Romani	du peuple romain
protulit ultra Rhenum	a étendu au delà du Rhin
ultraque veteres terminos	et au delà de *ses* anciennes frontières
reverentiam imperii.	le respect de *son* pouvoir.
Ita sede finibusque	Ainsi par la demeure et les frontières
agunt in sua ripa,	ils habitent sur leur rive,
mente animoque	par le cœur et l'âme
nobiscum,	*ils habitent* avec nous,
similes cetera Batavis,	semblables du reste aux Bataves,
nisi quod	si ce n'est que
animantur	ils sont aiguillonnés
adhuc acrius	encore plus vivement
solo ipso et cœlo	par le sol même et le climat
suæ terræ.	de leur terre.
Non numeraverim	Je n'aurai pas compté (ne compterai pas)
inter populos Germaniæ,	parmi les peuples de la Germanie,
quanquam consederint	quoiqu'ils se soient établis
trans Rhenum	au delà du Rhin
Danubiumque,	et du Danube,
eos qui exercent	ceux qui travaillent (labourent)
agros Decumates.	les terres Décumates. [constants)
Quisque levissimus	Tout *homme* très-inconstant (les plus in-
Gallorum	des Gaulois [sère,
et audax inopia,	et *tout Gaulois rendu* audacieux par la mi-
occupavere solum	occupèrent *ce* sol
possessionis dubiæ.	d'une possession douteuse. [*avant*,
Mox limite acto,	Bientôt la limite ayant été poussée *en*
præsidiisque promotis,	et les postes ayant été portés-en-avant,
habentur	ils sont regardés-comme
sinus imperii	dernière-limite de l'empire
et pars provinciæ.	et partie de province.
XXX. Ultra hos	XXX. Au delà de ceux-ci
Catti inchoant	les Cattes font-partir
initium sedis	le commencement de *leur* emplacement
ab saltu Hercynio,	de la forêt Hercynienne, [verts
locis non ita effusis	les lieux n'étant pas ainsi (aussi) décou-
ac palustribus,	et *aussi* marécageux,
ut ceteræ civitates,	comme (que) les autres cités,
in quas	dans lesquelles
Germania patescit :	la Germanie se développe :
siquidem colles durant	en effet les collines continuent
rarescuntque paulatim ;	et s'éclaircissent insensiblement;
et saltus Hercynius	et la forêt Hercynienne
prosequitur	suit-jusqu'au-bout
atque deponit simul	et quitte *au bout* de même

simul atque deponit[1]. Duriora genti corpora, stricti artus, minax vultus, et major animi vigor. Multum, ut inter Germanos, rationis ac solertiæ; præponere electos, audire præpositos, nosse ordines, intelligere occasiones, differre impetus, disponere diem, vallare noctem, fortunam inter dubia, virtutem inter certa numerare : quodque rarissimum nec nisi ratione disciplinæ concessum, plus reponere in duce quam in exercitu. Omne robur in pedite, quem super arma ferramentis quoque et copiis onerant. Alios ad prœlium ire videas, Cattos ad bellum : rari excursus et fortuita pugna. Equestrium sane virium id proprium, cito parare victoriam, cito cedere. Velocitas juxta formidinem, cunctatio propior constantiæ est.

XXXI. Et aliis Germanorum populis usurpatum rara et privata cujusque audentia, apud Cattos in consensum vertit, ut

qu'à leurs dernières limites. Ils ont un corps robuste, des membres nerveux, l'air menaçant et une grande vigueur d'âme. Pour des Germains, ils ont beaucoup d'intelligence et de finesse; ils savent se choisir des chefs, écouter ceux qu'ils ont choisis, garder leur rang, saisir une occasion, différer une attaque, faire des dispositions le jour, prendre des précautions la nuit, attendre peu de la fortune, tout de la valeur, et, ce qui est fort rare et ne peut être que le fruit de la discipline, compter plus sur un général que sur toute une armée. Toute leur force est en infanterie, et chaque fantassin, outre ses armes, se charge encore d'outils et de vivres. Les autres Germains se battent; il n'y a que les Cattes qui fassent la guerre; ils évitent les excursions et les attaques fortuites. Au fond, c'est plutôt à la cavalerie de chercher une prompte victoire, une prompte retraite. La précipitation ressemble à la crainte; un peu de lenteur a mieux l'air de l'assurance.

XXXI. Il y a un usage qui, chez les autres nations germaniques, est particulier à un très-petit nombre de braves, et, chez les Cattes, est général : c'est qu'ils laissent croître leur barbe et leurs cheveux dès

suos Cattos.	ses Cattes.
Genti corpora duriora,	A *cette* nation *sont* des corps plus robustes,
artus stricti,	des membres ramassés,
vultus minax,	un visage menaçant,
et major vigor animi.	et une plus grande vigueur d'âme.
Multum rationis et solertiæ	Beaucoup d'intelligence et de finesse
ut inter Germanos;	en tant que entre (pour des) Germains;
præponere electos,	*ils savent* mettre-à-leur-tête des *chefs* choisis,
audire præpositos,	écouter ceux qui sont mis-à-leur-tête,
nosse ordines,	connaître (garder) *leurs* rangs,
intelligere occasiones,	comprendre les occasions,
differre impetus,	différer les attaques,
disponere diem,	arranger le jour (profiter du jour),
vallare noctem,	fortifier la nuit (se retrancher la nuit),
numerare fortunam	compter la fortune
inter dubia,	parmi les choses douteuses,
virtutem inter certa :	le courage parmi les choses certaines :
quodque rarissimum	et ce qui *est* très-rare
nec concessum	et n'*est* accordé
nisi ratione disciplinæ,	que par la méthode de la discipline,
reponere in duce	*ils savent* mettre dans un général
plus quam in exercitu.	plus *de confiance* que dans une armée.
Omne robur in pedite,	Toute *leur* force *est* dans le fantassin,
quem onerant super arma	qu'ils chargent outre *ses* armes
ferramentis quoque	d'outils-en-fer aussi
et copiis.	et de provisions.
Videas alios	Vous pourriez voir d'autres *Germains*
ire ad prœlium,	aller au combat,
Cattes ad bellum :	*vous verrez* les Cattes *aller* à la guerre :
excursus rari	les excursions *sont* rares
et pugna fortuita.	et le combat fortuit *est rare*.
Sane id proprium	Assurément c'*est* le propre
virium equestrium,	de forces équestres,
parare victoriam cito,	de conquérir la victoire vite,
cedere cito.	de se retirer vite.
Velocitas	La vitesse
juxta formidinem,	*est* près-de la peur,
cunctatio est propior	la lenteur est plus proche de (ressemble
constantiæ.	l'assurance. [plus à)
XXXI. Usurpatum	XXXI. Un *usage* adopté
et aliis populis	aussi par d'autres tribus
Germanorum	des Germains
audentia rara et privata	par la hardiesse rare et particulière
cujusque,	de chacun,
vertit in consensum	a passé dans le consentement-général
apud Cattos,	chez les Cattes,
submittere crinem	*c'est de* laisser-croître *leurs* cheveux

primum adoleverint, crinem barbamque submittere, nec, nisi hoste cæso, exuere votivum obligatumque virtuti oris habitum. Super sanguinem et spolia revelant frontem, seque tum demum pretia nascendi retulisse, dignosque patria ac parentibus ferunt. Ignavis et imbellibus manet squalor. Fortissimus quisque ferreum insuper annulum [1] (ignominiosum id genti) velut vinculum gestat, donec se cæde hostis absolvat. Plurimis Cattorum hic placet habitus. Jamque canent insignes et hostibus simul suisque monstrati : omnium penes hos initia pugnarum : hæc prima semper acies, visu nova ; nam ne in pace quidem vultu mitiore mansuescunt. Nulli domus, aut ager, aut aliqua cura : prout ad quemque venere, aluntur, prodigi alieni, contemptores sui, donec exsanguis senectus tam duræ virtuti impares faciat.

XXXII. Proximi Cattis, certum jam [2] alveo Rhenum, quique

l'adolescence, et que, fidèles à un vœu qui les enchaîne à la valeur, ils ne les coupent qu'après avoir tué un ennemi. C'est sur le sang et sur les dépouilles qu'ils éclaircissent leur front ; alors seulement ils prétendent avoir payé le prix de leur naissance, et être dignes de leur patrie et de leurs pères. Les lâches et les efféminés restent dans cet état toute leur vie. Les plus braves prennent en outre un anneau de fer, ce qui est chez eux le signe de l'ignominie, et ils le portent comme une chaîne jusqu'à ce qu'ils s'en délivrent par la mort d'un ennemi. Beaucoup de Cattes adoptent cet usage, et on les voit blanchir avec ces chaînes glorieuses qui les désignent et à leurs ennemis et à leurs concitoyens. Dans toutes les batailles, c'est à eux qu'il appartient de commencer l'attaque ; ce sont eux qui forment la première ligne, et leur aspect est effrayant. Dans la paix même ces visages féroces ne s'adoucissent point. Aucun de ces guerriers n'a ni maison, ni terre, ni soin de quoi que ce soit : ils vont se nourrir chez le premier venu, prodigues du bien d'autrui, insoucieux du leur, jusqu'à ce que la froide vieillesse vienne leur interdire une vertu trop dure pour cet âge.

XXXII. Tout près des Cattes sont les Usipiens et les Tenctères ; ils

barbamque,	et *leur* barbe,
ut primum adoleverint	dès-que d'abord ils sont-adultes,
nec exuere,	et de ne pas dépouiller,
nisi hoste cæso,	sinon un ennemi ayant été tué,
habitum oris votivum	*cette* tenue du visage résultat-d'un-vœu
obligatumque virtuti.	et engagée au courage.
Revelant frontem	Ils découvrent *leur* front
super sanguinem et spolia,	sur le sang et les dépouilles,
feruntque	et ils prétendent [ment
se retulisse tum demum	eux avoir rapporté (acquitté) alors seule-
pretia nascendi,	le prix de naître (de leur naissance),
dignosque patria	et *être* dignes de *leur* patrie
ac parentibus.	et de *leurs* pères.
Squalor manet	*Cet* aspect-hideux reste
ignavis et imbellibus.	aux *hommes* sans-courage et lâches.
Quisque fortissimus	Chaque *guerrier* très-valeureux
gestat insuper	porte en outre
annulum ferreum	un anneau de-fer
(id ignominiosum genti)	(c'*est un signe* honteux pour *cette* nation)
velut vinculum,	comme une chaîne,
donec se absolvat	jusqu'à ce qu'il s'*en* délivre
cæde hostis.	par la mort d'un ennemi.
Hic habitus	Cet extérieur
placet plurimis Cattorum.	plaît à la plupart des Cattes.
Jamque canent insignes	Et plus-tard ils blanchissent glorieux
et monstrati hostibus	et désignés aux ennemis
simul suisque :	en même temps et à leurs *concitoyens* :
initia omnium pugnarum	les commencements de tous les combats
penes hos :	*sont* au pouvoir d'eux :
hæc acies semper prima,	cette ligne *est* toujours la première,
nova visu;	nouvelle (étonnante) à être vue;
nam ne in pace quidem	car pas même dans la paix
mansuescunt	ils ne s'adoucissent
vultu mitiore.	par un air plus calme.
Domus, aut ager,	Une maison, ou une terre,
aut aliqua cura	ou quelque soin
nulli :	*n'est* à aucun *de ces guerriers* :
prout venere	selon qu'ils sont venus
ad quemque,	chez n'importe-qui,
aluntur,	ils *y* sont nourris,
prodigi alieni,	prodigues du *bien* d'autrui,
contemptores sui,	insoucieux du leur,
donec senectus exsanguis	jusqu'à-ce-que la vieillesse sans-vigueur
faciat impares	*les* fasse inégaux (trop faibles)
virtuti tam duræ.	à (pour) une vertu aussi dure.
XXXII. Proximi Cattis,	XXXII. Les plus proches des Cattes,
Usipii ac Tencteri	les Usipiens et les Tenctères

terminus esse sufficiat, Usipii ac Tencteri colunt. Tencteri, super solitum bellorum decus, equestris disciplinæ arte præcellunt; nec major apud Cattos peditum laus quam Tencteris equitum. Sic instituere majores, posteri imitantur. Hic lusus infantium, hæc juvenum æmulatio, perseverant senes : inter familiam et penates et jura successionum equi traduntur : excipit filius, non, ut cetera, maximus natu, sed prout ferox bello et melior.

XXXIII. Juxta Tencteros Bructeri olim occurrebant : nunc Chamavos et Angrivarios [1] immigrasse narratur, pulsis Bructeris ac penitus excisis, vicinarum consensu nationum, seu superbiæ odio, seu prædæ dulcedine, seu favore quodam erga nos deorum; nam ne spectaculo quidem prœlii invidere : super sexaginta millia non armis telisque Romanis, sed, quod magnificentius est, oblectationi oculisque ceciderunt. Maneat,

bordent le Rhin, dont le lit est encore assez fixe pour servir de barrière. Les Tenctères, outre le mérite ordinaire de la valeur, ont celui d'être excellents cavaliers ; et l'infanterie catte n'est pas plus estimée que la cavalerie tenctère. C'était la gloire des pères, c'est celle des descendants. L'équitation est l'amusement de l'enfance, la passion de la jeunesse, l'occupation même des vieillards. On lègue les chevaux comme on lègue les esclaves, la maison et les autres effets de succession : seulement, ce n'est pas l'aîné qui en hérite, comme pour le reste ; c'est le plus intrépide à la guerre et le meilleur cavalier.

XXXIII. A côté de ce peuple on trouvait autrefois les Bructères ; maintenant on dit que les Chamaves et les Angrivariens ont pris leur place, après qu'ils eurent, de concert avec les nations voisines, chassé et détruit entièrement les Bructères, soit en haine de leur orgueil, soit par appât du butin, soit par je ne sais quelle faveur des dieux envers nous ; car leur bonté nous ménagea jusqu'au plaisir de contempler ce combat ; plus de soixante mille hommes succombèrent, non par nos armes et sous nos soldats, mais, ce qui est bien plus beau,

colunt Rhenum	habitent *la partie du* Rhin
jam certum alveo,	encore fixe dans *son* lit,
quique sufficiat	et qui peut *encore*
esse terminus.	être une frontière.
Tencteri,	Les Tenctères,
super decus solitum	outre la gloire ordinaire
bellorum,	des guerres,
præcellunt	l'emportent
arte disciplinæ equestris ;	par l'art de la discipline équestre;
nec laus peditum	et la gloire des fantassins
major apud Cattos	n'*est* pas plus grande chez les Cattes
quam equitum	que *celle* des cavaliers
Tencteris.	pour les Tenctères.
Sic instituere majores,	Ainsi ont établi les ancêtres,
posteri imitantur.	les descendants *les* imitent.
Hic lusus infantium,	C'*est* le jeu des enfants,
hæc æmulatio juvenum,	c'*est* l'ambition des jeunes-gens,
senes perseverant :	les vieillards continuent :
equi traduntur	les chevaux sont livrés
inter familiam et penates	parmi le domestique et les pénates
et jura successionum :	et les droits de successions :
filius excipit,	un fils *les* reçoit,
non maximus natu,	non pas le plus grand par l'âge (l'aîné),
ut cetera,	comme *il reçoit* le reste,
sed prout ferox bello	mais selon qu'*un fils est* fier à la guerre
et melior.	et meilleur *que les autres*.
XXXIII. Juxta Tencteros	XXXIII. A côté des Tenctères
occurrebant olim Bructeri :	venaient jadis les Bructères :
nunc narratur	aujourd'hui il est raconté
Chamavos et Angrivarios	les Chamaves et les Angrivares
immigrasse,	avoir passé *dans ce pays*,
Bructeris pulsis	les Bructères ayant été chassés
ac excisis penitus,	et détruits totalement,
consensu	par une ligue
nationum vicinarum,	des nations voisines,
seu odio superbiæ,	soit par haine de *leur* orgueil,
seu dulcedine prædæ,	soit par appât du butin,
seu quodam favore deorum	soit par quelque faveur des dieux
erga nos ;	envers nous ;
nam ne invidere quidem	car ils ne *nous* ont pas même envié
spectaculo prœlii :	le spectacle du combat :
super sexaginta millia	plus-de soixante mille
ceciderunt	sont tombés
non armis	non par les armes
telisque Romanis,	et les traits romains,
sed,	mais,
quod est magnificentius,	ce qui est plus beau,

quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui : quando, urgentibus imperii fatis, nihil jam præstare fortuna majus potest quam hostium discordiam.

XXXIV. Angrivarios et Chamavos a tergo Dulgibini et Chasuari [1] cludunt, aliæque gentes haud perinde memoratæ. A fronte Frisii [2] excipiunt. Majoribus minoribusque Frisiis vocabulum est, ex modo virium : utræque nationes usque ad Oceanum Rheno prætexuntur, ambiuntque immensos insuper lacus, et Romanis classibus navigatos. Ipsum quin etiam Oceanum illa tentavimus; et superesse adhuc Herculis columnas [3] fama vulgavit, sive adiit Hercules, seu quidquid ubique magnificum est, in claritatem ejus referre consensimus. Nec defuit audentia Druso Germanico, sed obstitit Oceanus in se simul atque in Herculem inquiri. Mox nemo tentavit; sanctiusque ac reverentius visum de actis deorum credere quam scire.

pour notre plaisir et sous nos yeux. Puisse, à défaut d'affection pour nous, subsister éternellement dans le cœur des nations cette haine d'elles-mêmes ! puisque, pressés comme nous le sommes par les destinées de l'empire, tout ce que la fortune peut faire pour nous, c'est de livrer nos ennemis à la discorde.

XXXIV. Les Angrivariens et les Chamaves ont derrière eux les Dulgibins, les Chasuares et d'autres peuples moins connus qui les enferment. En face, ce sont les Frisons. Ceux-ci forment deux nations, les grands et les petits Frisons, ainsi nommés en raison de leurs forces. Ils s'étendent les uns et les autres le long du Rhin jusqu'à l'Océan, et autour de lacs immenses qui ont été traversés par les flottes romaines. C'est même par là que nous avons fait une excursion sur l'Océan, et la renommée a publié qu'il existait de ce côté des colonnes d'Hercule, soit qu'Hercule ait pénétré jusque là, ou que nous soyons convenus de rapporter à sa gloire tout ce qui s'est fait d'extraordinaire. Ce ne fut pas l'audace qui manqua à Drusus, mais l'Océan s'opposa aux recherches qu'on aurait pu faire sur Hercule et sur lui-même. Depuis ce temps, personne n'en a tenté de nouvelles, et l'on a trouvé plus respectueux et plus religieux de croire les merveilles des dieux que de les éclaircir.

oblectationi oculisque.
At certe odium sui,
si non amor nostri,
maneat, quæso,
duretque gentibus :
quando,
fatis imperii urgentibus,
fortuna potest jam
præstare nihil majus
quam discordiam hostium.
XXXIV. Dulgibini
et Chasuari
aliæque gentes
haud perinde memoratæ
cludunt a tergo
Angrivarios et Chamavos.
Frisii excipiunt a fronte.
Vocabulum est Frisiis
majoribus minoribusque,
ex modo virium :
utræque nationes
prætexuntur Rheno
usque ad Oceanum,
ambiuntque insuper
lacus immensos,
et navigatos
classibus Romanis.
Quin etiam tentavimus illa
Oceanum ipsum ;
et fama vulgavit
columnas Herculis
superesse adhuc,
sive Hercules adiit,
seu consensimus
referre in claritatem ejus
quidquid est magnificum
ubique.
Nec audentia defuit
Druso Germanico,
sed Oceanus obstitit
inquiri in se
simul atque in Herculem.
Mox nemo tentavit;
visumque
sanctius ac reverentius
credere quam scire
de actis deorum.

pour *notre* plaisir et pour *nos* yeux.
Que du moins la haine d'eux-mêmes,
sinon l'amour de nous,
reste, je *le* demande,
et demeure à *ces* nations :
puisque,
les destins de l'empire poussant-en-avant,
la fortune *ne* peut plus
nous donner rien de mieux
que la discorde des ennemis.
XXXIV. Les Dulgibins
et les Chasuares
et d'autres nations
non autant rappelées (connues)
ferment par derrière
les Angrivariens et les Chamaves.
Les Frisons *les* continuent par devant.
Le nom est aux Frisons
de plus grands et *de* plus petits,
d'après la mesure de *leurs* forces :
l'une-et-l'autre nation
sont bordées par le Rhin
jusqu'à l'Océan,
et entourent en outre
des lacs immenses,
et parcourus
par des flottes romaines.
Bien plus nous avons cherché par là
l'Océan même ;
et la renommée a publié
des colonnes d'Hercule
exister encore *dans ce pays*,
soit qu'Hercule *l'*ait visité,
ou que nous soyons-d'accord
de rapporter à la célébrité de lui
tout ce qui est magnifique
en-tous-lieux.
Et la hardiesse ne manqua pas
à Drusus Germanicus,
mais l'Océan empêcha
des-recherches-être-faites sur lui
en-même-temps et sur Hercule.
Depuis nul ne *le* tenta ;
et il parut
plus saint et plus respectueux
de croire que de savoir
touchant les œuvres des dieux.

XXXV. Hactenus in occidentem Germaniam novimus. In septentrionem ingenti flexu redit. Ac primo statim Chaucorum [1] gens, quanquam incipiat a Frisiis ac partem littoris occupet, omnium quas exposui gentium lateribus obtenditur, donec in Cattos usque sinuatur. Tam immensum terrarum spatium non tenent tantum Chauci, sed et implent : populus inter Germanos nobilissimus, quique magnitudinem suam malit justitia tueri; sine cupiditate, sine impotentia, quieti secretique, nulla provocant bella, nullis raptibus aut latrociniis populantur. Idque præcipuum virtutis ac virium argumentum est, quod, ut superiores agant, non per injurias assequuntur. Prompta tamen omnibus arma, ac, si res poscat, exercitus ; plurimum virorum equorumque ; et quiescentibus eadem fama.

XXXVI. In latere Chaucorum Cattorumque, Cherusci [2] nimiam ac marcentem diu pacem illacessiti nutrierunt; idque

XXXV. Nous ne connaissons jusqu'ici de la Germanie que l'occident ; pour remonter au nord, elle fait un grand détour. Et d'abord on rencontre le pays des Chauques. Bien qu'il commence aux Frisons, et qu'il occupe une partie du littoral, il borde néanmoins toutes les nations que je viens de nommer, et se replie jusqu'au pays des Cattes. Les Chauques possèdent cette immense étendue de terrain; disons mieux, ils la couvrent. C'est le plus noble peuple de la Germanie, le seul qui n'emploie que l'équité au soutien de sa grandeur. Sans le moindre esprit de cupidité, de domination, tranquilles et renfermés chez eux, ils ne provoquent aucune guerre, et n'exercent ni rapines ni brigandages; et, ce qui est une grande preuve de vertu ainsi que de puissance, ils conservent leur supériorité sans faire jamais d'injustice. Ils ont cependant leurs armes toujours prêtes, et au besoin une armée nombreuse. Ils abondent en hommes et en chevaux, et l'inaction n'ôte rien à leur renommée.

XXXVI. A côté des Chauques et des Cattes se trouvent les Chérusques : tranquilles, ils s'endormirent trop longtemps dans les dou-

XXXV. Novimus hactenus	XXXV. Nous connaissons jusqu'ici
Germaniam in occidentem.	la Germanie à l'occident.
Redit in septentrionem	Elle revient au nord
ingenti flexu.	par un grand détour.
Et primo statim	Et d'abord aussitôt
gens Chaucorum,	la nation des Chauques,
quanquam incipiat	quoiqu'elle commence
a Frisiis	aux Frisons
ac occupet partem littoris,	et qu'elle occupe une partie du rivage,
obtenditur lateribus	s'étend-sur les côtés
omnium gentium	de toutes les nations
quas exposui,	que j'ai exposées,
donec sinuetur	jusqu'à ce qu'elle se replie
usque in Cattos.	jusque vers les Cattes.
Chauci non tenent tantum,	Les Chauques n'occupent pas seulement,
sed et implent	mais aussi remplissent
spatium terrarum	une étendue de terres
tam immensum :	aussi immense :
populus nobilissimus	*c'est* le peuple le plus noble
inter Germanos,	entre les Germains,
quique malit	et qui aime-mieux
tueri suam magnitudinem	soutenir sa grandeur
justitia;	par la justice;
sine cupiditate,	sans cupidité,
sine impotentia,	sans violence,
quieti secretique,	tranquilles et isolés,
provocant nulla bella,	ils ne provoquent aucunes guerres,
populantur nullis raptibus	et ne ravagent par aucunes rapines
aut latrociniis.	ou brigandages.
Idque argumentum	Et cette preuve
virtutis ac virium	de *leur* courage et de *leurs* forces
est præcipuum,	est la principale,
quod non assequuntur	qu'ils n'obtiennent pas
per injurias	par des injustices
ut agant superiores.	qu'ils agissent *en* supérieurs.
Tamen	Pourtant
arma prompta omnibus,	les armes *sont* à-la-portée-de tous,
ac exercitus,	et *même* une armée,
si res poscat ;	si l'occasion *le* demande ;
plurimum virorum	beaucoup d'hommes
equorumque;	et de chevaux *sont à eux ;*
et eadem fama	et la même renommée *est*
quiescentibus.	à *eux* se reposant.
XXXVI. In latere	XXXVI. Sur le flanc (à côté)
Chaucorum Cattorumque,	des Chauques et des Cattes,
Cherusci illacessiti	les Chérusques non-inquiétés
nutrierunt diu	nourrirent pendant-longtemps

jucundius quam tutius fuit : quia inter impotentes et validos falso quiescas ; ubi manu agitur, modestia ac probitas nomina superioris sunt. Ita qui olim boni æquique Cherusci, nunc inertes ac stulti vocantur : Cattis victoribus fortuna in sapientiam cessit. Tracti ruina Cheruscorum et Fosi, contermina gens, adversarum rerum ex æquo socii, quum in secundis minores fuissent.

XXXVII. Eumdem Germaniæ sinum proximi Oceano Cimbri[1] tenent, parva nunc civitas, sed gloria ingens : veterisque famæ lata vestigia manent, utraque ripa castra ac spatia [2], quorum ambitu nunc quoque metiaris molem manusque gentis, et tam magni exercitus fidem. Sexcentesimum et quadragesimum annum urbs nostra agebat, quum primum Cimbrorum audita sunt arma, Cæcilio Metello ac Papirio Carbone consulibus[3].

ceurs de la paix ; calme agréable, mais trompeur ; car le repos est illusoire au milieu de voisins ambitieux et puissants, et, après la guerre, le nom d'équitable et de modéré reste au plus fort. Les Chérusques en sont la preuve ; on les appelait les justes et les bons ; maintenant ce sont les lâches et les stupides Chérusques. Les Cattes, depuis leur victoire, ont été les sages. La ruine des Chérusques entraîna aussi celle des Foses, nation voisine, qui a été associée à leur malheur, bien qu'elle n'ait pas été également associée à leur prospérité.

XXXVII. C'est encore au nord de la Germanie que sont placés, tout près de l'Océan, les Cimbres, nation maintenant peu nombreuse, mais couverte de gloire. Il reste encore des traces de leur antique renommée ; ce sont, sur l'une et l'autre rive du Rhin, des camps dont l'immense circuit peut faire juger de l'importance et des forces de cette nation, et dépose en faveur de cette prodigieuse armée. Rome comptait sa six cent quarantième année d'existence, quand, pour la première fois, elle entendit retentir dans l'Italie les armes des Cimbres, sous le consulat de Cécilius Metellus et de Papirius

pacem nimiam	une paix trop-longue
ac marcentem ;	et énervante ;
idque fuit jucundius	et cela *leur* a été plus agréable
quam tutius ;	que plus sûr (que sûr) ;
quia quiescas falso	parce que vous reposeriez trompeusement
inter impotentes ac validos ;	parmi des violents et des forts ;
ubi agitur manu,	dès qu'il est agi avec la main (qu'on em-
modestia ac probitas	modération et probité [ploie la force),
sunt nomina superioris.	sont les noms du plus fort.
Ita qui olim	Ainsi ceux qui jadis *étaient*
boni æquique Cherusci,	les bons et les équitables Chérusques,
nunc vocantur inertes	aujourd'hui sont appelés lâches
ac stulti :	et stupides :
fortuna	la fortune
cessit in sapientiam	a tourné en sagesse
Cattis victoribus.	pour les Cattes victorieux.
Et Fosi, gens contermina,	Les Foses aussi, nation limitrophe,
tracti ruina Cheruscorum,	entraînés dans la ruine des Chérusques,
socii ex æquo	*ont été* associés avec égalité
rerum adversarum,	des (aux) événements contraires,
quum fuissent minores	tandis qu'ils avaient été moindres
in secundis.	dans les *événements* heureux.
XXXVII. Cimbri	XXXVII. Les Cimbres
tenent eumdem sinum	occupent le même côté
Germaniæ,	de la Germanie,
proximi Oceano,	très-proches de l'Océan,
nunc civitas parva,	aujourd'hui cité petite *en étendue*,
sed ingens gloria :	mais grande par *sa* gloire :
lataque vestigia	et de vastes vestiges
veteris famæ	de *son* antique renommée
manent,	subsistent,
utraque ripa	*ce sont* sur l'une-et-l'autre rive
castra ac spatia,	des camps et des étendues,
ambitu quorum	par le circuit desquelles
nunc quoque	aujourd'hui encore
metiaris molem	vous pourriez-mesurer la masse
manusque gentis,	et les bras (les forces) de *cette* nation,
et fidem	et la croyance *que l'on peut avoir*
exercitus tam magni.	d'une (à une) armée aussi considérable.
Nostra urbs agebat	Notre ville passait
annum sexcentesimum	*son* année six-centième
et quadragesimum,	et quarantième,
quum arma Cimbrorum	quand les armes des Cimbres
audita sunt primum,	furent entendues pour-la-première-fois,
Cæcilio Metello	Cécilius Métellus
ac Papirio Carbone	et Papirius Carbon
consulibus.	*étant* consuls.

Ex quo si ad alterum imperatoris Trajani consulatum computemus [1], ducenti ferme et decem anni colliguntur : tamdiu Germania vincitur. Medio tam longi ævi spatio, multa invicem damna. Non Samnis, non Pœni, non Hispaniæ Galliæve, ne Parthi quidem sæpius admonuere : quippe regno Arsacis acrior est Germanorum libertas. Quid enim aliud nobis quam cædem Crassi [2], amisso et ipse Pacoro [3], infra Vintidium [4] dejectus Oriens objecerit ? At Germani, Carbone [5], et Cassio [6], et Scauro Aurelio [7], et Servilio Cæpione, Cn. quoque Manlio [8], fusis vel captis, quinque simul consulares exercitus populo Romano, Varum [9] tresque cum eo legiones etiam Cæsari abstulerunt; nec impune C. Marius in Italia, divus Julius in Gallia, Drusus ac Nero et Germanicus [10] in suis eos sedibus perculerunt. Mox ingentes C. Cæsaris [11] minæ in ludibrium versæ. Inde otium : donec, occasione discordiæ nostræ et civilium

Carbo. A dater de cette époque jusqu'au second consulat de Trajan, on trouve deux cent dix ans environ. Que de temps pour vaincre la Germanie! et dans l'intervalle d'une si longue période, quelles alternatives de succès et de revers! Ni les Samnites, ni les Carthaginois, ni les Espagnes ou les Gaules, pas même les Parthes ne nous ont donné de plus fréquentes leçons. C'est que la liberté germaine est plus vivace que le despotisme d'Arsace. Car enfin, si l'on excepte le meurtre de Crassus, que peut donc nous reprocher l'Orient, l'Orient perdant son Pacorus, l'Orient abattu sous les pieds d'un Vintidius? Au contraire, les Germains ont battu ou pris Carbon, Cassius, Scaurus, Aurélius, Servilius, Cépion, Cn. Manlius. Ils ont enlevé au peuple romain cinq armées consulaires, à Auguste, Varus et trois légions; et ce ne fut pas sans peine que Marius parvint à les battre en Italie, Jules-César en Gaule, Drusus, Tibère et Germanicus dans leur propre pays. Plus tard, les formidables préparatifs de Caïus n'aboutirent qu'au ridicule. On fut tranquille ensuite, jusqu'au moment où profitant de nos dissensions et de la guerre civile,

Ex quo si computemus
ad alterum consulatum
imperatoris Trajani,
ferme ducenti et decem anni
colliguntur :
tamdiu
Germania vincitur.
Medio spatio
ævi tam longi,
multa damna invicem.
Non Samnis, non Pœni,
non Hispaniæ, Galliæve,
ne Parthi quidem
admonuere sæpius :
quippe libertas
Germanorum
est acrior
regno Arsacis.
Quid enim aliud
quam cædem Crassi
objecerit nobis Oriens ipse
dejectus infra Vintidium,
et Pacoro amisso ?
At Germani,
Carbone, et Cassio,
et Scauro Aurelio,
et Servilio Cæpione,
Cn. Manlio quoque,
fusis vel captis,
abstulerunt simul
populo Romano [res,
quinque exercitus consula-
Varum etiam Cæsari
tresque legiones cum eo ;
et Caius Marius in Italia,
divus Julius in Gallia,
Drusus ac Nero
et Germanicus
non eos perculerunt impune
in suis sedibus.
Mox ingentes minæ
Caii Cæsaris
versæ in ludibrium.
Inde otium :
donec
occasione nostræ discordiæ
et armorum civilium,

Depuis laquelle *année* si nous comptons
jusqu'au second consulat
de l'empereur Trajan,
presque deux cent et dix ans
sont amassés :
aussi-longtemps
la Germanie est vaincue.
Au milieu de l'espace
d'une période si longue,
bien des pertes *sont essuyées* tour-à-tour.
Ni le Samnite, ni les Carthaginois,
ni les Espagnes, ou (ni) les Gaules,
pas même les Parthes
ne *nous* ont avertis plus souvent :
car la liberté
des Germains
est plus vivace
que la monarchie d'Arsace.
En effet quel autre *revers*
que la mort de Crassus
peut reprocher à nous l'Orient même
abattu sous Vintidius,
et Pacorus ayant été perdu ?
Mais les Germains,
par Carbon, et par Cassius,
et par Scaurus Aurélius
et par Servilius Cépion,
par Cn. Manlius aussi,
battus ou pris,
enlevèrent à la fois
au peuple romain
cinq armées consulaires,
Varus même à César-*Auguste*
et trois légions avec lui ;
et Caius Marius en Italie,
le divin Jules-*César* en Gaule,
Drusus et Néron
et Germanicus
ne les frappèrent pas impunément
dans leurs foyers.
Puis les grandes menaces
de Caïus César *Caligula*
furent tournées en risée.
Puis la tranquillité *vint :*
jusqu'à-ce-que
à la faveur de notre discorde
et de *nos* armes (guerres) civiles,

armorum, expugnatis legionum hibernis, etiam Gallias affectavere; ac rursus pulsi inde, proximis temporibus triumphati[1] magis quam victi sunt.

XXXVIII. Nunc de Suevis[2] dicendum est, quorum non una, ut Cattorum Tencterorumve, gens : majorem enim Germaniæ partem obtinent, propriis adhuc nationibus nominibusque discreti, quanquam in commune Suevi vocentur. Insigne gentis obliquare crinem[3] nodoque substringere. Sic Suevi a ceteris Germanis, sic Suevorum ingenui a servis separantur. In aliis gentibus, seu cognatione aliqua Suevorum, seu, quod sæpe accidit, imitatione, rarum et intra juventæ spatium; apud Suevos, usque ad canitiem horrentem capillum retro sequuntur, ac sæpe in ipso solo vertice religant; principes et ornatiorem habent : ea cura formæ, sed innoxia : neque enim

ils forcèrent les camps de nos légions et attaquèrent même les Gaules. On les en a chassés de nouveau ; et enfin dans ces derniers temps on a triomphé d'eux plutôt qu'on ne les a vaincus.

XXXVIII. Maintenant il faut parler des Suèves, qui ne forment pas, comme les Cattes ou les Tenctères, une seule nation ; car ils occupent la plus grande partie de la Germanie, et ils sont divisés en différents peuples particuliers, qui ont chacun leur nom, quoiqu'ils soient compris sous le nom général de Suèves. Un usage propre à la nation, c'est de tresser et d'assujettir avec un nœud la chevelure. C'est ce qui distingue les Suèves des autres Germains, et, parmi les Suèves, l'homme libre de l'esclave. Si d'autres nations, soit en raison de leur parenté avec les Suèves, soit par esprit d'imitation, chose assez commune, ont adopté cet usage, c'est une singularité de jeune homme ; au lieu que les Suèves, jusque dans la vieillesse, ramènent ainsi leur chevelure, ou la fixent souvent sur un seul point, au sommet de la tête : les chefs y mettent plus d'art encore : c'est leur re-

hibernis legionum	les camps-d'hiver de *nos* légions
expugnatis,	ayant été forcés,
affectavere etiam Gallias :	ils attaquèrent même les Gaules :
ac pulsi inde rursus,	et repoussés de là de nouveau,
proximis temporibus	dans *ces* derniers temps
triumphati sunt	ils furent-représentés-en-triomphe
magis quam victi.	plutôt que vaincus.
XXXVIII. Nunc	XXXVIII. Maintenant
est dicendum	il est à-parler (il faut parler)
de Suevis,	des Suèves,
quorum gens non una,	dont la nation n'*est* pas une,
ut Cattorum	comme *celle* des Cattes
Tencterorumve :	ou (et) des Tenctères :
obtinent enim	ils occupent en effet
majorem partem	une plus grande partie
Germaniæ,	de la Germanie,
discreti nationibus	séparés par des tribus
nominibusque	et des noms
adhuc propriis,	encore *aujourd'hui* particuliers,
quanquam in commune	quoique en général
vocentur Suevi.	ils soient appelés Suèves.
Insigne gentis	La marque de cette nation
obliquare crinem	*c'est* de contourner la chevelure
et substringere nodo.	et de *l'*attacher avec un nœud.
Sic Suevi separantur	*C'est* ainsi *que* les Suèves sont distingués
a ceteris Germanis,	de tous-les-autres Germains,
sic ingenui Suevorum	ainsi *que* les libres d'entre les Suèves
a servis.	*sont distingués* des esclaves.
In aliis gentibus,	Dans d'autres nations,
seu	*si cet usage existe* soit
aliqua cognatione	par quelque parenté
Suevorum,	des (avec les) Suèves,
seu imitatione,	soit par imitation,
quod accidit sæpe,	ce qui arrive souvent,
rarum	*il est* rare
et intra spatium juventæ ;	et *contenu* dans le temps de la jeunesse;
apud Suevos,	chez les Suèves
usque ad canitiem	jusqu'à la vieillesse
sequuntur retro	ils suivent (ramènent) en arrière
capillum horrentem,	*leur* chevelure hérissée,
ac sæpe religant	et souvent *l'*attachent
in vertice solo ;	sur le sommet seul (seulement) ;
principes	les chefs
habent et ornatiorem :	*l'*ont même plus ornée :
ea cura formæ,	c'*est là* le soin de *leur* parure,
sed innoxia :	mais *soin* innocent :
neque enim ut ament,	*ce* n'*est* pas en effet afin qu'ils aiment,

ut ament amenturve; in altitudinem quamdam et terrorem, adituri bella, compti ut hostium oculis, ornantur.

XXXIX. Vetustissimos se nobilissimosque Suevorum Semnones[1] memorant. Fides antiquitatis religione firmatur. Stato tempore in silvam, auguriis patrum et prisca formidine sacram[2], omnes ejusdem sanguinis populi legationibus coeunt, cæsoque publice homine, celebrant barbari ritus horrenda primordia. Est et alia luco reverentia. Nemo nisi vinculo ligatus ingreditur, ut minor et potestatem numinis præ se ferens : si forte prolapsus est, attolli et insurgere haud licitum; per humum evolvuntur : eoque omnis superstitio respicit, tanquam inde initia gentis, ibi regnator omnium Deus, cetera subjecta atque parentia. Adjicit auctoritatem fortuna Semnonum, centum pagis habitantium; magnoque corpore efficitur ut se Suevorum caput credant.

cherche, elle est innocente. L'amour n'y entre pour rien; c'est pour rehausser leur taille et inspirer la terreur qu'avant d'aller au combat ils se parent comme pour les yeux de l'ennemi.

XXXIX. Les Semnones se prétendent les plus nobles et les plus anciens de la nation Suève. Cette idée de leur ancienneté est justifiée par leur religion. Une de leurs forêts, consacrée par les augures de leurs pères et par une antique terreur, voit se rassembler à une époque désignée les députations de tous les peuples Suèves, et le meurtre solennel d'un prisonnier est l'horrible prélude de leur culte barbare. Il se rattache encore à ce bois une autre pratique. Personne n'y entre sans un lien qui atteste et son infériorité et la puissance du dieu. Si l'on vient à tomber, il n'est en aucun cas permis de se relever; on se roule par terre; toute cette superstition a pour but de faire croire que le pays des Semnones est le berceau des Suèves et la résidence du dieu qui leur commande à tous, et que le reste est fait pour se soumettre et obéir. La fortune des Semnones donne du poids à cette prétention : ils possèdent cent cantons, et cette masse de puissance leur persuade qu'ils sont la tête de la nation des Suèves.

amenturve;	ou soient aimés;
adituri bella,	mais devant-aller aux guerres,
ornantur	ils se parent
in quamdam altitudinem	en vue d'une certaine hauteur
et terrorem,	et d'une *certaine* terreur *à inspirer*,
compti ut oculis hostium.	coiffés comme pour les yeux des ennemis.
XXXIX. Semnones	XXXIX. Les Semnones
memorant se vetustissimos	disent eux *être* les plus anciens
nobilissimosque	et les plus nobles
Suevorum.	des Suèves.
Fides antiquitatis	*Cette* croyance de *leur* antiquité
firmatur religione.	est confirmée par la religion.
Omnes populi	Tous les peuples
ejusdem sanguinis	du même sang
coeunt legationibus	se réunissent par députations
tempore stato in silvam	en un temps fixé dans une forêt
sacram auguriis patrum	consacrée par les augures de *leurs* pères
et prisca formidine,	et par une ancienne terreur,
homineque cæso publice,	et un homme étant tué publiquement,
celebrant	ils célèbrent
horrenda primordia	les horribles préludes
ritus barbari.	de *leur* rite barbare.
Alia reverentia est et luco.	Une autre marque-de-respect est aussi à [*ce* bois.
Nemo ingreditur	Personne n'*y* entre
nisi ligatus vinculo,	si *ce* n'*est* attaché avec une chaîne,
ut minor	comme inférieur
et ferens præ se	et portant devant lui (montrant)
potestatem numinis :	la puissance de la divinité :
si forte prolapsus est,	si par hasard il est tombé,
haud licitum	*il* n'*est* pas permis
attolli et insurgere;	de se relever et de se redresser;
evolvuntur per humum :	ils se roulent par terre :
omnisque superstitio	et toute *cette* superstition
respicit eo,	regarde là (a pour but)
tanquam	comme si (de faire croire que)
initia gentis	les commencements de la nation
inde,	*partent* de-là,
Deus regnator omnium	le Dieu souverain de tous
ibi,	*réside* là,
cetera subjecta	le reste *est* soumis
atque parentia.	et obéissant.
Fortuna Semnonum	La fortune des Semnones
habitantium centum pagis	qui habitent dans cent villages
adjicit auctoritatem;	donne du poids *à ces prétentions*;
efficiturque magno corpore	et il est fait (il résulte) par (de) *ce* grand [corps
ut se credant	qu'ils se croient
caput Suevorum.	la tête *de la nation* des Suèves.

XL. Contra Langobardos [1] paucitas nobilitat, quod plurimis ac valentissimis nationibus cincti, non per obsequium, sed prœliis et periclitando tuti sunt. Reudigni deinde, et Aviones, et Angli, et Varini, et Eudoses, et Suardones, et Nuithones [2], fluminibus aut silvis muniuntur : nec quidquam notabile in singulis, nisi quod in commune Hertham [3], id est Terram Matrem, colunt, eamque intervenire rebus hominum, invehi populis arbitrantur. Est in insula [4] Oceani castum nemus, dicatumque in eo vehiculum, veste contectum : attingere uni sacerdoti concessum. Is adesse penetrali deam intelligit, vectamque bobus feminis multa cum veneratione prosequitur. Læti tunc dies, festa loca, quæcumque adventu hospitioque dignatur. Non bella ineunt [5], non arma sumunt, clausum omne ferrum; pax et quies tunc tantum nota, tunc tantum amata, donec idem sacerdos satiatam conversatione mortalium deam

XL. La gloire des Lombards, au contraire, est dans leur petit nombre. Environnés de nations nombreuses et puissantes, ce n'est pas dans la soumission, mais dans les combats et les périls qu'ils trouvent leur sûreté. Viennent ensuite les Reudignes, les Avioues, les Angles, les Varins, les Eudoses, les Suardones et les Nuithones, tous défendus par des fleuves ou des forêts; tous ces peuples n'offrent rien de remarquable, si ce n'est qu'ils adorent tous la déesse Hertha, qui est la Terre; ils croient qu'elle intervient dans les affaires des mortels, qu'elle visite les nations. Il y a, dans une île de l'Océan, un bois religieux; dans ce bois, un char consacré, couvert d'un voile; le prêtre seul a le droit d'y toucher. Il sait le moment où la déesse se rend dans son sanctuaire, et aussitôt des génisses promènent le char, que le prêtre suit dans un respect profond. C'est alors un temps de réjouissances; ce sont des fêtes dans tous les lieux que la déesse honore de sa présence. Ils ne vont point à la guerre; ils ne prennent point les armes; toute arme est renfermée. C'est le seul moment où ils connaissent et où ils aiment la paix et le repos : enfin, lorsque la déesse est rassasiée du commerce des mor-

XL. Contra paucitas	XL. Au contraire le petit-nombre
nobilitat Longobardos,	ennoblit les Lombards,
quod cincti	parce qu'entourés
nationibus plurimis	de nations très-nombreuses
ac valentissimis,	et très-puissantes,
sunt tuti	ils sont en-sûreté
non per obsequium,	non par soumission,
sed prœliis	mais par des combats
et periclitando.	et en courant-des-dangers.
Deinde Reudigni,	Ensuite les Reudignes,
et Aviones, et Angli,	et les Aviones, et les Angles,
et Varini, et Eudoses,	et les Varins, et les Eudoses,
et Suardones, et Nuithones,	et les Suardones, et les Nuithones,
muniuntur fluminibus	sont protégés par des fleuves
aut silvis :	ou des forêts :
nec quidquam notabile	et rien de remarquable
in singulis,	*n'est* dans chacun *d'eux*,
nisi quod in commune	si *ce* n'*est* qu'en général
colunt Hertham,	ils adorent Hertha,
id est Terram Matrem,	cela est (c'est-à-dire) la Terre Mère,
arbitranturque	et ils pensent
eam intervenire	elle intervenir
rebus hominum,	dans les affaires des hommes,
invehi populis.	*et* être transportée chez les peuples.
Est in insula Oceani	Il existe dans une île de l'Océan
nemus castum,	un bois saint,
inque eo	et dans ce *bois*
vehiculum dicatum,	un char consacré,
contectum veste :	couvert d'une étoffe :
concessum uni sacerdoti	*il est* accordé au seul prêtre
attingere.	d'*y* toucher.
Is intelligit	Celui-là comprend
deam adesse penetrali,	la déesse être-dans le sanctuaire,
prosequiturque	et suit
cum multa veneratione	avec beaucoup de vénération [ses).
vectam bobus feminis.	*elle* traînée par des bœufs femelles (génis-
Tunc læti dies,	Alors heureux *sont* les jours,
festa loca,	joyeux les lieux,
quæcunque dignatur	qu'elle juge-dignes
adventu hospitioque.	de *son* arrivée et de *son* hospitalité.
Non ineunt bella,	Ils n'entreprennent pas de guerres,
non sumunt arma,	ne prennent pas les armes,
omne ferrum clausum ;	tout fer est enfermé ;
pax et quies	la paix et le repos
nota tunc tantum,	*sont* connus alors seulement,
amata tunc tantum,	*sont* aimés alors seulement,
donec idem sacerdos	jusqu'à ce que le même prêtre

templo [1] reddat : mox vehiculum et vestes, et, si credere velis, numen ipsum secreto lacu abluitur. Servi ministrant, quos statim idem lacus haurit. Arcanus hinc terror, sanctaque ignorantia, quid sit illud quod tantum perituri vident.

XLI. Et hæc quidem pars Suevorum in secretiora Germaniæ porrigitur. Proprior (ut quomodo paulo ante Rhenum, sic nunc Danubium sequar) Hermundurorum civitas [2], fida Romanis, eoque solis Germanorum non in ripa commercium, sed penitus, atque in splendidissima Rhætiæ provinciæ colonia [3] : passim et sine custode transeunt; et quum ceteris gentibus arma modo castraque nostra ostendamus, his domos villasque patefecimus, non concupiscentibus. In Hermunduris Albis oritur, flumen inclytum et notum olim; nunc tantum auditur.

tels, le même prêtre la ramène dans son temple; puis on lave dans les eaux d'un lac solitaire le chariot, le voile, et, à les en croire, la déesse elle-même. Les esclaves qui servent à cet office sont aussitôt noyés dans le lac; de là une terreur religieuse, et la sainte ignorance d'un mystère qu'on ne pénètre point sans périr.

XLI. Cette portion des Suèves s'étend vers la partie la plus reculée de la Germanie. Plus près de nous (je vais suivre maintenant le Danube, comme tout à l'heure j'ai suivi le Rhin), sont les Hermundures, nation attachée aux Romains; aussi leur permettons-nous le commerce, non-seulement sur la rive, comme aux autres Germains, mais jusque dans l'intérieur des terres, et jusqu'au sein de la colonie la plus florissante de notre province de Rhétie. Ils passent librement partout où ils veulent, et tandis que les autres nations ne voient de nous que nos armes et nos camps, nous avons ouvert à ceux-ci nos maisons de ville et de campagne, qu'ils ne nous envient pas. C'est au pays des Hermundures que se trouve la source de l'Elbe, grand fleuve que nous connaissions jadis par nous-mêmes, et que nous ne connaissons plus que par ouï-dire.

reddat templo	rende à *son* temple
deam satiatam	la déesse rassasiée
conversatione mortalium :	de la société des mortels :
mox vehiculum et vestes,	puis le char et les étoffes,
et, si velis credere,	et, si vous voulez *y* croire,
numen ipsum	la divinité elle-même
abluitur lacu secreto	est baignée dans un lac solitaire.
Servi ministrant,	Des esclaves servent (sont employés),
quos statim	lesquels aussitôt
idem lacus haurit.	le même lac engloutit.
Hinc terror arcanus,	De là une terreur secrète,
sanctaque ignorantia	et une sainte ignorance
quid sit illud	*de savoir* ce qu'est ce *mystère*
quod tantum perituri	que seulement des *gens* qui-vont-périr
vident.	voient.
XLI. Et hæc quidem pars	XLI. Et certes cette partie
Suevorum	des Suèves
porrigitur in secretiora	s'étend dans *des contrées* plus reculées
Germaniæ.	de la Germanie.
Propior	Plus proche *de nous*
(ut sequar nunc Danubium,	(afin que je suive maintenant le Danube,
sic quomodo Rhenum)	de même que *j'ai suivi* le Rhin
paulo ante)	un-peu auparavant)
civitas Hermundurorum,	*est* la cité des Hermundures,
fida Romanis,	fidèle aux Romains
eoque commercium	et pour cela le commerce *est permis*
solis Germanorum	à *eux* seuls d'entre les Germains
non in ripa,	non sur la rive *seulement*, [colonie
sed penitus atque in colonia	mais profondément (au centre) et dans la
splendidissima	la plus florissante
provinciæ Rhætiæ :	de la province de Rhétie :
transeunt passim	ils passent partout
et sine custode;	et sans garde;
et quum ostendamus	et tandis que nous montrons
ceteris gentibus	aux autres nations
modo nostra arma	seulement nos armes
castraque,	et *nos* camps,
patefecimus	nous avons ouvert (ouvrons)
domos	*nos* maisons-de-ville
villasque	et *nos* maisons-de-campagne
his non concupiscentibus.	à eux qui ne *les* envient pas.
In Hermunduris	*C'est* chez les Hermundures
Albis oritur,	*que* l'Elbe prend-sa-source,
flumen inclytum	fleuve célèbre
et notum olim,	et connu *par nos armées* jadis;
nunc	maintenant
auditur tantum.	il *nous* est connu-par-ouï-dire seulement

XLII. Juxta Hermunduros Narisci ac deinde Marcomanni et Quadi[1] agunt. Præcipua Marcomannorum gloria viresque, atque ipsa etiam sedes, pulsis olim Boiis, virtute parta. Nec Narisci Quadive degenerant. Eaque Germaniæ velut frons est, quatenus Danubio pergitur. Marcomannis Quadisque usque ad nostram memoriam reges manserunt ex gente ipsorum, nobile Marobodui et Tudri genus[2] : jam et externos patiuntur. Sed vis et potentia regibus ex auctoritate Romana : raro armis nostris, sæpius pecunia juvantur ; nec minus valent.

XLIII. Retro Marsigni, Gothini, Osi, Burii[3], terga Marcomannorum Quadorumque claudunt, e quibus Marsigni et Burii sermone cultuque Suevos referunt. Gothinos Gallica, Osos Pannonica lingua coarguit non esse Germanos, et quod tributa

XLII. A côté des Hermundures sont les Narisques, et ensuite les Marcomans et les Quades. Les Marcomans sont ceux qui ont le plus de gloire et de puissance ; il n'y a pas jusqu'à la contrée qu'ils occupent et dont ils ont chassé autrefois les Boïes, qui ne soit un monument de leur valeur. Les Quades et les Narisques ne sont pas indignes d'eux. Tous ces peuples forment, pour ainsi dire, le front de la Germanie, du côté du Danube. Les Marcomans et les Quades ont eu, jusqu'à nos jours, des rois de leur nation ; c'étaient les nobles descendants de Maroboduus et de Tuder : maintenant ils souffrent jusqu'à des étrangers. Mais la force et la puissance de ces rois tient à l'influence du nom romain. Nous les aidons rarement de nos armes, plus souvent de notre argent, et ils n'en sont pas moins puissants.

XLIII. En arrière, les Marsignes, les Gothins, les Oses, les Buriens, viennent former la limite des Marcomans et des Quades. Les Narsignes et les Buriens rappellent les Suèves par le langage et la coiffure. Le gaulois que parlent les Gothins, le pannonien que parlent les Oses, surtout la résignation avec laquelle ils supportent des tributs, prouvent qu'ils ne sont pas Germains ; une partie de ces tributs

XLII. Juxta
Hermunduros
agunt Narisci
ac deinde Marcomanni
et Quadi.
Præcipua gloria viresque
Marcomannorum,
atque sedes ipsa etiam
parta virtute,
Boiis pulsis olim.
Nec Narisci Quadive
degenerant.
Eaque est velut frons
Germaniæ,
quatenus pergitur
Danubio.
Reges manserunt
usque ad
nostram memoriam
Marcomannis Quadisque,
ex gente ipsorum,
genus nobile
Marobodui et Tudri :
jam patiuntur et
externos.
Sed vis et potentia
regibus
ex auctoritate Romana :
juvantur raro
nostris armis,
sæpius pecunia ;
nec valent minus.
XLIII. Retro Marsigni,
Gothini,
Osi, Burii,
claudunt terga
Marcomannorum
Quadorumque,
e quibus Marsigni et Burii
referunt Suevos
sermone cultuque.
Lingua Gallica
coarguit Gothinos,
Pannonica
Osos
non esse Germanos,
et quod patiuntur tributa :

XLII. Près
des Hermundures
vivent les Narisques
et ensuite les Marcomans
et les Quades.
La principale gloire et puissance
est des (appartient aux) Marcomans,
et le pays même aussi *qu'ils occupent*
a été acquis par *leur* courage,
les Boïes *en* ayant été chassés jadis.
Et ni les Narisques ou (ni) les Quades
ne *leur* sont-inférieurs.
Et c'est comme le front
de la Germanie,
en tant qu'on s'avance
par le Danube.
Des rois restèrent
jusqu'à
notre souvenir (temps)
aux Marcomans et aux Quades,
rois tirés de la nation d'eux-mêmes,
c'était la race noble
de Maroboduus et de Tuder :
maintenant ils souffrent aussi
des étrangers.
Mais la force et la puissance
est à *ces* rois
d'après l'influence romaine :
ils sont aidés rarement
de nos armes,
plus souvent de *notre* argent ;
et ils n'*en* sont pas moins puissants.
XLIII. En arrière les Marsignes,
les Gothins,
les Oses, les Buriens,
ferment le dos (forment la limite)
des Marcomans
et des Quades,
desquels les Marsignes et les Buriens
rappellent les Suèves
par le langage et la coiffure.
La langue gauloise
accuse les Gothins,
la *langue* pannonienne
accuse les Oses
de n'être pas Germains,
et *ceci*, qu'ils souffrent des tributs :

patiuntur : partem tributorum Sarmatæ, partem Quadi, ut alienigenis, imponunt. Gothini, quo magis pudeat, et ferrum effodiunt[1] : omnesque hi populi pauca campestrium, ceterum saltus et vertices montium jugumque insederunt. Dirimit enim scinditque Sueviam continuum montium jugum, ultra quod plurimæ gentes agunt : ex quibus latissime patet Lygiorum nomen[2], in plures civitates diffusum. Valentissimas nominasse sufficiet, Arios, Helveconas, Manimos, Elysios, Naharvalos. Apud Naharvalos antiquæ religionis lucus ostenditur. Præsidet sacerdos muliebri ornatu; sed deos, interpretatione Romana, Castorem Pollucemque memorant. Ea vis numini : nomen Alcis : nulla simulacra, nullum peregrinæ superstitionis vestigium : ut fratres tamen, ut juvenes venerantur.

leur est imposée par les Sarmates, une partie par les Quades, qui les traitent comme des étrangers. Les Gothins, pour surcroît de honte, tirent le fer des mines; à l'exception de quelques plaines, tout le territoire de ces peuples se borne à des forêts, sur la cime et sur le penchant des montagnes. Car la région des Suèves est séparée et coupée en deux par une chaîne de montagnes continues, au delà desquelles habitent plusieurs nations, répandues au loin sous le nom commun de Lygiens, qui comprend beaucoup de peuples. Il suffit de nommer les principaux, les Aries, les Helvécones, les Manimes, les Élysiens, les Naharvales. Chez les Naharvales, on montre un bois consacré par une ancienne superstition. Le prêtre y est habillé en femme; les Romains veulent que les dieux qu'on y adore soient Castor et Pollux; ce sont du moins leurs attributs, leur nom est Alci; point de statues, point de preuves d'un culte étranger; toutefois ils les supposent, comme nous, tous deux frères, tous deux jeunes. Les Aries, déjà supérieurs en forces

Sarmatæ	les Sarmates
imponunt partem	*leur* imposent une partie
tributorum,	de *ces* tributs,
Quadi partem,	les Quades une partie,
ut alienigenis.	comme à des étrangers.
Gothini,	Les Gothins
quo pudeat magis,	pour que honte-soit *à eux* davantage,
effodiunt et ferrum :	déterrent (tirent des mines) même du fer :
omnesque hi populi	et tous ces peuples
insederunt	ont occupé (occupent)
pauca campestrium,	peu *d'endroits* de plaines,
ceterum saltus	*mais* en général des défilés
et vertices montium	et les sommets des montagnes
jugumque.	et *leur* penchant.
Jugum enim continuum	En effet une chaîne continue
montium	de montagnes
dirimit	partage
scinditque Sueviam,	et coupe-en-deux la Suévie,
ultra quod	au delà de laquelle *chaîne*
plurimæ nationes agunt :	de très-nombreuses nations vivent :
ex quibus	entre lesquelles
nomen Lygiorum,	le nom des Lygiens,
diffusum	divisé
in plurimas civitates,	en de très-nombreuses cités
patet latissime.	est répandu très-loin.
Sufficiet	Il suffira
nominasse valentissimas,	d'avoir nommé les plus puissantes,
Arios, Helveconas,	les Ariens, les Helvécones,
Manimos,	les Manimes,
Elysios, Naharvalos.	les Elysiens, les Naharvales.
Apud Naharvalos	Chez les Naharvales
lucus antiquæ religionis	un bois d'une ancienne religion
ostenditur.	est montré.
Sacerdos præsidet	Le prêtre préside
ornatu muliebri;	en habits de-femme;
sed memorant,	mais on dit,
interpretatione Romana,	par une interprétation romaine,
deos Castorem	les dieux *être* Castor
Pollucemque.	et Pollux.
Ea vis numini :	Cet (le même) attribut est à *leur* divinité :
nomen Alcis :	le nom *à eux est* Alci :
nulla simulacra,	point de statues,
nullum vestigium	aucune marque
superstitionis peregrinæ;	d'une religion étrangère ;
venerantur tamen	on *les* adore pourtant
ut fratres, ut juvenes.	comme frères, comme jeunes-gens.
Ceterum Arii,	D'autre part les Aries,

Ceterum Arii, super vires, quibus enumeratos paulo ante populos antecedunt, truces, insitæ feritati arte ac tempore lenocinantur : nigra scuta, tincta corpora; atras ad prœlia noctes legunt : ipsaque formidine atque umbra feralis exercitus terrorem inferunt, nullo hostium sustinente novum ac velut infernum adspectum; nam primi in omnibus prœliis oculi vincuntur. Trans Lygios Gothones[1] regnantur[2] paulo jam adductius[3] quam ceteræ Germanorum gentes, nondum tamen supra libertatem. Protenus deinde ab Oceano Rugii et Lemovii[4]; omniumque harum gentium insigne, rotunda scuta, breves gladii, et erga reges obsequium.

XLIV. Suionum hinc civitates[5], ipso in Oceano, præter viros armaque, classibus valent : forma navium eo differt, quod utrinque prora paratam semper appulsui frontem agit; nec velis ministrantur, nec remos in ordinem lateribus adjungunt.

aux peuples que je viens de nommer, empruntent encore le secours de l'art et du temps, pour rehausser leur visage naturellement farouche et terrible. Ils peignent en noir leurs boucliers et leurs corps. Ils choisissent des nuits obscures pour combattre. L'horreur seule et le sombre aspect de cette armée funèbre suffisent pour inspirer la crainte; point d'ennemi qui résiste à ce spectacle étrange et pour ainsi dire infernal; car dans tous les combats, les yeux sont la première chose qui se laisse vaincre. Au delà des Lygiens sont les Gothons, dont les rois ont déjà un peu plus d'influence que dans le reste de la Germanie, sans préjudice encore de la liberté. Immédiatement ensuite, tout près de l'Océan, se trouvent les Rugiens et les Lémoves. Ce qui distingue ces nations, ce sont les boucliers ronds, les glaives courts et le respect pour les rois.

XLIV. Plus loin, au sein même de l'Océan, habitent les Suiones, nation qui, indépendamment de ses forces de terre, est puissante par ses flottes. La forme de leurs vaisseaux diffère en ce qu'ils ont deux proues, ce qui facilite la descente en tout sens, en ce qu'ils ne vont point à la voile, et que les rames ne sont point disposées par rangs et engagées dans les flancs du navire. On les place et on les

super vires
quibus antecedunt populos
enumeratos paulo ante,
truces lenocinantur
arte ac tempore
feritati insitæ :
scuta nigra,
corpora tincta;
legunt noctes atras
ad prœlia :
inferuntque terrorem
formidine ipsa
atque umbra
feralis exercitus,
nullo hostium
sustinente adspectum
novum
ac velut infernum;
nam in omnibus prœliis
oculi vincuntur primi.
Trans Lygios
Gothones regnantur
jam paulo adductius
quam ceteræ civitates
Germanorum,
nondum tamen
supra libertatem.
Deinde protenus ab Oceano
Rugii et Lemovii;
insigneque
omnium harum gentium,
scuta rotunda,
gladii breves,
et obsequium erga reges.
XLIV. Hinc civitates
Suionum,
in Oceano ipso,
valent classibus
præter viros armaque :
forma navium differt
eo quod utrinque
prora agit frontem
semper paratam appulsui;
nec ministrant velis
nec adjungunt remos
in ordinem
lateribus.

outre les forces
par lesquelles ils surpassent les peuples
énumérés un peu auparavant,
farouches ajoutent
par l'art et le temps
à *leur* aspect-sauvage inné (naturel) :
leurs boucliers *sont* noirs,
leurs corps *sont* peints *en noir;*
ils choisissent des nuits noires
pour les combats :
et ils portent la terreur
par l'aspect-effrayant même
et l'ombre
de (qui enveloppe) *cette* lugubre armée,
aucun des ennemis
ne bravant *cet* aspect
nouveau
et en-quelque-sorte infernal;
car dans tous les combats
les yeux sont vaincus les premiers.
Au delà des Lygiens
les Gothons sont-soumis-à-des-rois
déjà un peu plus durement
que toutes-les-autres cités
des Germains,
pas-encore cependant
au-dessus de la liberté.
Ensuite tout-près de l'Océan
sont les Rugiens et les Lémoves;
et la marque-distinctive
de toutes ces nations,
ce sont des boucliers ronds,
des glaives courts,
et le respect pour les rois.
XLIV. De là (ensuite) les cités
des Suiones,
dans l'Océan même,
sont-puissantes par *leurs* flottes
outre les guerriers et les armes :
la forme de *leurs* navires est-différente
en cela que des deux côtés
une proue avance *son* front
toujours prêt à l'abordage;
et ils ne se servent pas de voiles
et ils ne joignent pas les rames
en rang
aux côtés *du navire.*

Solutum, ut in quibusdam fluminum, et mutabile, ut res poscit, hinc vel illinc remigium. Est apud illos et opibus honos : eoque unus imperitat, nullis jam exceptionibus, non precario jure parendi. Nec arma, ut apud ceteros Germanos, in promiscuo, sed clausa sub custode, et quidem servo, quia subitos hostium incursus prohibet Oceanus; otiosæ porro armatorum manus facile lasciviunt : enimvero neque nobilem, neque ingenuum, ne libertinum quidem armis præponere regia utilitas est.

XLV. Trans Suionas aliud mare[1], pigrum ac prope immotum, quo cingi cludique terrarum orbem hinc fides, quod extremus cadentis jam solis fulgor in ortus edurat, adeo clarus ut sidera hebetet[2]. Sonum insuper se mergentis[3] audiri, formasque equorum et radios capitis adspici persuasio adjicit. Illuc usque (et fama vera) tantum natura. Ergo jam dextro

déplace à volonté, selon que le besoin l'exige, comme cela se voit sur quelques-unes de nos rivières. Les richesses sont aussi en honneur chez les Suiones; voilà pourquoi ils sont soumis à un maître, et déjà sans la moindre restriction, sans pouvoir se dispenser de l'obligation d'obéir. Les armes ne sont point, comme chez le reste des Germains, indistinctement entre les mains de tous, mais renfermées sous la garde d'un seul homme, qui même est un esclave, l'Océan les mettant à l'abri de toute surprise. Au reste, des armes sont dangereuses entre les mains d'une multitude oisive, et en donner la garde à un noble, à un homme libre, à un affranchi même, ne serait pas entendre les intérêts de la royauté.

XLV. Au delà des Suiones s'étend une autre mer, dormante, presque immobile, et qui forme la ceinture et la borne du globe. On en juge ainsi sur ce que la clarté du soleil, à son couchant, se prolonge jusqu'à son lever, avec un éclat qui fait pâlir les étoiles. La crédulité ajoute qu'on entend le bruit qu'il fait en se plongeant dans l'onde, qu'on voit la forme de ses chevaux et les rayons de sa tête. Ce qui est plus vrai, c'est que la nature finit là. En revenant donc, on trouve

Remigium solutum,	L'ensemble-des-rames *est* libre,
ut in quibusdam fluminum,	comme sur certains de *nos* fleuves,
et mutabile hinc vel illinc,	et mobile d'un côté ou d'un autre,
ut res poscit.	selon que le besoin *le* demande.
Honos est apud illos	La considération est chez eux
et opibus :	aussi pour les richesses :
eoque unus imperitat,	et pour cela un seul commande,
exceptionibus jam nullis,	les restrictions *étant* déjà nulles,
jure parendi	le droit d'obéir (de se faire obéir)
non precario.	n'*étant* pas précaire.
Nec arma	Et les armes ne *sont* pas
in promiscuo,	en commun (à la portée de tous),
ut apud ceteros Germanos,	comme chez tous-les-autres Germains,
sed clausa sub custode,	mais enfermées sous un gardien,
et quidem servo,	et *c'est* même un esclave,
quia Oceanus	parce que l'Océan
prohibet incursus subitos	empêche les incursions soudaines
hostium ;	des ennemis;
porro manus otiosæ	d'ailleurs les mains oisives
armatorum	de *gens* armés
lasciviunt facile :	se portent-au-désordre aisément
enimvero præponere armis	or *ne* préposer à *ces* armes
neque nobilem,	ni un noble,
neque ingenuum,	ni un homme-libre,
ne libertinum quidem,	pas même un affranchi,
est utilitas regia.	est un intérêt de-roi.
XLV. Trans Suionas	XLV. Au delà des Suiones
aliud mare,	*est* une autre mer,
pigrum ac prope immotum,	paresseuse et presque immobile,
quo fides	par laquelle la croyance *est* (on croit)
orbem terrarum	le cercle des terres (l'univers)
cingi cludique,	être entouré et être fermé,
hinc quod extremus fulgor	de là que (parce que) le dernier éclat
solis jam cadentis	du soleil bientôt tombant (se couchant)
edurat in ortus,	dure jusqu'à *son* lever,
adeo clarus	tellement brillant
ut hebetet sidera.	qu'il émousse (efface) les astres.
Persuasio adjicit	La crédulité ajoute
sonum se mergentis	le bruit de *lui* se plongeant *dans la mer*
insuper audiri,	en outre être entendu,
formasque equorum	et les formes de *ses* chevaux
et radios capitis	et les rayons de *sa* tête
adspici.	être aperçus.
Natura tantum	La nature seulement
(et fama vera)	(et la renommée *est* vraie *sur ce point*)
usque illuc	*va* jusque là (finit là).
Ergo jam	Donc en-revenant

Suevici maris littore Æstyorum gentes[1] alluuntur : quibus ritus habitusque Suevorum, lingua Britannicæ propior. Matrem deum[2] venerantur : insigne superstitionis, formas aprorum gestant : id pro armis omnique tutela; securum deæ cultorem etiam inter hostes præstat. Rarus ferri, frequens fustium usus. Frumenta ceterosque fructus patientius quam pro solita Germanorum inertia laborant. Sed et mare scrutantur, ac soli omnium succinum, quod ipsi *glesum*[3] vocant, inter vada atque in ipso littore legunt. Nec quæ natura quæve ratio gignat, ut barbaris, quæsitum compertumve. Diu quin etiam inter cetera ejectamenta maris jacebat, donec luxuria nostra dedit nomen; ipsis in nullo usu : rude legitur, informe perfertur, pretiumque mirantes accipiunt. Succum tamen arborum esse intelligas, quia terrena quædam atque etiam volucria animalia plerum-

sur la côte orientale de la mer Suévique les nations des Estyens qui la bordent. Leur habillement et leurs usages sont ceux des Suèves ; leur langue se rapproche de celle des Bretons. Ils honorent la mère des Dieux ; la marque de cette religion, ce sont des images de sangliers qu'ils portent à la main. C'est là leur arme, et leur unique défense ; avec ce signe, un adorateur de la déesse marche sans rien craindre au milieu même des ennemis. Ils connaissent peu le fer, leurs armes ordinaires sont des bâtons. Ils cultivent le blé et les autres grains avec plus de soin qu'on ne l'attendrait de la paresse ordinaire aux Germains. Ils vont même jusqu'à fouiller la mer, et, seuls de tous les Germains, ils recueillent le succin qu'ils nomment *gless* ; ils le trouvent au milieu des bas-fonds, quelquefois aussi sur le rivage. On ignore sa nature et ce qui le produit ; des barbares ne se sont pas mis en peine de le savoir. Il était même resté longtemps confondu avec les autres matières que la mer rejette, lorsque notre luxe est venu lui donner de la réputation. Pour eux, ils n'en font aucun usage ; ils le recueillent brut, nous l'apportent sans préparation, et sont tout étonnés du prix qu'ils en reçoivent. Ce qui ferait croire qu'il provient du suc des arbres, c'est que, le plus souvent, sa transparence laisse apercevoir quelques animaux terrestres, et jusqu'à

gentes Æstyorum	les nations des Æstyens
alluuntur littore dextro	sont baignées par le rivage de-droite
maris Suevici :	de la mer Suévique :
quibus ritus habitusque	auxquels les usages et les habillements
Suevorum,	*sont ceux* des Suèves,
lingua propior	la langue *est* plus proche
Britanniæ.	de la Bretagne (langue britannique).
Venerantur matrem deum :	Ils honorent la mère des dieux :
gestant formas aprorum,	ils portent des images de sangliers,
insigne superstitionis :	marque de *cette* religion :
id pro armis	cela *est* pour des (tient lieu d') armes
omnique tutela;	et *pour* (de) toute défense;
præstat cultorem deæ	*cela* rend l'adorateur de la déesse
securum etiam inter hostes.	tranquille même au milieu des ennemis.
Usus ferri rarus,	L'usage du fer *est* rare,
fustium frequens.	*celui* des bâtons *est* fréquent.
Laborant frumenta	Ils travaillent les blés
ceterosque fructus	et les autres grains
patientius	plus patiemment (soigneusement)
quam pro inertia solita	qu'eu-égard-à la paresse accoutumée
Germanorum.	des Germains.
Sed et scrutantur mare,	Et même ils fouillent la mer,
ac soli omnium	et seuls de tous
legunt inter vada	ils cueillent au milieu des bas-fonds
atque in littore ipso	et sur le rivage lui-même
succinum,	le succin,
quod ipsi vocant glesum.	qu'eux-mêmes appellent gless.
Nec quæsitum	Et *il* n'*a* pas *été* recherché
compertumve,	ou découvert *par eux*,
ut barbaris,	vu qu'*ils sont* barbares,
quæ natura	quelle *est sa* nature
quæve ratio gignat.	ou quelle loi *le* produit.
Quin etiam jacebat diu	Bien plus il gisait depuis-longtemps
inter cetera ejectamenta	parmi les autres substances-rejetées
maris,	de la mer,
donec nostra luxuria	jusqu'à ce que notre luxe
dedit nomen :	*lui* donna un nom (de la valeur) :
in nullo usu ipsis :	*il n'est* dans (d') aucun usage pour eux :
legitur rude,	il est recueilli brut,
perfertur informe,	il est transporté sans-préparation,
accipiuntque pretium	et ils *en* reçoivent le prix
mirantes.	en s'étonnant.
Tamen intelligas	Cependant vous pourriez-comprendre
esse succum arborum,	*le succin* être un suc d'arbres,
quia quædam animalia	parce que quelques animaux
terrena	terrestres
atque etiam volucria	et même ailés

que interlucent, quæ implicata humore, mox durescente materia, cluduntur. Fecundiora igitur nemora lucosque, sicut Orientis secretis, ubi tura balsamaque sudantur, ita Occidentis insulis terrisque inesse crediderim, quæ, vicini solis radiis expressa atque liquentia, in proximum mare labuntur, ac vi tempestatum in adversa littora exundant. Si naturam succini admoto igne tentes, in modum tædæ accenditur, alitque flammam pinguem et olentem; mox ut in picem resinamve lentescit.

Suionibus Sitonum gentes[1] continuantur. Cetera similes, uno differunt, quod femina dominatur : in tantum non modo a libertate, sed etiam a servitute degenerant. Hic Sueviæ finis.

XLVI. Peucinorum, Venedorumque et Fennorum nationes[2] Germanis an Sarmatis adscribam, dubito ; quanquam Peucini, quos quidam Bastarnas vocant, sermone, cultu, sede ac do-

des insectes ailés, qui, s'embarrassant dans cette gomme, quand elle est fluide, y restent enfermés quand elle vient à se durcir. J'imaginerais donc qu'il existe en Occident des terres et des îles, comme celles de l'Orient, dans lesquelles se distillent le baume et l'encens ; qu'elles produisent des forêts et des arbres plus féconds ; que le soleil, les échauffant de plus près, en exprime une liqueur qui tombe dans la mer, d'où les vagues la portent sur le rivage opposé. Lorsque, pour éprouver le succin, on l'approche du feu, il s'allume comme un flambeau, et produit une flamme huileuse et aromatique ; puis il se fige comme la poix ou la résine.

Les Sitons touchent immédiatement les Suiones. Ils leur ressemblent en tout, sauf qu'ils obéissent à une femme, tant ils sont tombés au-dessous non-seulement de la liberté, mais même de la servitude. Là finit la Suévie.

XLVI. Quant aux Peucins, aux Vénètes et aux Fennes, je ne sais si je dois les regarder comme Germains ou comme Sarmates. Cependant les Peucins, que quelques-uns nomment Bastarnes, tien-

interlucent plerumque,	brillent-à-travers souvent,
quæ implicata humore,	lesquels étant pris par *cette* gomme,
mox cluduntur	bientôt sont enfermés
materia durescente.	par la matière se durcissant.
Crediderim igitur	Je croirais donc
nemora fecundiora	des bois plus féconds
lucosque	et des forêts-sacrées
inesse ita insulis	être de même dans les îles
terrisque Occidentis,	et les terres de l'Occident,
sicut secretis Orientis,	comme dans les retraites de l'Orient,
ubi tura balsamaque	où l'encens et le baume
sudantur,	découlent *des arbres*,
quæ,	lesquels,
expressa atque liquentia	exprimés et rendus-liquides
radiis solis vicini,	par les rayons du soleil voisin,
labuntur	tombent
in mare proximum	dans la mer la plus proche
et exundant	et débordent
in littora adversa	sur les rivages opposés
vi tempestatum.	par la violence des tempêtes.
Si tentes naturam succini	Si vous éprouvez la nature du succin
igne admoto,	par du feu approché,
accenditur	il s'enflamme
in modum tædæ,	à la manière d'une torche,
alitque flammam	et nourrit une flamme
pinguem et olentem;	grasse et aromatique;
mox lentescit	bientôt il se fige
ut in picem resinamve.	comme en poix ou en résine.
Gentes Sitonum	Les nations des Sitons
continuantur Suionibus.	confinent aux Suiones.
Similes cetera,	Semblables *aux autres Germains* du reste,
differunt uno,	ils *en* diffèrent par un *point*,
quod femina dominatur:	*c'est* qu'une femme *les* gouverne:
in tantum	jusqu'à un tel *point*
degenerant	ils sont-tombés-au-dessous
non modo a libertate,	non-seulement de la liberté,
sed etiam a servitute.	mais même de la servitude.
Hic finis Sueviæ.	Là *est* la fin de la Suévie.
XLVI. Dubito	XLVI. J'hésite
adscribam	si j'inscrirai
Germanis an Sarmatis	parmi les Germains ou les Sarmates
nationes Peucinorum	les nations des Peucins
Venedorumque	et des Venètes
et Fennorum;	et des Fennes;
quanquam Peucini,	toutefois les Peucins,
quos	lesquels
quidam vocant Bastarnas,	quelques-uns appellent Bastarnes,

miciliis, ut Germani agunt : sordes omnium ac torpor ; procerum connubiis mixtis, nonnihil in Sarmatarum habitum fœdantur. Venedi multum ex moribus traxerunt. Nam quidquid inter Peucinos Fennosque silvarum ac montium erigitur, latrociniis pererrant : hi tamen inter Germanos potius referuntur, quia et domos fingunt, et scuta gestant, et pedum usu ac pernicitate gaudent ; quæ omnia diversa Sarmatis sunt, in plaustro equoque viventibus. Fennis mira feritas, fœda paupertas : non arma, non equi, non penates ; victui herba, vestitui pelles, cubili humus ; sola in sagittis spes, quas, inopia ferri, ossibus asperant. Idemque venatus viros pariter ac feminas alit : passim enim comitantur, partemque prædæ petunt. Nec aliud infantibus ferarum imbriumque suffugium, quam ut in aliquo ramorum nexu contegantur : huc redeunt juvenes, hoc senum

nent des Germains par la langue, l'habillement et les habitations fixes. Leur saleté et leur paresse sont générales ; les principaux, en mêlant leur sang avec celui des Sarmates, ont pris quelque chose de leur extérieur hideux. Les Vénètes se sont approprié bon nombre de leurs usages. En effet, dans tout cet intervalle de forêts et de montagnes, qui s'élèvent entre les Peucins et les Fennes, on les retrouve, comme les Sarmates, errant et pillant sans cesse. Cependant, on les range plutôt parmi les peuples Germains, parce qu'ils bâtissent, ont des boucliers, et se plaisent à exercer leur agilité, toutes choses en quoi ils diffèrent des Sarmates, qui passent leur vie dans un chariot ou à cheval. L'état de barbarie et de pauvreté dans lequel vivent les Fennes est inconcevable : ni armes, ni chevaux, ni maisons ; ils ont de l'herbe pour toute nourriture, des peaux pour vêtements, pour lit la terre. Toutes leurs ressources sont dans leurs flèches, qu'à défaut de fer ils arment d'os pointus. Les femmes subsistent de la chasse ainsi que les hommes ; elles les accompagnent toujours et partagent la proie. Les enfants n'ont pas d'autre refuge contre la pluie et contre les bêtes féroces, que des branches d'arbres entrelacées sous lesquelles on les cache. C'est là que reviennent les

agunt ut Germani,	vivent comme les Germains,
sermone, cultu,	par le langage, l'habillement,
sede ac domiciliis :	le séjour et les habitations :
sordes ac torpor	la saleté et l'inertie
omnium ;	*est* de tous (générale);
connubiis procerum	les alliances des grands
mixtis,	étant mêlées,
fœdantur nonnihil	ils sont souillés (ont pris) quelque-peu
in habitum Sarmatorum.	vers (de) l'extérieur des Sarmates.
Venedi traxerunt multum	Les Vénètes ont attiré *à eux* beaucoup
ex moribus.	des mœurs *des Sarmates.*
Nam pererrant	En effet ils parcourent
latrociniis	avec des brigandages
quidquid erigitur	tout-ce-qui s'élève
silvarum ac montium	de forêts et de montagnes
inter Peucinos Fennosque :	entre les Peucins et les Fennes :
hi tamen	ceux-ci pourtant
referuntur potius	sont rapportés plutôt
inter Germanos,	parmi les Germains,
quia et fingunt domos,	parce que et ils bâtissent des maisons,
et gestant scuta,	et ils portent des boucliers,
et gaudent usu	et ils aiment l'usage (l'exercice)
ac pernicitate pedum,	et la vitesse des pieds,
omnia	toutes *coutumes*
quæ sunt diversa Sarmatis,	qui sont différentes des Sarmates,
viventibus in plaustro	vivant en chariot
equoque.	et à cheval.
Feritas mira Fennis,	Une barbarie étonnante *est* aux Fennes,
paupertas fœda :	*ainsi qu'*une pauvreté repoussante :
non arma,	*ils n'ont* pas d'armes,
non equi, non penates ;	pas de chevaux, pas de pénates;
herba victui,	de l'herbe pour nourriture,
pelles vestitui,	des peaux pour vêtements,
humus cubili ;	la terre pour lit;
sola spes in sagittis,	*leur* seul espoir est dans *leurs* flèches,
quas asperant ossibus,	qu'ils rendent-pointues avec des os,
inopia ferri.	par manque de fer.
Idemque venatus alit viros	Et la même chasse nourrit les hommes
pariter ac feminas ;	également et les femmes;
comitantur enim passim,	elles *les* accompagnent en effet partout,
petuntque partem prædæ.	et demandent *leur* part du butin.
Nec aliud suffugium	Et il n'*est* pas d'autre refuge
ferarum imbriumque	contre les bêtes féroces et les pluies
infantibus,	aux enfants,
quam ut contegantur	que *ceci,* qu'ils soient cachés
in aliquo nexu ramorum :	dans quelque entrelacement de branches :
juvenes redeunt huc,	les jeunes gens reviennent là,

receptaculum. Sed id beatius arbitrantur quam ingemere agris, illaborare domibus, suas alienasque fortunas spe metuque versare. Securi adversus homines, securi adversus deos, rem difficillimam assecuti sunt, ut illis ne voto quidem opus sit. Cetera jam fabulosa : Hellusios et Oxionas ora hominum vultusque, corpora atque artus ferarum gerere ; quod ego, ut incompertum, in medium relinquam.

jeunes gens, que se retirent les vieillards. Mais ils trouvent cette existence plus douce que de consumer sa vie à cultiver, à bâtir, à trembler pour son bien, à convoiter celui d'autrui. Ne redoutant rien des dieux, rien des hommes, ils en sont venus à ce point si difficile de n'avoir pas même besoin de désirer. Le reste devient fabuleux : on dit, par exemple, que les Hellusiens et les Oxiones ont la tête et la face d'un homme, le corps et les membres d'une bête. Comme il n'y a rien de certain sur ces peuples, je n'en parlerai point.

hoc receptaculum senum.	c'*est* la retraite des vieillards.
Sed arbitrantur id beatius	Mais ils croient cela plus heureux
quam ingemere agris,	que de gémir-sur des champs,
illaborare domibus,	de travailler pour des maisons,
versare suas fortunas	de bouleverser leurs possessions
alienasque spe	et celles d'-autrui par l'espoir *d'acquérir*
metuque.	et par la crainte *de perdre*.
Securi adversus homines,	Sans-crainte à l'égard des hommes,
securi adversus deos,	sans-crainte à l'égard des dieux,
assecuti sunt	ils ont obtenu
rem difficillimam,	une chose très-difficile,
ut opus sit illis	*c'est* que besoin *n*'est à eux
ne voto quidem.	pas même d'un désir.
Cetera jam fabulosa :	Le reste maintenant *est* fabuleux :
Hellusios et Oxionas	*on dit* les Hellusiens et les Oxiones
gerere	porter
ora vultusque hominum,	des faces et des visages d'hommes,
corpora	des corps
atque artus ferarum ;	et des membres de bêtes;
quod ego	*c'est* ce que moi
relinquam in medium,	je vais-laisser au milieu (en question),
ut incompertum.	comme non-éclairci.

NOTES.

Page 4 : 1. *Germania.* Les frontières de la Germanie étaient celles-ci : à l'ouest, le Rhin, qui la séparait des deux Germanies gauloises, supérieure et inférieure, dont Tacite ne s'occupe pas ici, et la limite romaine, qui allait rejoindre le Danube ; au sud, le Danube, jusqu'à l'angle droit qu'il forme vers l'Illyrie, lui servait de limite et bornait la Rhétie, le Norique et la Pannonie. A l'est les frontières devenaient plus vagues ; on peut les déterminer ainsi : le Marus, affluent du Danube, qui séparait les Quades des Sarmates Jazyges, une partie de la chaîne des Alpes Bastarnes (monts Krapacks) et le Viadrus (Oder). Au nord enfin, le golfe Codanus (la Baltique), et l'Océan septentrional. La Germanie comprenait donc la Scandinavie, peu connue à cette époque, le Danemarck, la Hollande, l'Allemagne propre, la Prusse, une partie de la Pologne et la moitié de l'Autriche actuelle.

— 2. *Nuper cognitis* fait allusion aux guerres du règne de Domitien, selon les uns, et, selon les autres, aux expéditions de Drusus et de Tibère, beau-fils d'Auguste. Cette dernière opinion est la plus vraisemblable.

— 3. *Abnoba*, aujourd'hui *Abenauer Gebirge*, montagne qui fait partie de la Forêt Noire.

Page 6 : 1. *Adversus Oceanus*, l'Océan que l'on remonte, de même que *adverso flumine navigare* signifie *remonter un fleuve*. Les anciens croyaient, en effet, que le lit de l'Océan, comme la terre, allait en s'élevant vers les pôles.

Page 8 : 1. *Ob metum*, sous-entendu *incutiendum*. Le nom de Germain (*wehr, mann*) signifie homme d'armes.

— 2. *Terrent enim*, etc. Les Germains tiraient un présage de la manière dont leur armée avait entonné le bardit : selon que ce présage leur paraissait plus ou moins favorable, ils prenaient courage ou se laissaient abattre.

— 3. *Fractum murmur*. Il ne faut pas entendre par ces mots un *murmure brisé*, c'est-à-dire *sourd*, *affaibli*. La voix du guerrier, en venant se briser contre son bouclier, est renvoyée avec plus d'éclat,

devient plus sonore, de même que les vagues retentissent avec plus de fracas quand elles se brisent contre un rivage bordé de rochers. Ainsi, dans Virgile, *Fracti sonitus tubarum* veut dire *le son éclatant de la trompette.*

Page 10 : 1. *Asciburgium*, Asburg, près de Mœrs, sur le Rhin, ou, selon Ernesti, Essemberg.

Page 12 : 1. *Improcera.* Tacite applique à la terre l'épithète qui devrait se rapporter plutôt au bétail.

— 2. *Armentis*, le gros bétail, les bœufs. *Gloria frontis*, *la gloire, la parure de leur front*, expression tout à fait poétique.

Page 14 : 1. *Serratos bigatosque.* Servius Tullius fit frapper la première monnaie de cuivre.On y gravait l'empreinte de quelque animal, d'où *pecunia* (Ovide, *Fastes*). La monnaie d'argent vint plus tard. Elle avait pour empreinte, le plus ordinairement, un char traîné par deux ou quatre chevaux, d'où on appelait les pièces *bigati et quadrigati* (*nummi*). *Serrati* veut dire une monnaie dont le cordon est dentelé; sur le revers on voyait la tête de Rome surmontée d'un casque.

Page 16 : 1. *Cassis*, casque de métal, et ordinairement de fer; *galea*, casque de peau, de cuir.

— 2. *Dextros agunt*, ils les font tourner à droite. L'adjectif *dextros* est mis pour l'adverbe *dextrorsum*.

— 3. *Id ipsum vocantur*, mot à mot ils sont appelés cela même ; leur nom est tiré de leur nombre : on les appelle *les Cent.*

Page 18 : 1. *Reges..... sumunt.* Chez les Germains, la royauté n'était pas complétement héréditaire, mais il existait, dans chaque peuple, une famille où l'on choisissait ordinairement les rois. *Duces*, les chefs militaires qui commandaient les armées, lorsqu'un roi n'était pas propre à la guerre, ou qui dirigeaient les expéditions faites seulement par une partie de la nation.

2. *Ceterum neque animadvertere*, etc. Voyez Montesquieu, *Esprit des Lois*, XVIII, 31.

Page 20 : 1. *Exigere*, rechercher, reconnaître, examiner.

— 2. *Vidimus..... habitam.* Cette Véléda, dont Tacite parle aussi dans ses *Histoires* (IV, 61 et 65, V, 22 et suiv.) était de la nation des Bructères. Elle contribua puissamment à l'insurrection des Bataves, à la tête de laquelle se mit Civilis (70 ap. J.-C.), et voyant le mauvais succès de la guerre, elle leur fit poser les armes et aida le gé-

néral romain Céréalis à pacifier le pays. Quelques années après, elle fut prise par Rutilius Gallicus et menée à Rome en triomphe.

— 3. *Nec tanquam facerent deas.* Burnouf : « Les peuples reconnaissaient en elles une puissance surnaturelle, préexistante, qu'elles ne tenaient point des hommes ; en les adorant, ils croyaient adorer des déesses *toutes faites*, pour ainsi dire, et non des déesses de leur façon. » Les Romains, au contraire, faisaient de leurs empereurs et même des femmes de leurs empereurs des divinités auxquelles certainement ils ne croyaient pas.

— 4. *Maxime Mercurium colunt.* César, *Guerre des Gaules*, VI : *Deum maxime Mercurium colunt. Post hunc, Apollinem et Martem et Jovem et Minervam.*

Page 22 : 1. *Concessis animalibus.* Ils n'immolent point de victimes humaines.

— 2. *Liburnæ.* Sorte de vaisseau léger que les Romains avaient emprunté aux Liburniens, peuple de pirates qui habitait les côtes de la Dalmatie.

— 3. *Virgam.* Ce mode de divination a quelque rapport avec la divination par les flèches, qui était en usage dans tout l'Orient.

Page 24 : 1. *Proprium gentis..... experiri.* Les Perses demandaient aussi des présages aux chevaux.

Page 26 : 1. *Noctium.* Les Gaulois aussi, comme on le voit dans César, calculaient le temps par le nombre des nuits.

— 2. *Constituere (diem)*, convenir d'un jour. — *Condicere (diem)*, déclarer à son adversaire qu'on se présentera tel jour devant la justice.

Page 28 : 1. *Cœno ac palude*, pour *cœno paludis.*

Page 30 : 1. *Comites*, des assesseurs.

— 2. *Nisi armati.* Les juges mêmes siégeaient avec des armes.

— 3. *Tum in ipso concilio,* etc. C'est là l'origine de la chevalerie et du vasselage.

— 4. *Comitatus*, le rôle de compagnon.

Page 32 : 1. *Infame..... recessisse.* Cette opinion était aussi bien établie en Gaule qu'en Germanie.

Page 34 : 1. *Non multum..... transigunt.* César dit, au contraire, que la vie entière des Germains se passait à la chasse ou dans des exercices guerriers.

Page 36 : 1. *Armentorum vel frugum*, sous-entendu *id*, une quantité de bestiaux ou de fruits qui...

— 2. *Nullas urbes habitari.* Ce n'est qu'à partir de Charlemagne qu'on bâtit en Germanie des villes entourées de murs.

— 3. *Suam quisque domum spatio circumdat.* César dit : *Civitatibus maxima laus est quam latissimas circum se vastatis finibus solitudines habere. Hoc proprium virtutis existimant, expulsos agris finitimos cedere, neque quemquam prope se audere consistere : simul hoc se fore tutiores arbitrantur, repentinæ incursionis timore sublato.*

Page 38 : 1. *Ripæ*, la rive du Rhin.

Page 40 : 1. *Maculis pellibusque*, comme *maculosis pellibus*.

— 2. *Brachium* est proprement le bras depuis la main jusqu'au coude; *lacertus*, le bras depuis le coude jusqu'à l'épaule.

Page 42 : 1. Burnouf : « *In hæc munera*, comme on dirait en grec ἐπὶ τούτοις δώροις, à la condition de ces présents. »

— 2. *Septæ* se rapporte aux femmes germaines.

— 3. *Litterarum secreta*, les correspondances secrètes.

— 4. *Paucissima*, etc. Toute la fin de ce chapitre est une censure indirecte des mœurs de Rome, adultères, prostitution, divorces, infanticides.

Page 48 : 1. *Nec ulla orbitatis pretia* fait allusion aux captations de testament, si fréquentes à Rome.

— 2. *Luitur enim etiam homicidium.* C'est la composition ou *wergeld*. La loi salique donne des détails très-circonstanciés sur la somme que l'on doit payer pour tel ou tel crime, commis sur tel ou tel individu.

— 3. *Quum defecere (epulæ)*.

— 4. *Nec interest*, peu importe; il n'est pas besoin qu'ils soient invités.

Page 50 : 1. *Adhuc*, parce que la civilisation ne les a point encore corrompus.

— Page 52 : 1. *Deliberant, dum fingere nesciunt.* Chateaubriand, *les Martyrs*, liv. VIII : *Le lendemain, jour où la lune avait acquis toute sa splendeur, on décida dans le calme ce qu'on avait discuté dans l'ivresse, alors que le cœur ne peut feindre et qu'il est ouvert aux entreprises généreuses.*

— 2. *Humor.* Cette boisson est la bière.

— 3. *Ripæ*, la rive du Rhin.

Page 54 : 1. *Inter seria* ne peut avoir d'autre sens que celui-ci : (ils se livrent au jeu) parmi les occupations sérieuses, c'est-à-dire comme à une occupation sérieuse.

Page 56 : 1. *Regnari*, être soumis à l'autorité d'un roi.

— 2. Burnouf : « *Agitare fœnus*, faire valoir son argent à intérêt. *Extendere fœnus in usuras*, faire porter l'intérêt non-seulement sur le capital, mais sur l'intérêt déjà acquis, prendre l'intérêt de l'intérêt. »

— 3. *Servatur* a pour sujet cette habitude de ne pas prêter l'argent à intérêt.

Page 58 : 1. *Summus auctorum*, la meilleure des autorités, et non pas le plus illustre des auteurs.

Page 60 : 1. *Amnis*, le Rhin.

— 2. *Hercyniam silvam*. La Forêt-Noire.

— 3. *Treverii et Nervii*. Les Trévires, dont la capitale était Trèves, habitaient entre la Meuse et le Rhin. Les Nerviens étaient établis plus à l'ouest.

Page 62 : 1. *Vangiones*, *Triboci*, *Nemetes*. Ces peuples occupaient l Alsace d'aujourd'hui.

— 2. *Ubii*. Les Ubiens étaient plus au nord. La capitale de leur pays est aujourd'hui Cologne, fondée par Agrippine, fille de Germanicus et femme de Claude. Remarquons *conditor* appliqué à une femme.

— 3. *Batavi*. Les Bataves, jadis en deçà du Rhin, rejetés à l'époque de Tacite, entre les bouches de ce fleuve, dans un pays marécageux *qui n'est qu'une mince écorce de terre flottant sur un amas d'eau*, dit Chateaubriand (*les Martyrs*, liv. VI).

Page 64 : 1. *Mattiaci*. Tous les peuples que Tacite vient de nommer sont en deçà de la limite romaine. Les Mattiaques sont à la fois en deçà et au delà.

— 2. *Decumates agros*, probablement une partie de la Souabe.

— 3. *Limes* est un rempart; *sinus*, une courbe avancée dans le pays ennemi.

— 4. *Catti*. Le pays des Cattes est aujourd'hui la Hesse, au nord de la Forêt-Noire.

Page 66 : 1. *Et Cattos suos... deponit*. Burnouf : « Les Cattes sont

les enfants de la forêt Hercynienne; ils sont à elle, *suos*; c'est pourquoi elle les suit avec constance, comme si elle craignait de les abandonner. *Deponit* fait image : les collines s'abaissent insensiblement; elles cessent tout à fait aux lieux où finissent les Cattes, qui descendent, pour ainsi dire, en même temps qu'elles jusqu'aux limites de la plaine, où leur forêt les *dépose* enfin et s'arrête avec eux. »

Page 68 : 1. *Ferreum insuper annulum*. Chateaubriand, *les Martyrs*, livre VI : *A la pointe de ce triangle étaient placés des braves qui portaient au bras un anneau de fer. Ils avaient juré de ne quitter ces marques de la servitude qu'après avoir sacrifié un Romain.*

— 2. *Certum jam*. Plus loin le Rhin n'est qu'un marécage. *Usipii ac Tencteri*; au nord des Mattiaques, entre les Cattes et le Rhin.

Page 70 : 1. *Chamavos et Angrivarios*. Les Chamaves étaient au sud des Bructères; les Usipiens les séparaient des Tenctères. Les Angrivariens habitaient plus à l'est.

Page 72 : 1. *Dulgibini et Chasuari*. Les Dulgibins étaient au nord, et les Chasuares au sud des Chamaves et des Angrivariens.

— 2. Les Frisons occupaient la Hollande actuelle. Le Zuyderzée était alors un lac.

— 3. *Herculis columnas*. Les anciens plaçaient des colonnes d'Hercule partout où ils croyaient trouver les limites de la terre. Drusus, père de Germanicus, fit, dans la mer du nord, un voyage de découverte, et l'entrée de la mer Baltique put rappeler à sa pensée le détroit de Gadès.

Page 74 : 1. *Chauci*. Bordés au sud par les Dulgibins, les Chauques occupaient le pays situé entre l'Elbe, l'Ems et l'Océan.

— 2. *Cherusci*, et plus bas *Fosi*, au centre, entre le Weser et l'Elbe. Ce sont eux qui taillèrent en pièces les légions de Varus.

Page 76 : 1. *Cimbri*. Les Cimbres occupaient primitivement le Jutland, que Tacite appelle ici *sinum*. Ils semblent appartenir à la même famille que les Cimmériens des Grecs et les Kymris de la Gaule. L'émigration dont il est parlé dans ce passage date de 120 avant J.-C. Les Cimbres se joignirent aux Teutons septentrionaux, aux Ambrons, entraînèrent avec eux les Tigurins, battirent plusieurs armées romaines, et enfin furent exterminés successivement par Catulus et Marius, l'an 101.

— 2. *Utraque ripa*, les deux rives du Rhin. — *Castra ac spatia*, pour *castra spatiosa*.

— 3. *Cæcilio Metello ac Papirio Carbone consulibus*, 112 avant J.-C.

Page 78 : 1. *Alterum Trajani consulatum* donne la date de cet ouvrage : 98 de J.-C.

— 2. *Crassi*. Crassus périt à Carres, en Mésopotamie. Lucain, *Pharsale*, I :

Assyrias Latio maculavit sanguine Carrhas.

— 3. *Pacoro*. Ce fut lui qui battit Crassus l'an 83 avant J.-C. Il fut battu par Vintidius.

— 4. *Vintidium*. Vintidius Bassus, né à Asculum dans le Picenum, avait été fait esclave dans la guerre sociale et mené en triomphe par le père du grand Pompée. Il suivit César en Gaule, puis s'attacha à Antoine et gagna trois victoires sur les Parthes. Il fut le premier Romain qui triompha de ce peuple.

— 5. *Carbone*, consul défait en l'an 112 avant J.-C.

— 6. *Cassio*, consul vaincu et tué par les Tigurins en l'an 106.

— 7. *Scauro Aurelio*, tué par les Cimbres en l'an 104.

— 8. *Servilio Cæpione, Cn. quoque Manlio*. Manlius, consul, et Servilius Cæpion, proconsul, furent battus par les Cimbres, les Teutons, les Tigurins et les Ambrons, l'an 104.

— 9. *Varum*. Voyez *Annales*, livre I, chap. 61.

— 10. *Drusus*, beau-fils d'Auguste, père de Germanicus. — *Nero*, depuis Tibère, fit, après la mort de son frère Drusus, plusieurs expéditions en Germanie. — *Germanicus*. Voyez *Annales*, liv. I.

— 11. *C. Cæsaris*. Caligula, qui fit en Germanie une expédition ridicule.

Page 80 : 1. *Triumphati*, Allusion au ridicule triomphe de Domitien. Voyez Tacite, *Vie d'Agricola*, chap. 39.

— 2. *Suevis*. Tacite donne le nom de Suèves à tous les peuples entre l'Elbe et l'Oder.

— 3. *Obliquare crinem*, relever les cheveux en une touffe sur le sommet de la tête.

Page 82 : 1. *Semnones*. Les Semnones habitaient entre l'Elbe, l'Oder, la Vartha et la Vistule.

— 2. *Auguriis patrum et prisca formidine sacram*. Ces mots forment un vers hexamètre.

Page 84 : 1. *Langobardos*. Ils changèrent plus d'une fois de séjour. Établis successivement entre l'Aller (affluent du Véser) et l'Elbe, puis

entre l'Aller et le Rhin, ils participèrent aux dépouilles de l'empire et finirent par fonder au nord de l'Italie un royaume qui dura trois cents ans environ, et fut détruit par Charlemagne.

— 2. *Reudigni deinde, et Aviones, et Angli, et Varini, et Eudoses, et Suardones, et Nuithones.* De tous ces peuples, les Angles seuls ont eu plus tard de la célébrité. On sait qu'ils passèrent dans la Grande-Bretagne, et réduisirent les Saxons.

— 3. *Hertham*, en allemand *Erde*, signifie terre.

— 4. *Insula.* C'est probablement l'île de Rugen, dans la Baltique.

— 5. *Non bella ineunt.* C'est la trêve de Dieu au moyen âge.

Page 86 : 1. *Templo* signifie tout au plus enceinte sacrée : les dieux n'avaient point de temples en Germanie. Voyez plus haut, chap. IX.

— 2. *Hermundurorum civitas.* Au sud de l'Elbe, près de la chaîne Hercynienne. Ils occupaient aussi les sources du Mein.

— 3. *Colonia.* Augsbourg peut-être.

Page 88 : 1. *Narisci, ac deinde Marcomanni et Quadi.* Les Narisques étaient entre la Bohême et le Danube ; les Marcomans avaient chassé les Boïes de la Bohême : les Quades habitaient la Moravie. Ces deux derniers peuples se firent connaître plus tard par leurs guerres avec les Romains.

— 2. *Marobodui et Tudri genus.* Maroboduus conquit une grande partie de la Germanie, et combattit avec succès contre Tibère. Dans la suite, il s'allia avec les Romains contre Arminius. Tuder nous est inconnu.

— 3. *Retro Marsigni, Gothini, Osi, Burii.* Tacite procède du nord-ouest au sud-est. Les Marsignes devaient être situés entre l'Oder et la chaîne des monts Asciburgiens ; les Gothins, vers la source de l'Oder ; les Oses et les Buriens, des deux côtés des Alpes bastarnes (monts Krapacks).

Page 90 : 1. Burnouf : « La réflexion *quo magis pudeat* se rapporte à *tributa patiuntur ;* ils ont du fer, et ils payent tribut à l'étranger ! c'est d'eux que l'on peut dire :

Ignorantne datos ne quisquam serviat enses? »

— 2. *Lygiorum nomen.* Les Lygiens étaient établis à l'est des Suèves, entre le Viadrus et la Vistule. Les peuplades que Tacite énumère ne sont pas connues dans l'histoire. Les Aries ont peut-être une origine commune avec le peuple d'Asie qui porte le même nom.

Page 92 : 1. *Gothones.* Ils eurent d'abord pour habitation soit le Boiohemum, qu'ils partageaient, dit-on, avec les Marcomans, soit les sources de la Vistule; ils conquirent ensuite la Scandinavie méridionale et centrale, ainsi que le nord de la Péninsule cimbrique. Une de leurs tribus s'établit dans la Prusse actuelle, et plus tard ils se divisèrent en trois grandes branches, Goths, Ostrogoths et Gépides. Leur histoire se mêle alors à celle de l'empire.

— 2. *Regnantur*, au passif, expression justifiée par Virgile :

Terra..... acri quondam regnata Lycurgo.

Et en prose par Tite-Live : *Regnatum est Romæ.*

— 3. *Adductius.* Tacite a dit autre part, dans le même sens : *adductius imperitare*, commander trop durement.

— 4. *Rugii et Lemovii.* Ils semblent avoir eu pour demeure l'île de Rugen dans la Baltique, et tout le littoral entre le Viadrus et la Vistule.

— 5. *Suionum hinc civitates.* Ils occupaient, à ce qu'on croit, la Suède actuelle, et semblent avoir donné leur nom à ce pays, appelé, au moyen âge, Sueonia.

Page 94 : 1. *Aliud mare*, l'Océan septentrional.

— 2. *Adeo clarus ut sidera hebetet.* On sait que plus on avance vers le nord, plus la disproportion de temps augmente, à certaines époques de l'année, entre le jour et la nuit.

— 3. *Se mergentis.* Les anciens croyaient que le soleil, en entrant dans la mer, faisait le bruit d'un fer rouge plongé dans l'eau.

Page 96 : 1. *Æstyorum gentes*, à l'embouchure de la Vistule.

— 2. *Matrem Deum*, Hertha. Voyez chap. 40.

— 3. *Glesum*, l'ambre jaune.

Page 98 : 1. *Sitonum gentes.* Cette nation habitait la Norwége actuelle.

— 2. *Peucinorum, Venedorum et Fennorum nationes.* Ces trois peuples étaient placés à l'est de la Vistule. Les Peucins ou Bastarnes ont donné leur nom à la chaîne des monts appelés aujourd'hui Krapacks. Les Vénèdes étaient issus de la grande tribu des Wendes. Il y a eu plusieurs peuples de ce nom, les Vénètes, en Gaule et en Italie, les Ainètes, en Paphlagonie, des colonies en Adriatique, d'où Venise, et en Bretagne, d'où Vannes.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.